
3 1761 07300724 7

A mon collègue et ami
Strowski
Jacques Rocafort

[illegible], donc, de la part de Strowski
et de Rocafort à leur collègue
Henri Berr, très amicalement
F. Strowski [illegible]

L'ÉDUCATION MORALE

AU LYCÉE

DU MÊME AUTEUR :

CHEZ HACHETTE :

Les Doctrines littéraires de l'Encyclopédie, par M. Jacques Rocafort, docteur ès lettres, agrégé des lettres, professeur de rhétorique au lycée de Nîmes. 2e édition.

CHEZ ALPHONSE PICARD :

Un Type gallo-romain : **Paulin de Pella**, sa vie, son œuvre; suivi de la traduction française du poème l'*Eucharisticos*.

PARIS. TYP. E. PLON, NOURRIT ET Cie, 8, RUE GARANCIÈRE. — 4349.

JACQUES ROCAFORT

PROFESSEUR DE L'UNIVERSITÉ

L'ÉDUCATION MORALE
AU LYCÉE



PARIS

LIBRAIRIE PLON

E. PLON, NOURRIT ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

RUE GARANCIÈRE, 10

1899


FEB 28 1972

AVERTISSEMENT

S'il est une vérité qu'il soit désormais superflu de démontrer, c'est que l'éducation de la jeunesse doit être inséparable de son instruction et qu'à proprement parler on ne l'instruit que pour l'élever. Les articles de journaux et de revues, les discours de distribution de prix, les ouvrages de longue haleine écrits dans ce sens pendant ces dernières années sont plus nombreux que les grains de sable au bord de la mer.

De quelle éducation il s'agit, cela n'est pas davantage contesté. Comment il faut

saluer, tenir son couteau ou sa fourchette, quelque importance qu'il convienne d'attribuer à ces règles de la civilité puérile mais honnête, cette manière d'entendre l'éducation n'est pas celle qui nous occupe en ce moment. L'éducation morale de leurs enfants, voilà ce que je suppose que les familles demandent aux maîtres auxquels elles font l'honneur de les confier. Elles espèrent qu'on les leur rendra bacheliers peut-être, à coup sûr honnêtes et bons, simples et droits, énergiques et hardis, d'une raison ferme et éclairée.

L'Université a la prétention de satisfaire à tous ces désirs. Tout le monde n'est pas, semble-t-il, de cet avis. Il n'est pas rare d'entendre dire qu'elle instruit sans élever; qu'elle s'occupe exclusivement de l'intelligence et en aucune façon de l'âme; qu'elle cherche à former des esprits, mais nullement des caractères; que ses maîtres sont

moins des pédagogues que des savants. Ces accusations sont inexactes et injustes. Depuis quelque temps surtout l'Université est hantée de la préoccupation d'élever la jeunesse autant que de l'instruire. Les ouvrages sur la matière de M. Gréard, de M. Marion, de M. Compayré, de M. Lavisse et les *Instructions* de 1890, document officiel, en font foi. A revenir sur cette question je n'ai qu'une excuse, c'est qu'il y a certaines choses qu'on ne saurait trop répéter, en les mettant au goût du jour, d'autres sur lesquelles on a le droit d'apporter un avis différent ou d'insister avec plus de détail.

Mais qu'on ne s'attende pas à trouver dans ce volume un traité en forme de l'éducation. Je ne me suis pas senti les épaules assez fortes pour soutenir un tel fardeau. Ce sont des études successives, que j'ai classées et mises dans l'ordre le plus méthodique. Aussi bien ce procédé modeste

concorde mieux avec l'idée que je me fais de la pédagogie. Il n'y a pas, selon moi, de science de l'éducation, et cela pour une bonne raison, c'est qu'il n'y a de science que du général, et qu'il n'y a pas deux enfants qui se ressemblent. Aimez la jeunesse, ayez du tact et le sentiment de la dignité de votre profession : il y a des chances que vous soyez un parfait éducateur.

Néanmoins, quand c'est un grand corps tel que l'Université qui la donne, il est inévitable que l'éducation corresponde à un système déterminé, et obéisse à des idées directrices qui s'imposent à tous ceux qui en font partie. Ce sont ces idées que j'appellerai les fondements de l'éducation universitaire et que je me suis efforcé de mettre en lumière sans les amoindrir ni les exagérer.

A l'usage des individus eux-mêmes, quelque part que l'on fasse aux qualités natu-

relles, on peut bien dégager quelques conseils généraux qui servent d'indications précieuses dans l'accomplissement d'une si délicate mission. Je n'ai pas voulu faire davantage en analysant le rôle du professeur, du proviseur, des surveillants et des familles, et en passant en revue les principales qualités qui leur sont indispensables.

Tout cela d'ailleurs sans prétentions philosophiques, sans recherche des cimes trop souvent entourées de nuages, mais avec la préoccupation constante du pratique et du réel qu'on est en droit d'attendre d'un professeur — qui professe.

Je regrette d'avoir connu trop tard le livre récent de M. Edmond Demolins, *l'Éducation nouvelle,* pour pouvoir en profiter dans le cours de cet ouvrage. Il y a entre lui et moi une différence essentielle. Tandis que je ne propose que des réformes partielles et progressives, l'amélioration de ce

qui est, lui réclame la transformation de fond en comble de l'Université, autant dire sa suppression. Le crédit de cinquante ans demandé par M. Lavisse est un euphémisme. Il y a une radicale antinomie entre le projet tel quel de M. Demolins et la constitution même de l'Université, ses nécessités financières, le nombre et le recrutement de ses élèves et de ses maîtres.

Mais l'idéal de M. Demolins a du bon, et je suis heureux de m'être rencontré avec lui sur plusieurs points importants ; je parle seulement de l'éducation morale. Comme lui, je crois à la bonne influence de la religion, pour l'élévation qu'elle donne à l'esprit et pour la conception sérieuse de la vie qu'elle lui inculque. Comme lui, et avec lui dans ses précédents ouvrages, je veux qu'on enseigne de bonne heure à l'enfant l'initiative et le sentiment de la responsabilité, et qu'on ne le dirige pas exclusivement

dans la voie des carrières libérales et des fonctions administratives. Comme lui, je souhaite des relations plus étroites, une communion d'idées plus intime entre le maître et ses élèves, et un souci plus grand chez lui de leur avancement moral.

Si je ne prends de la thèse de M. Demolins que ce qui m'en semble utilement et pratiquement réalisable dans l'Université organisée comme elle l'est actuellement, si je considère *l'Éducation nouvelle* beaucoup plus comme un idéal qu'on doit sans cesse avoir devant les yeux que comme un système applicable sur l'heure intégralement, je n'en félicite pas moins l'éminent directeur de *la Science sociale* d'avoir eu assez d'indépendance et d'énergie pour en créer immédiatement un type et un modèle au milieu de nous. C'est le rôle des particuliers d'aller à la découverte et d'inaugurer les réformes hardies. Ma seule crainte, et j'espère qu'elle

sera vaine, est que son école ressemble trop à un plagiat de l'étranger, sans égard suffisant pour nos qualités de race et pour nos traditions nationales. Je m'en serais tenu, quant à moi, à une adaptation.

Novembre 1898.

L'ÉDUCATION MORALE
AU LYCÉE

LE LYCÉE ÉDUCATEUR

Avant de rechercher les moyens propres à donner l'éducation dans un lycée, une question préjudicielle s'impose : doit-on, au lycée, s'occuper de l'éducation des élèves? ou s'en tenir exclusivement à leur instruction ? Les maîtres, pas plus que les parents, ne sont unanimes sur ce point capital.

On peut très bien imaginer le rôle du lycée réduit à la seule préparation aux examens et aux concours. Bien plus, ce type de lycée existe, il fonctionne à Paris depuis longtemps, et il donne sans doute quelques bons

résultats, puisqu'on le conserve. Là, on apprend les lettres et les sciences, depuis l'alphabet et le simple calcul jusqu'à la philosophie et à la trigonométrie ; on se prépare aux divers baccalauréats et aux écoles du gouvernement, sans recevoir ombre d'éducation, je veux dire sans recevoir d'autre éducation que celle qu'on subit en classe malgré soi, et sur laquelle je reviendrai plus loin.

Ce genre de lycée n'est fréquenté que par des externes. De leur instruction, rien à dire, la valeur de l'enseignement universitaire n'ayant jamais été contestée. Et quant à l'éducation, ils la reçoivent dans leurs familles ou dans des pensions installées dans le voisinage du lycée. Si elle a été manquée, les parents sont bien obligés de ne s'en prendre qu'à eux-mêmes ou aux éducateurs délégués par eux, car ils ont eu le choix. De ces pensions, les unes sont laïques, les autres congréganistes, d'autres encore mixtes. Dans aucun cas l'Université n'est répréhensible.

Cette conception du lycée est si simple et si commode qu'il semble qu'il faille aimer véritablement les tracas et les embarras pour ne pas l'étendre à la France entière. Comptez que d'avantages!

Tout d'abord, économie d'argent sur la nourriture des élèves. Quelque lacédémonien que soit à leur gré le menu du lycée, il coûte cher finalement ; écoutez là-dessus le premier économe venu.

Économie d'argent sur une partie du personnel administratif et sur la presque totalité de celui des surveillants. Je ne sache pas que le budget soit si riche qu'il y ait lieu de mépriser de telles économies.

Économie d'ennuis et de préoccupations graves. La redoutable question des maîtres d'études s'évanouit comme par enchantement. Plus d'imprudence à craindre de leur part, plus de *Réforme universitaire,* plus de syndicat. On pourrait davantage les trier et plus facilement dans la suite leur faire un sort.

Économie de médisances et parfois de calomnies. Ces élèves ne se coudoyant plus guère qu'en classe, les mœurs seraient préservées, le mélange des cours évité, la contagion des mauvais exemples et des mauvais propos prévenue.

Quelque regret qu'on en puisse avoir, cette conception du lycée n'est pas près d'être généralisée. Il y a plusieurs raisons à cela.

La première et la plus essentielle, c'est que, précisément, l'État, ou, ce qui est tout un, l'Université n'entend pas borner son rôle à l'instruction des jeunes Français, elle veut aussi les *élever*. Enseigner la grammaire et les mathématiques, c'est déjà bien, mais à son gré insuffisant. A se renfermer exclusivement dans cette besogne subalterne, elle ferait un aveu d'impuissance, elle s'amoindrirait aux yeux de la nation. Sa mission, telle qu'elle se la figure, est plus fière et plus haute : elle a la prétention, elle aussi, de façonner à sa manière, qui ne sera pas celle des autres, l'esprit

de l'enfant, en même temps que le munir des connaissances nécessaires ; elle veut former son caractère, elle veut dans l'enfant préparer l'homme et le citoyen. Elle s'est mise à cette tâche dans l'école primaire : pourquoi s'y déroberait-elle au lycée ? Si elle abdique au seuil des facultés, c'est que le jeune homme, à cet âge et à ce degré d'instruction, peut impunément être livré à lui-même ; il doit l'être même, sous peine de commencer trop tard l'apprentissage de la vie et de la liberté.

Les choses ne se passent pas autrement à l'étranger. Regardez autour de nous n'importe quelle nation : dans l'enseignement secondaire pas plus que dans le primaire, nulle part l'éducation ne se sépare de l'instruction. Les Anglais, si positifs, ne manquent jamais d'associer à la classe le prêche et la chapelle.

Cette raison n'est pas la seule. Pour être transportés du lycée dans une pension, les inconvénients de l'internat seraient-ils sup-

primés? Diminués, peut-être, car l'agglomération des sujets étant moindre, la surveillance serait plus facile. La lutte pour la vie rendrait aussi les directeurs plus attentifs. Mais supprimés? nullement. C'est l'évidence même.

Ensuite, quelle pension pourrait demander aux parents des prix plus abordables que ceux du lycée? Sans qu'il en coûte rien à la quantité et à la qualité indispensables à un bon régime, nos économes font des prodiges d'économie. De plus, ils sont les serviteurs d'un maître qui ne serait pas fâché sans doute de joindre les deux bouts, mais qui ne se montre pas impatient des bénéfices. De quel autre chef d'établissement que de l'État oserait-on raisonnablement exiger de telles conditions?

Supposé même que les prix des pensions libres soient modérés, il y a toute une catégorie d'enfants pour laquelle ils seront toujours excessifs, ceux dont les parents n'ont ni sou ni maille. Or, il peut s'en trouver parmi

eux de fort intelligents et dont la patrie aurait beaucoup à espérer. Les bourses des lycées sont destinées à faire leur sauvetage, et ce n'est pas à une époque de démocratie comme la nôtre qu'il serait décent d'en maugréer. Mais quelle maison libre serait en mesure d'en faire autant? tout au moins dans les mêmes larges proportions ?

Voilà donc un premier pas de fait : le lycée sera éducateur.

FONDEMENTS

DE L'ÉDUCATION UNIVERSITAIRE

I

LA LOI MORALE ET LE SENTIMENT RELIGIEUX

I. — La loi morale.

Élever des enfants, au fond, ne signifie pas autre chose que les former à faire ceci, à ne pas faire cela, par conséquent à choisir. Or tout choix suppose une règle d'après laquelle on se détermine. Inculquer cette règle, par la parole et par l'exemple, de manière qu'elle ne fasse plus qu'un avec la conscience de l'enfant, si bien qu'en lui obéissant ce soit à lui-même qu'il obéisse, voilà à la fois le but, la méthode et le résultat d'une bonne éducation.

Mais comme on peut varier d'opinion sur la nature de cette règle, et qu'en fait de

graves débats se sont élevés sur ce point, commençons par nous demander quelle sera, au lycée, la règle adoptée, quels seront ces fondements sur lesquels l'Université bâtira cette éducation morale qu'elle a tant à cœur de donner.

Sera-ce une morale religieuse particulière?

Sur cette base vénérable a été assise l'éducation de tous les Français sans exception avant 89, et l'est encore aujourd'hui celle de nos jeunes compatriotes confiés à des maîtres congréganistes. Dieu a parlé dans la Bible, et le catholicisme romain est seul à posséder le sens authentique de sa parole, tel est le principe que l'Église, la plus forte et la plus claire expression chez nous de l'idée religieuse, a inscrit en tête de son système d'éducation. Elle en fait le stimulant et le frein des jeunes intelligences. Elle est vigilante à empêcher que rien dans l'enseignement de ses écoles ni dans leurs pratiques n'aille à le contrecarrer. Au contraire, tout s'y rapporte et s'y

ramène comme au suprême aboutissement.

Quelque sympathique qu'on puisse être à ce système d'éducation, comment ne pas voir qu'il ne répond plus maintenant au vœu de *tous* les Français? que l'incrédulité, l'indifférence, ou simplement l'esprit laïque a gagné beaucoup de terrain? qu'il n'y a pas que des catholiques en France? qu'il y a des protestants et des juifs? Est-ce un bien? ou un mal? Je ne juge pas, je constate. Mais exclurez-vous tout ce monde-là de l'enseignement secondaire? Ou bien, par un *compelle intrare* renouvelé du moyen âge, espérez-vous le contraindre à rentrer dans un dogme dont il ne veut plus? Poser la question, c'est la résoudre.

Je n'ai aucune hostilité contre les maisons d'enseignement libre. Si, à un point de vue très élevé, au point de vue de l'unité morale de la patrie, je regrette que tous les Français ne reçoivent pas la même éducation et que le fossé profond qui sépare les deux moitiés de notre pays aille toujours s'élargissant, je

reconnais avec Jules Simon et tant d'autres universitaires non suspects que l'absence de concurrence risquerait de nous endormir dans la routine et dans l'apathie. Mais s'il est juste, souhaitable et nécessaire que pour les uns il y ait des maisons qui fassent de la religion et de tel culte la base de leur système d'éducation, il l'est non moins que les autres trouvent à leur disposition des écoles sécularisées, fondées sur des principes plus larges et plus hospitaliers.

Sera-ce la morale scientifique?

L'absolu religieux a provoqué de nos jours par une réaction naturelle l'absolu irréligieux. A l'extrême opposé de la morale reposant sur le dogme, des esprits libres et logiques ont construit la morale scientifique. Elle a, comme les autres, ses ignorants, ses exaltés et ses snobs, mais aussi ses sages et ses héros. Son principe est l'adhésion aux lois de la nature, lois universelles et fatales. Elle se résigne au mal et à la mort totale.

Elle se contente de réagir par une sorte de stoïcisme qui n'est pas sans grandeur.

Il est possible que cette morale soit la seule en rapport avec les progrès de la science et de la raison ; il est possible qu'elle soit celle de l'avenir. A coup sûr, elle n'est pas celle du présent, celle de la majorité des Français nos contemporains. On a dit un jour à la tribune du Parlement que nous étions encore *cultuaires* : je n'accepte ni le mot ni la chose. Les Français, en général, sont mieux que cela. Sans parler des croyants instruits et réfléchis, l'hérédité religieuse et les suggestions de la vie de famille ont maintenu dans la masse, et pour longtemps encore, un idéalisme moral qui dépasse le culte et se plait aux postulats de l'existence de Dieu et de l'immortalité de l'âme. Les Français sont foncièrement laïques : athées nullement. C'est un fait, constaté par tout le monde, vérifié par les réveils intermittents de la vieille foi religieuse, et contre lequel les décisions d'un

conseil municipal, fût-ce de Paris, ne prévaudront point.

Or ce n'est pas avec les Français du vingt et unième siècle que l'Université à affaire, c'est avec ceux de nos jours. Pour ce qui sera de ce temps éloigné, nos successeurs y pourvoiront. Pour le moment, il s'agit de savoir si, étant donné que la majorité des parents a les croyances, les traditions ou les préjugés — comme on voudra — que je viens de dire, étant donné que de ces parents il y en a qui préfèrent néanmoins aux établissements congréganistes ceux de l'État, il s'agit de savoir si on les réduira à opter entre leur libéralisme et leurs convictions. Car je ne suppose pas que par un fanatisme à rebours il puisse être question d'imposer à toute la jeunesse française le credo positiviste pas plus qu'un autre. Ce genre de dogmatisme n'est plus de notre âge, et « la liberté des opinions deviendrait illusoire si la société s'emparait des générations naissantes pour leur dicter ce

qu'elles doivent croire » . (Condorcet.) Autant vaudrait proclamer la banqueroute de la Révolution qui a fondé la société nouvelle sur deux bases indéfectibles, la liberté religieuse et la liberté civile.

Entre les deux extrêmes, nous voilà portés au juste milieu. Définissons-le.

Comme conséquence donc de l'extrême division des opinions morales et des croyances religieuses parmi les Français, l'État moderne a dû se rendre indépendant d'elles et poser en principe sa neutralité. Pas plus qu'une religion d'État, il ne peut y avoir de morale d'État.

Mais l'État, désireux d'assumer la responsabilité de l'éducation de la jeunesse, se trouve obligé, encore par voie de conséquence, à appliquer à cette éducation la même neutralité qu'il observe dans ses rapports avec les citoyens. A cet effet il s'est créé un organe, l'Université, lequel n'aura ni religion ni morale positives officielles.

Je dis *positives*, car du moment qu'il faut à toute éducation un principe qui la fonde, et que ce principe ne peut être que d'ordre moral, il est inadmissible que l'Université demeure étrangère à toute morale.

Laquelle donc sera la sienne? Aucune en particulier, mais ce qui est au fond de toutes sans exception, ce qui s'adapte à toutes et ne répugne à aucune, et sur quoi toutes, religieuses ou philosophiques, sont venues plus ou moins se greffer : le sentiment du devoir, la loi morale. Quelle église, quelle école en pourrait prendre ombrage, puisque, au gré des parents, n'importe laquelle s'y ajustera de plain-pied?

La loi du devoir, dont je ne m'exagère pas outre mesure la vertu intrinsèque, a tout au moins cet avantage qu'elle n'est la propriété exclusive d'aucune confession. Elle n'est pas une science proprement dite : elle est en nous, et d'elle-même elle se révèle, elle s'impose, elle oblige, au moins les cœurs droits et apai-

sés. Elle n'attend pas, pour faire entendre sa voix, que l'homme soit mûr et instruit. « Elle chuchote à la conscience de l'enfant des ordres dont la violation le fait rougir » (1) et qui ne gagneront par l'âge qu'en précision et en autorité.

La preuve de sa puissance et de son universalité, c'est qu'il n'y a pas une seule église ou école qui ne s'en fasse honneur et dont elle ne constitue un des éléments les plus solides de force et de durée. On n'est pas d'accord sur son origine, que les uns appellent divine et les autres naturelle, mais son caractère impératif subsiste parmi les diverses interprétations.

Et de là même découle un avantage fort appréciable à une époque comme la nôtre de critique implacable et universelle. C'est que si plus tard l'enfant ainsi élevé venait à perdre ses croyances religieuses, la loi morale tout au moins aurait des chances de survivre au

(1) Vessiot, *l'Éducation à l'école*.

naufrage, parce que son sort n'aurait pas été lié de tout temps à leur sort et qu'on l'aurait seulement fondée sur la raison.

Je sais bien que M. Maurice Barrès nous a accusés dans les *Déracinés* d'abuser de cette loi morale dans un intérêt de parti. L'universitaire-type qu'il a mis en scène professe que la loi du devoir n'est pas autre chose que la loi de l'État; et l'État, ce n'est pas, comme on pourrait le croire, ses supérieurs hiérarchiques, — il les méprise, — c'est lui, c'est son parti, c'est sa philosophie. Ce républicain a chaussé les bottes de Louis XIV. « Il faut une philosophie obligatoire. L'instituteur est le représentant de l'État, il a mission de donner la réalité de Français aux enfants nés sur le sol de la France... Sans philosophie d'État, pas d'unité nationale réelle. » S'il était vrai que l'Université l'entendît ainsi, je serais le premier à reconnaître avec M. Barrès qu'à enseigner aux jeunes gens pareille contrefaçon de la loi morale, elle les déracinerait des

croyances morales et religieuses traditionnelles de leur pays et de leur famille pour en faire des jacobins ou des révolutionnaires, des anarchistes ou des despotes, suivant que leur doctrine serait au pouvoir ou hors du pouvoir. Mais c'est là justement que M. Barrès s'est trompé. Nous n'incarnons pas la conscience humaine dans une constitution. Ce qui le prouve, c'est que nous ne nous gênons pas à l'occasion — avec plus de générosité parfois que de raison — pour dénoncer leur désaccord ou pour prendre parti contre l'État. Nous sommes avec Socrate contre ses juges, avec les peuples asservis contre le Sénat romain, avec les protestants contre Louis XIV, avec les victimes de la Terreur contre Robespierre et Marat, avec le duc d'Enghien, avec Mme de Staël, avec les Espagnols contre Napoléon, avec Ney lui-même contre Louis XVIII. Notre loi morale est donc indépendante de l'État. Elle n'a d'ailleurs rien de nouveau, elle n'affecte aucune originalité louche; c'est la bonne

vieille distinction traditionnelle du bien et du mal, telle que l'ont faite plusieurs siècles de christianisme et de civilisation.

A la base donc de l'éducation universitaire, sans emphase comme sans timidité, avec un dogmatisme entamé par aucune ironie élégante, nous placerons la loi morale. Par respect pour notre jeune auditoire sans défense et d'opinions très mêlées, nous ne la rattacherons devant lui expressément à aucune église ou à aucune école, nous la fonderons seulement sur la voix de la conscience, dont les progrès de l'espèce humaine rendent l'éveil de plus en plus précoce chez l'enfant. De cette loi nous ferons découler tout le reste de notre enseignement moral : l'amour du vrai et du bien, le respect d'autrui, l'estime des belles actions et des nobles sentiments, les devoirs envers soi-même, envers les parents, envers la patrie et l'humanité, envers cet idéal de justice et de vertu que les hommes se représentent sous le nom de Dieu.

Mais cet enseignement, pour être efficace, ne devra pas rester purement intellectuel. Il y a longtemps qu'Aristote l'a dit : la droite conduite dépend moins des idées que l'on a que des habitudes que l'on prend. Elle est le fruit principalement d'une éducation sentimentale. En ce qui concerne la loi morale, nous ne croirons pas avoir tout fait quand nous aurons inculqué à l'esprit de nos élèves un système logiquement enchaîné de préceptes, reliés à un principe métaphysique, où rien ne heurte la raison. Nous n'aurons rien fait du tout tant que de l'esprit notre beau système n'aura pas gagné le cœur. Il faut parler au cœur des enfants. Les purs esprits pourront sourire ; c'est la vérité tout de même. Il faut que, de la classe enfantine à la philosophie, dans le choix des sujets de devoirs, des livres à recommander, des extraits des classiques, on s'inspire de cette vérité psychologique. Il faut que tous les maîtres comptent avec le sentiment, qu'ils le

cultivent, le développent et y fassent des appels fréquents (1). C'est quand l'enfant a non seulement compris, mais goûté et aimé le bien, qu'il ne peut plus faire le mal, ou ne le fait que malgré lui.

Ce résultat atteint, notre tâche est terminée.

C'est à la famille, et à la famille seule — et aux aumôniers, leurs délégués — que revient la charge et la responsabilité d'aller plus loin, d'inculquer aux adolescents telles opinions et telles croyances qu'elle préférera. Elle en a le droit, puisque ses enfants lui appartiennent et n'appartiennent qu'à elle — la prétention contraire est une mauvaise plaisanterie de vieux garçon ; — elle en a la possibilité, puisque à l'unité de doctrine elle joint le précieux appoint de l'exemple. S'il se trouve donc des parents — et c'est le cas de presque tous, et je ne cache pas que j'en suis — qui

(1) M. Félix Thomas vient de consacrer à ce sujet tout un ouvrage, *l'Éducation des sentiments*. (Alcan, édit.)

pensent qu'en enlevant tout support religieux à la morale, on lui enlève du même coup toute efficacité ; que le plaisir et les passions parlent plus haut chez nous, surtout dans la jeunesse, que l'idée abstraite et froide du devoir, et que pour animer cette idée, pour l'expliquer, pour lui donner la puissance d'agir sur toutes nos facultés, il est besoin de l'incarner dans la personnalité d'un Dieu, cause première et fin dernière de tout ce qui existe, il faut qu'ils puissent réaliser leur désir, et pour cela il est indispensable que les professeurs ne l'aient pas rendu d'avance irréalisable en démontrant l'absurdité de « l'hypothèse Dieu » ou même seulement son inutilité.

Ils enseigneront donc, en dehors ou à côté des doctrines particulières, le fonds commun à toutes, le minimum métaphysique et moral qui se retrouve indifféremment dans toutes les églises et dans toutes les écoles, se gardant avec soin de toute hostilité contre aucune et observant à l'égard de toutes, sans exception,

non pas une abstention dédaigneuse et qui équivaudrait à une négation, mais une neutralité parfaite, ni mesquine, ni oblique, mais sincère et plutôt bienveillante.

II. — Le sentiment religieux.

Voilà donc la loi morale, la loi du devoir implantée dans l'âme de l'enfant ; la voilà souveraine maîtresse de ses mouvements et de ses actes, en conflit plus d'une fois avec les passions viles et les mauvais instincts, mais le plus souvent victorieuse par sa vertu propre et par celle aussi des croyances confessionnelles dont on l'aura fortifiée.

J'irais plus loin : sans violer la neutralité imposée, je chercherais à lui donner l'appui et l'aiguillon du sentiment religieux.

Le sentiment religieux, *substratum* de toutes les religions, ne se confond pas avec elles. Une

religion est un faisceau de dogmes, une discipline particulière : il est, lui, une intuition du divin, un acte de foi envers un Être qui nous dépasse, qui est meilleur que nous, qui nous aide à nous rendre compte de nous-mêmes et de l'univers (1). Il jaillit chez l'homme mûr de la réflexion philosophique et des expériences douloureuses de la vie. Peu d'hommes lui sont réellement étrangers. Le positiviste qui croit au progrès, l'évolutionniste qui fléchit le genou devant le mur de l'Inconnaissable le confessent à leur manière. A plus forte raison, est-il au fond de n'importe quel idéalisme, puisqu'en fin de compte il n'est pas autre chose que la révélation intérieure et la reconnaissance implicite de l'Absolu.

Sa genèse chez l'enfant est la même que chez l'homme mûr, avec moins de netteté

(1) Voir là-dessus l'*Esquisse d'une philosophie de la religion d'après la psychologie et l'histoire,* par M. Aug. Sabatier. (Fischbacher édit.)

dans la perception, c'est toute la différence. La contradiction, essentielle à notre nature, dont a parlé si éloquemment Pascal, n'est pas une création artificielle de la logique, elle constitue, à l'origine comme à la fin, la vie humaine. Pour la constater et pour en souffrir, l'homme n'a pas besoin d'être devenu philosophe. De même que dans les terreurs du sauvage devant certains phénomènes de la nature, elle se manifeste, chez l'enfant, dans ses étonnements naïfs, dans ces *pourquoi* insatiables, dans ses peurs et dans son impatience de souffrir. La perception et l'expression de l'énigme diffèrent selon l'âge et selon la culture, le frisson religieux est au fond identique.

Notre rôle à nous, parents et éducateurs, sera de le saisir au passage pour y arrêter l'attention de l'enfant, pour lui en donner une conscience aussi claire et raisonnée que le comportent son âge et son avancement intellectuel. Non pas, certes, dans le but de le dé-

courager ou de l'asservir ! Il n'est question que de lui ouvrir le sens de la vie, de lui révéler en même temps que ses limites sa tragique grandeur, de lui apprendre insensiblement à porter les yeux en haut et à s'élever au-dessus du terre-à-terre des préoccupations habituelles jusqu'à la noble inquiétude de ces insondables mystères qui constituent à la fois notre misère et notre dignité. Les moyens ne nous manqueront pas.

L'histoire d'abord. Le sentiment religieux a été de tous les temps et de tous les pays. Nous le montrerons attesté successivement par le fétiche du sauvage, par les oracles de l'Apollon grec et de la Sibylle latine, par le chêne druidique et par les voix de Jeanne d'Arc.

Ensuite la science. La science n'est possible qu'ayant à la base un acte de foi dans l'Absolu. Nous ne laisserons pas ignorer qu'elle n'a pu être entreprise que parce qu'on a cru à la réalité objective de l'univers et à l'har-

monie de cet univers avec notre pensée, et qu'elle n'est continuée que parce que les savants continuent à lui consentir cette croyance. Les premiers principes de toutes les sciences, aussi bien naturelles que mathématiques, sont inexplicables à la raison, *impensables,* dit Spencer ; et les inductions ou déductions fondées sur eux n'ont de certitude que dans la mesure où l'on en accorde à ces principes. Rien n'est donc plus légitime que d'affirmer que « par leurs racines mêmes les sciences baignent dans le mystère » (H. Bérenger), qui, celui-là, ne sera jamais éclairci, car pour qu'il le fût, il faudrait que la constitution intime de notre esprit changeât, ce qui est contradictoire. Et il en est des résultats des sciences comme de leurs prémices. Leur cercle a beau s'étendre, « le mystère reparaît toujours à la circonférence, » (Brunetière) et ce n'est pas pour avoir nommé la lumière, l'électricité, la pesanteur, la vie, que nous savons davantage les définir.

Comme la science, l'art repose sur une

intuition immédiate, l'intuition du beau. Le beau est une croyance qui n'est fournie ni par l'observation ni par l'expérience. Quand l'artiste cherche à réaliser l'image qu'il s'en représente dans sa pensée et quand j'en aperçois des lueurs partielles dans son chef-d'œuvre, nous portons également l'un et l'autre témoignage d'une vision intellectuelle d'ordre, d'harmonie, dont le reflet seulement arrive jusqu'à nos faibles yeux, mais qui échappe à nos prises dans son parfait achèvement. Or notre mission consistant précisément à faire éprouver à nos élèves le plus souvent possible, par les merveilles des lettres et des sciences, ce sentiment du beau, quand nous les verrons gagnés par l'admiration, soulevés au-dessus d'eux-mêmes, portés à la hauteur de ce qu'ils admirent, améliorés et élargis par un enthousiasme inconnu, le moment sera venu de leur indiquer en passant que tout cela n'est plus de la terre et des sens, qu'ils se trouvent en contact momentané avec une réalité invisible,

mais devinée, qu'ils ont l'intuition directe de la beauté, du divin.

Ce qui est vrai de la science et de l'art l'est encore plus de la morale ; celle-ci repose sur une série d'actes de foi : foi à la nature humaine, foi à la conscience, foi en la valeur absolue de la loi morale, foi au bien et au juste, foi au devoir même sans punitions ni récompenses, même sans autre sanction que celle de la joie de l'âme ou du remords, foi en dernière analyse, qu'au delà de ce monde, au delà de l'humanité, au delà du temps et de l'espace existent « des réalités ignorées dont l'âme humaine a le pressentiment, lorsque, sous le seul aiguillon du devoir, elle tend de toutes ses forces vers cet idéal » (1). Idéal du bien, qui, loin d'avoir rien de commun avec ce que nous voyons ici-bas, en est souvent la contradiction, mais qui n'en ravit pas moins l'âme qu'il a touchée, au point qu'elle ne peut plus faire le

(1) Ferd. Buisson, *Revue pédagogique*, février 1898.

mal, ou ne le fait que malgré elle. Chaque fois qu'à travers l'histoire et la poésie nos élèves se rencontreront avec lui, chaque fois qu'ils réchaufferont leurs cœurs au contact de tant de grandes existences dépensées pour la patrie et l'humanité, de tant de types héroïques créés par les génies de tous les âges, nous n'aurons pas de peine à les convaincre, en leur faisant faire un retour sur eux-mêmes, que là encore ils se trouvent en face de nobles expressions du divin, en face d'une lumière venue d'un foyer mystérieux, discernable seulement à son rayonnement et à sa chaleur.

Enfin, n'est-ce pas un jeu de démontrer que ce qui est le plus nécessaire aux hommes, l'institution sociale, avec ce qui la caractérise essentiellement, la famille et la patrie, dépasse la portée de notre raison et réclame un acte de foi pour se soutenir? La preuve, c'est que ses adversaires n'ont pas recours à d'autres armes pour essayer de la démolir. Et il est bien certain que la famille et la patrie étant

fondées sur la subordination de l'individu à l'intérêt commun, cette subordination ou ce sacrifice ne peut pas nous être dicté par la raison, qui nous sollicite à penser surtout à nous, ou qu'il ne nous sera conseillé par elle que si nous devons y trouver notre intérêt particulier. Pour nous élever jusqu'au sacrifice, il faut plus que la raison, plus que la tradition et la coutume, il y faut l'élan du cœur, et le cœur ne prend d'élan qu'en s'appuyant sur la relation où il se sent, par une intuition immédiate et directe, avec la bonté et la justice infinies.

Science, art, morale, vie sociale, tout cela est donc l'expression d'une réalité hors de notre portée, la vision entrevue d'une vérité transcendante, l'inconnu et le mystère, objets par conséquent à leur base d'une série d'actes de foi. Et je ne vois pas pourquoi il serait entendu tacitement que l'acte de foi dans l'harmonie existante entre l'univers et notre esprit qui le connaît serait valable, tandis qu'il fau-

drait rejeter comme arbitraire et faux l'autre, celui qui affirme une harmonie analogue entre cet univers et d'autres éléments de notre nature, qui sont précisément tout ce qu'il y a en elle de plus noble et de plus élevé. La vérité, c'est que l'absolu, le divin, nous environnent de toutes parts, et qu'ils donnent à la vertu, à la morale, à la beauté une certitude qui, pour être d'un autre genre que celle de la science, n'en est pas moins inattaquable et infrangible (1). Cette intuition de l'absolu, cette affirmation du divin, voilà de quoi est fait le sentiment religieux.

Qu'il risque, livré à lui-même, de se dissiper sans résultat, ou, laissé en contact avec l'air extérieur, de céder aux souffles hostiles, je n'entends pas y contredire. Une religion positive sera ou le « globe d'albâtre » qui empêche la lampe de s'éteindre, ou le canal qui ramasse et comprime l'eau pour la lancer plus

(1) C'est ce qu'a parfaitement démontré M. Balfour dans *les Bases de la croyance*, préface de M. Brunetière.

puissamment et à une plus grande hauteur. Mais de s'engager dans cette voie ne regarde plus le maître universitaire, lié par obligation professionnelle à une loyale neutralité. J'ai voulu dire seulement que la culture du sentiment religieux était de son domaine et qu'il pouvait, s'il le voulait, en tirer un excellent parti pour élever les regards des jeunes gens, pour toucher leur cœur et en faire jaillir la vie morale.

II

L'ESPRIT D'INDIVIDUALISME.

Le bon éducateur est celui qui aide l'enfant à se découvrir lui-même, à prendre conscience de ses pensées et de ses actes pour les bien diriger; qui met sa raison et sa volonté en état de se gouverner par elles-mêmes; qui lui apprend à se passer bientôt d'éducateur. On appelle cela développer l'esprit d'individualisme. Mais ce mot ayant reçu des sens multiples et très divers, quelques explications préalables sont nécessaires.

L'individualisme dont il s'agit n'est pas cette funeste doctrine du *chacun pour soi*, qui, quoi qu'en disent ceux qui essaient de parer de noms scientifiques leur sécheresse morale,

plonge ses racines beaucoup plus dans nos bas instincts que dans le système de Darwin ou dans celui d'Herbert Spencer. L'individualiste qui ramène tout à soi, famille, patrie, humanité, et qui, s'estimant d'un prix supérieur à tout le reste de la création, prend tout sans rien rendre, tire de tous sans restituer à personne, s'appelle proprement un égoïste.

L'individualisme qu'il faut cultiver en soi et honorer chez les autres n'est pas autre chose que le développement en tout sens de la personnalité humaine, recherché et obtenu par la mise en valeur de nos facultés intellectuelles, par notre perfectionnement moral, et surtout par un épanouissement, hardi et réglé à la fois, de notre énergie volontaire. J'en fais le synonyme de l'esprit d'initiative et de responsabilité.

Cet individualisme-là est si peu de l'égoïsme qu'il peut aboutir et qu'en réalité il a abouti maintes fois à l'altruisme le mieux caractérisé. Il lui a suffi pour cela d'être appliqué à une

nature généreuse. Saint Vincent de Paul, le chevalier d'Assas, Pasteur, voilà des types reconnus d'abnégation et de dévouement. Ils ne le seraient pas, s'ils n'avaient été individualistes, s'ils n'avaient pas fécondé et porté à leur plus haut degré de puissance les dons naturels qu'ils avaient trouvés en eux. S'ils eussent moins fait attention à eux-mêmes et nivelé à la moyenne de l'humanité les virtualités extraordinaires qu'ils renfermaient, ils eussent été sans doute des gens de bien, sans jamais parvenir au rang de héros du bien.

Et les héros du mal, qu'ont-ils fait autre chose? — Sans doute. Qu'est-ce que cela prouve? Tout simplement que si l'individualisme-égoïsme est une doctrine, le nôtre n'est qu'une méthode, indifférente en soi aux résultats qu'elle obtient et non responsable par conséquent de ces résultats, une méthode de « viriculture ». L'effet dépend de la manière de s'en servir. Par individualisme mal employé les grands tyrans ont été les ennemis des

hommes, comme c'est par individualisme bien appliqué que Vincent de Paul en fut le bienfaiteur.

La question n'est donc pas de savoir s'il faut ou non être individualiste de cette manière. Il le faut, sous peine de se réduire au rang de vague copie d'homme, et, en ce sens, la théorie de Nietzsche, et celle de Maurice Barrès, et celle en un mot de tous les grands panégyristes du Moi est parfaitement juste et avouable. La question est d'appliquer la méthode aux parties nobles de notre nature et non aux parties inférieures et grossières. L'individualisme doit être l'entraînement au bien et au grand. A cette condition, il est presque impossible qu'il ne soit pas, dans une mesure plus ou moins large, altruiste.

Transportée dans l'éducation de la jeunesse, la méthode produit les plus excellents effets. C'est elle qui a conduit les peuples qui en font usage, l'Angleterre principalement, à ce degré de puissance, de vitalité et d'expansion où

nous les voyons. Pour l'Angleterre, on s'en doutait depuis longtemps : on en a eu la certitude absolue, la vision lumineuse, depuis que M. Edmond Demolins a publié les résultats de son enquête sur les causes de la *Supériorité des Anglo-Saxons*, livre aussi peu livresque que possible, sans prétentions littéraires, mais, ce qui vaut mieux, consciencieux, utile et vivant (1).

Ce qu'il prouve jusqu'à l'évidence, le voici en deux mots. L'Anglo-Saxon, n'est-il pas vrai, est en passe de devenir le maître du monde ? Le Canada et les États-Unis lui répondent de l'Amérique ; l'Égypte et le Cap, de l'Afrique ; l'Inde et la Birmanie, de l'Asie ; l'Australie et la Nouvelle-Zélande, de l'Océanie. Son commerce et son industrie dominent l'Europe et le monde entier. Eh bien ! tout

(1) Depuis, M. Edmond Demolins a fait paraître à l'appui de sa thèse un nouvel ouvrage, *les Français d'aujourd'hui*, que j'aurais à recommander également, en prévenant toutefois contre l'esprit de système qui y règne et qui va, semble-t-il, en s'aggravant.

cela est dû à l'individualisme de ce peuple, où chacun ne compte que sur soi, où les enfants sont élevés pour eux-mêmes et non pour leurs parents, où on leur apprend qu'ils n'ont rien à espérer pour leur établissement futur de leur famille ou de la société et tout de leur action individuelle, de leur initiative personnelle, de leur énergie virile; qu'ils ne seront que ce qu'ils se feront.

Et voyez les conséquences. Affranchi du souci d'amasser autant de dots qu'il a d'enfants, le père collabore au peuplement du pays avec moins de circonspection. L'enfant, dressé à l'indépendance, répugne au fonctionnarisme et, en général, à toutes les formes de la servitude. Il leur préfère les entreprises agricoles, industrielles et commerciales, l'essai de sa jeune énergie dans les colonies et sur toutes les parties du globe. Le socialisme, qui est un embrigadement, se trouve enrayé. L'idée de patrie se renouvelle et s'élargit. Les gens heureux se multiplient, puisque le bon-

heur est placé dans l'action. Les parasites, méprisés, diminuent, et, par conséquent aussi, les politiciens. Tout est profit.

En regard, M. Demolins met la France. L'esprit individualiste n'y est pas une plante naturelle. On caserne les enfants, on les fait marcher au tambour, on les gave, en vue d'examens innombrables, de connaissances toutes faites. Puis on leur dit : « Ton diplôme une fois dans la poche, tu n'as plus à t'inquiéter. Avec les économies de tes parents et la dot de ta femme, avec des relations, avec l'avancement automatique que le temps assure dans toutes les carrières, ce serait le diable si tu n'étais pas un homme sauvé. »

Tels enfants, tels hommes ; tels hommes, telle nation. La natalité, amenant avec elle l'augmentation des charges, diminue. Faute d'esprit d'initiative, et par vanité mal placée, il y a pléthore de fonctionnaires et disette d'agriculteurs. Le budget enfle à crever. Les campagnes se vident au préjudice des villes.

Les colonies servent à nourrir de nombreux fonctionnaires qui s'y déplaisent et à ruiner les rares colons assez imprudents pour y aventurer leurs capitaux. Tout tourne en matière d'exploitation au profit de parasites : le socialisme exploité par tous ceux qui, n'ayant rien, font le vœu d'avoir tout ; l'idée de patrie, par des chauvins avisés qui dans le militarisme à outrance se ménagent des positions paisibles ; la politique, par des ratés auxquels la parole est cent fois plus facile et plus lucrative que l'action.

L'antithèse est absolue, violente : tout va bien en Angleterre à cause de l'éducation individualiste de l'Anglo-Saxon ; tout va mal en France à cause de l'absence de cette éducation. Il n'y aurait d'espoir de relèvement pour les Français que s'ils rompaient net avec une routine séculaire pour s'assimiler les qualités de la race anglo-saxonne.

Dans la thèse de M. Demolins, comme dans toutes les thèses, il faut réserver la part

de l'exagération. Par exemple, je ne voudrais pas jurer de la valeur scientifique de sa fameuse classification en sociétés à formation particulariste et sociétés à formation communautaire.

Il est certain aussi que tout ne va pas si bien de l'autre côté de la Manche. Ce ne sont pas des mythes que ces immenses quartiers lépreux de Londres, et ces processions interminables de sans-travail qui, à certains jours, défilent, muets et sombres, sur la place de Trafalgar. Ni des légendes non plus, ces scandales qui éclatent à intervalles réguliers dans les plus hauts rangs de la société anglaise, malgré tous les efforts de l'hypocrisie officielle pour les étouffer. On dit aussi qu'aux Indes, au Canada, et ailleurs, la domination anglaise ne va pas sans quelque résistance.

Comment omettre d'ailleurs, à côté et en dehors de leur esprit d'initiative, tant d'autres circonstances favorables qui ont concouru à assurer à nos voisins leur prospérité inouïe.

Grâce à leur situation géographique, les forces et les ressources que les autres nations de l'Europe ont dépensées durant ce siècle à se faire la guerre, eux les ont employées au développement de leur industrie et de leur empire colonial. Ils n'ont eu qu'à se baisser pour ramasser, au dix-huitième siècle, les Indes et le Canada; de nos jours, l'Égypte. C'est nous qui leur avons préparé ces magnifiques conquêtes. Ils ont eu de plus la chance extraordinaire d'avoir à leur disposition dans leur propre sol d'inépuisables réserves de houille, et c'est la houille qui leur a fourni les moyens de devenir les premiers industriels et les premiers manufacturiers du monde. Et voici qu'à présent ce sont des mines d'or qu'ils découvrent dans leurs colonies d'Australie et du Cap, juste à point pour y déterminer un afflux opportun d'émigrants et un développement économique considérable.

Par contre, en France la situation n'est pas aussi noire qu'on voudrait nous la dépeindre.

Il y a des vertus domestiques, il y a de la résistance au mal, il y a de la sobriété et de l'économie. La générosité et l'amour de la justice sont des qualités foncières de l'âme française. Les logis des paysans et des ouvriers pourraient être plus confortables, je le veux, mais le moyen de leur faire un crime de la modération de leurs besoins? Sans compter que tandis que les paysans anglais sont un peuple de locataires, l'immense majorité des nôtres habitent dans leurs propriétés. Il y a trop de fonctionnaires et pas assez d'agriculteurs? Simple anomalie momentanée. Que, par exemple, les niveaux des examens s'élèvent, et on verra les candidats aux écoles du gouvernement et aux fonctions administratives décroître sensiblement. Que le revenu de l'argent baisse jusqu'à celui de la terre, et l'agriculture reviendra en honneur.

N'importe, ces réserves faites, la thèse de M. Demolins est juste au fond et inattaquable. Le facteur non pas unique certes, mais essen-

tiel, de la supériorité de la race anglo-saxonne est son système d'éducation nationale, comme c'est au nôtre qu'il convient d'imputer en grande partie l'infériorité de la race française.

Le système anglais regarde l'avenir ; il se préoccupe d'adapter les nouvelles générations aux conditions actuelles et sans cesse en évolution de la société. Pratique avant tout, il habitue l'enfant, par un entraînement physique et intellectuel approprié, à ne compter que sur sa propre action, il lui fait de l'effort et de l'initiative un besoin et un plaisir. Après le collège, le jeune homme sait qu'il n'a plus rien à attendre de sa famille, et, quant à l'État, il ne lui demande que la protection de sa personne. Fort de ses muscles endurcis, de son cerveau outillé, de sa volonté aguerrie, il entre seul dans l'arène de la vie et devient un ingénieux industriel, un négociant actif, ou un hardi colonisateur.

Le système français regarde le passé : au milieu d'une société en perpétuel devenir et

retournée par plusieurs révolutions, il élève les enfants comme il y a deux cents ans, quand les cadres sociaux étaient fixes et qu'on trouvait dans sa famille, dans sa caste, j'allais dire dans sa case, et dans l'État tous les points d'appui nécessaires pour se soutenir. Hypnotisé au lycée sur un programme d'examen, dorloté à la maison sur les genoux de sa mère, l'enfant perd peu à peu tout esprit d'initiative et d'entreprise. En passant du lycée et de la famille dans une profession libérale ou dans une place de fonctionnaire, il passe d'un oreiller sur un autre. S'il ne réussit pas, c'est un déclassé, en quête de compensations dans la politique et le journalisme; il va grossir les rangs de cette armée de prolétaires intellectuels, mille fois plus dangereux pour la société que les autres par leur savoir-faire et par leur savoir.

C'est cette conception rétrograde de la vie et le système d'éducation qui lui est adapté qu'il faut changer, si nous ne voulons pas,

dans des temps plus ou moins éloignés, tomber au rang de race mineure, satellite et cliente des races plus fortement trempées. A la routine actuelle il faut substituer un idéal nouveau, cet individualisme dont je parlais tout à l'heure et qui est une personnalité vigoureuse, étendue dans tous les sens, affranchie dans le corps des influences extérieures, dans l'intelligence et dans la volonté des préjugés de caste et des sottes dépendances sociales. Soyons des Anglo-Saxons, c'est-à-dire des hommes de hardiesse, d'initiative, d'énergie.

Alors que faire ? Copier les Anglais? Non : de copier les Allemands, comme nous l'avons fait après la guerre de 1870, cela ne nous a pas réussi. Chaque race a son génie, son tempérament, absolument inaliénables ; il est vain de prétendre leur en substituer d'autres, supposé que ce ne soit pas dangereux. Ayons donc toujours présentes à notre esprit les données de notre propre tradition, tenons-

nous-y avec constance, mais dans la limite même de ces données, rivalisons avec les Anglais en essayant de pratiquer les lois dont l'observation les a menés si haut et si loin.

Par exemple, sans jeter trop tôt nos enfants à la rue, il serait, je crois, possible de cesser de meilleure heure de les traiter en enfants et de leur accorder, dans certains actes sérieux, plus d'indépendance, afin qu'ils fissent l'apprentissage de la responsabilité. Nous devrions, à la maison, les initier plus tôt à nos affaires privées, et, au lycée, autoriser les plus grands à fonder, sous le patronage prévoyant de leurs maîtres, des associations scolaires, athlétiques ou autres, qu'ils administreraient entre eux librement. Sans supprimer du coup punitions et examens, ne serait-il pas profitable de les détourner d'envisager la possession du bienheureux diplôme comme le but de la vie et le terme de tout effort, de développer chez eux davantage, et notamment par l'influence des sports athlé-

tiques, l'esprit d'initiative et la volonté, de travailler surtout à former des caractères?

Il n'y aurait rien à perdre non plus à diminuer par tous les moyens la superstition des carrières militaires, administratives et soi-disant libérales et les ineptes préjugés contre celles de l'agriculture, du commerce et de l'industrie. Les premières rivent à l'attache en fournissant juste de quoi ne pas mourir de faim ; mais on les recherche par snobisme ou pour la sécurité qu'on y trouve du lendemain. Carrières de passive docilité, elles contribuent à entretenir les Français dans des défauts qui ne sont pas de la race et qui ne nous ont été inoculés que depuis cent ans. Des officiers, des juges, des avocats, des médecins, des professeurs, des écrivains, il en faut assurément, et la question n'est pas d'en tarir la source. Mais au lieu d'orienter tout le monde dans cette voie, il vaudrait mieux n'y pousser que ceux qui spontanément et de bonne heure auraient marqué pour les

professions purement intellectuelles une vocation déterminée (1).

Les autres, qu'on s'en garde bien ! Encourageons-les plutôt à suivre les carrières pratiques, d'agriculteurs, de commerçants, d'industriels, d'ingénieurs, de financiers, en parlant d'elles avec estime, en les traitant sur un pied d'égalité avec les autres, en offrant à ceux qui en sentiraient le goût une préparation directe et solide. Ces carrières-là, il est vrai, après les avoir conquises, il faut les conserver, il faut les reconquérir en quelque sorte jour par jour par une activité laborieuse et soutenue. Mais aussi il n'y a pas de meilleure école pour rendre à notre race ses qualités, aujourd'hui si rares, d'initiative hardie, d'âpre énergie, d'indépendance personnelle, et à notre esprit national le goût de ce qui dure et le sens des réalités.

(1) M. Jules Lemaître a écrit là-dessus dans *le Figaro* une série d'articles qui ont eu un grand retentissement qu'ils méritaient.

Surtout, en arrachant les jeunes gens aux vieux courants qui les entraînent, il importerait beaucoup d'appeler leurs regards sur l'état présent du monde, sur la force des choses qui l'emporte à la conquête économique du globe, à l'exploitation de ses trésors, à l'expansion coloniale et maritime. Au lieu de s'hypnotiser sur la capitale, s'ils ont à quitter leur province, qu'ils aillent, avec la protection intelligente et soutenue de la mère-patrie, coloniser et mettre en valeur ces immenses pays que le sang de nos soldats nous a procurés en Afrique et en Extrême-Orient. Mais qui ne voit qu'à de pareilles entreprises une éducation spéciale s'impose ? Non certes une éducation de fonctionnaire doux et docile, mais d'homme de lutte, robuste au physique et au moral, incliné au pratique et au réel, trempé de caractère, s'élançant dans la vie sans crainte des périls et des difficultés, audacieux et persévérant, habile à se débrouiller par lui-même et

à se retourner suivant les éventualités (1).

Enfin, et c'est même par là qu'il faudra commencer, il serait urgent que les familles françaises, les familles bourgeoises en particulier, s'affranchissent des idées arriérées qui pèsent sur elles et qu'elles se persuadent bien qu'elles n'ont pas à faire la fortune de chacun de leurs fils. Métier de forçat pour le père, calcul déplorable pour l'enfant qui, assuré de l'aisance, ne prend plus la peine de l'acquérir et se laisse aller au sommeil. Cette réforme est beaucoup plus importante que celle de l'internat, dont la rudesse, après tout, vaut encore mieux pour l'enfant, que le dorlotage du foyer domestique ; plus importante que celle des règlements et des programmes scolaires, qui, en l'état actuel des mœurs, servent tout au moins de frein à l'esprit de désordre et d'aiguillon à la paresse. A coup sûr, elle

(1) C'est la thèse favorite du P. Didon dans ses allocutions à la jeunesse, qu'il a recueillies en volume et publiées sous le titre *l'Éducation présente*. (Plon édit.)

doit leur être antérieure, car les autres ne sont pas possibles sans celle-là, la famille et la société neutralisant l'influence de l'école, ou, qui pis est, l'école se réglant finalement sur la famille et la société.

Voilà pour les mœurs. Mais les institutions, surtout en France, réagissant sur les mœurs, peut-être y aurait-il lieu d'en modifier aussi quelques-unes sans préjudice pour la constitution fondamentale du pays. Ce ne serait pas, par exemple, le révolutionner de fond en comble que de décider que les intérêts professionnels auraient au Parlement une représentation plus en rapport avec leur importance, au risque d'y rencontrer moins d'avocats et de médecins. Notre régime de succession et notre centralisation administrative ne sont pas non plus des bases si essentielles de l'édifice qu'il faille craindre d'y porter une main sacrilège sous peine de le renverser. Enfin, il faudrait avoir la liberté d'association, pour que l'individu ne se trou-

vât plus isolé en face de l'État omnipotent.

Éducation, mœurs, institutions, je m'aperçois que voilà bien des réformes proposées, et, quoiqu'elles soient facilement et immédiatement réalisables, il ne faudrait pas connaître la torpeur formidable de la routine française pour oser espérer qu'elle se réveillera enfin.

Aujourd'hui, M. Demolins lui-même n'oserait pas soutenir que tout le monde, en France, n'avait pas vu comme lui quels sont les moyens propres à nous relever. Seulement, comme ils sont gênants et qu'ils dérangent nos habitudes, nous faisions semblant de ne pas les avoir aperçus. Les plus résolus en proposaient cent autres, hormis ceux-là. Je fais allusion, par exemple, aux ligueurs de l'*Action morale*, à ces hommes distingués qui prêchent le renouvellement social par l'esprit de sacrifice, l'immolation de soi-même et l'amour du prochain. Comme si la morale pouvait avoir pour l'amélioration de la société

la même efficacité que pour celle de l'individu ! Comme s'il suffisait de la prêcher pour qu'elle fût pratiquée ! Dans ces chapelles laïques, je vois beaucoup d'évêques pour peu de fidèles. Et il en sera ainsi tant que M. Desjardins et les autres s'obstineront à mettre la charrue avant les bœufs, à faire tomber le bon grain de leurs paroles sur un terrain rebelle à le recevoir. Ils prêchent l'effort et le triomphe sur soi-même à des générations auxquelles la famille, l'école et le milieu social dans son ensemble insinuent de bonne heure le goût de la vie tranquille, sans secousses et sans aléas. C'est ce milieu qu'il faut modifier avant toute chose, dans le sens de l'effort continu, de l'énergie intense, de l'esprit d'initiative et de responsabilité. Et de compter avant tout sur soi-même, cela n'empêche pas, je vais le dire, de s'aimer et de s'assister les uns les autres.

III

SOLIDARITÉ ET CHARITÉ CHRÉTIENNE.

L'esprit d'individualisme, voilà donc ce que nous placerons à la base de notre système d'éducation. Chacun a le droit et le devoir de cultiver le lot de facultés qu'il a reçues en naissant, de les porter à leur plus haut point de richesse et de fécondité, d'en tirer à son profit et à son honneur le meilleur parti possible. C'est la condition indispensable de n'importe quel progrès dans l'ordre privé comme dans l'ordre public.

Mais nous vivons en société. Par la nature même des choses, notre Moi entretient des relations et des dépendances inévitables avec la patrie et avec l'humanité ; il ne peut même

se développer qu'avec leur complicité; il est le premier intéressé à leur conservation et à leurs progrès. D'où des devoirs sociaux et des obligations de solidarité qui ne s'imposent pas avec moins de force à chacun d'entre nous que la culture de son propre Moi.

Cette vérité fondamentale n'a pas été toujours reconnue comme telle. Il y a eu, il y a encore des gens pour pousser le culte du Moi jusqu'à ses extrêmes limites, pour attribuer à l'individu non seulement la priorité à laquelle il a droit, mais pour ne considérer que lui, que son bonheur, indépendamment de la collectivité et même à ses dépens, comme si l'individu était, selon les vœux de la nature, le but, la fin de la création. A les en croire, tous les règnes de la nature : minéral, végétal, animal, nous présentent le spectacle d'une vaste mêlée dans laquelle la loi du développement de chaque être se heurte à la loi du développement de l'autre. De l'évoluante cellule à l'homme dernier-né,

c'est une bataille éperdue. Et si de l'individu nous reportons les yeux sur les espèces, de l'homme sur les nations, nous retrouvons partout le même universel massacre. Pas d'autre loi que la loi du plus fort. Il faut un vainqueur et un vaincu. Or ce qui est doit être, et l'homme, s'il veut rester dans les conditions de sa nature, n'aura, pour se faire une règle morale, qu'à l'emprunter à la réalité qui l'entoure. Il y a une mêlée sociale comme il y a une mêlée de tous les éléments de l'univers, et l'homme devra s'appliquer à devenir le vainqueur, sinon le meurtrier de l'homme, comme la bête l'est de la bête, le lichen du lichen. Rien de sacré que le besoin de vivre à tout prix et d'épanouir ses virtualités. Malheur aux débiles, malheur aux simples, malheur aux bons !

Ne poussons pas les choses au noir ; tous nos individualistes ne sont point à ce degré débarrassés de scrupules. N'empêche que si leur doctrine venait jamais à triompher, on

s'apercevrait vite combien elle est antisociale. Avec elle, on ramasse une agglomération d'individus, on ne fonde pas un peuple, une société. Cet individualisme sans frein est un isolant : à une société, pour s'organiser et durer, il faut un lien collectif, une âme commune, qui relie les uns aux autres les individus d'une même génération, et les générations entre elles. A bien lire l'ouvrage de M. Demolins sur la supériorité des Anglo-Saxons, on n'y découvre pas autre chose : il aboutit à prouver que si les Anglo-Saxons doivent leur prospérité extraordinaire à l'individualisme de chaque citoyen pris à part, ils ne le doivent pas moins à celui du Royaume-Uni pris collectivement. Or la politique anglaise ne peut être individualiste qu'à la condition qu'il existe entre tous les Anglais une réelle communauté de mœurs, de sentiments et de traditions, dont cette politique ne sera, à l'étranger, que l'écho et comme le prolongement.

On a mis quelques années en France pour s'apercevoir de cette vérité, mais on y vient. Il n'y a presque personne aujourd'hui qui osât publiquement enseigner la pure morale individualiste, et l'Université, la première, s'en garderait comme d'une hérésie. L'immense majorité de ceux qui ne veulent plus accepter une morale que de la raison et de la science ont renié celle-là pour embrasser celle de la solidarité. Un de ceux qui l'ont fait avec le plus d'éclat et de chaleur est M. Léon Bourgeois (1); et la propagation de cette doctrine n'a rien perdu à être entreprise, non plus par des spéculatifs, mais par un chef de parti. M. Maurice Barrès lui-même, le grand-prêtre du Moi, semble être venu à résipiscence. Ses *Déracinés*, qu'est-ce autre chose que le tableau du lamentable avortement de l'individualisme dans les générations présentes et qu'un éloquent rappel à la solidarité avec nos aïeux, à la con-

(1) Dans beaucoup de ses discours et notamment dans l'opuscule intitulé *Solidarité*.

tinuité de nos vieilles traditions? Récemment enfin, un maître des plus écoutés, M. Ferdinand Brunetière, dans une série de conférences et d'articles contre l'individualisme, a porté à cette erreur des coups dont elle aura dans beaucoup d'esprits de la peine à se relever.

Il est certain en effet que la solidarité est un fait de nature. Considérez le règne minéral, végétal ou animal, les choses et les êtres vous paraîtront créés pour se grouper ou se soutenir comme une chaîne continue jusqu'au premier germe. Si, dans l'humanité, la solidarité ne présente pas le même caractère de fatalité que dans les règnes inférieurs, c'est qu'à ce moment de l'évolution universelle, la liberté apparaît, mais la solidarité n'y est pas moins évidente. « Les hommes ne font pas nombre à travers le temps, ils font suite. » (1) Aux générations passées et à la série incalculable

(1) Ch. Recolin, *Solidaires*. (Fischbacher édit.)

de leurs efforts musculaires ou intellectuels nous devons la qualité plus raffinée de notre nourriture et de nos vêtements, le perfectionnement des objets les plus usuels, la domestication des forces de la nature, surtout notre avancement intellectuel et moral attesté par la distance qui sépare l'homme des cavernes d'un saint Vincent de Paul.

Aux vivants nous ne sommes pas moins redevables qu'aux morts. Nul ne peut se vanter de n'avoir besoin que de lui-même. Il serait facile de prouver au parvenu qu'il ne s'est pas fait tout seul, que son étoile a été la main d'un ami, un bon conseil, une première mise de fonds, l'imitation d'un prédécesseur, les vertus et les talents déposés en lui par ses parents disparus ; à l'homme de génie, au grand inventeur, que la tête ne peut pas dire à la main : « Je n'ai pas besoin de tes services, » puisqu'il ne saurait vivre sans le concours quotidien d'une légion d'êtres anonymes : boulangers, maçons, forgerons, indispensa-

bles à son loisir et à son essor. Dans une certaine mesure, Pasteur a eu pour collaborateurs l'ouvrier qui affinait ses lancettes et celui qui arrondissait ses cornues.

Et par conséquent la conclusion s'impose. Pas d'égoïsme, car nul ne vivant de soi, nul ne doit vivre pour soi. Notre devoir est tracé partout dans la nature. Coupables nous serions si nous ne savions pas le lire. Il consistera à ne pas contredire la nature physique et morale, mais à la « continuer par choix », à achever le fait dans le devoir librement accepté, à « transformer la solidarité mécanique en solidarité consentie, ce qui est en ce qui doit être, la réalité en obligation, le joug en levier, la lutte pour la vie en concours pour la vie ».

Telle est la morale solidariste. Elle est belle, qui le nierait? Confirmée par les dernières découvertes scientifiques, elle répond également aux progrès de la conscience. Être à la fois soi-même et les autres, et cela par raison, par libre consentement, quel ma-

gnifique idéal ! C'est celui-là même que l'Université fera sien. Elle hésitera d'autant moins qu'il ne divise personne. Il est réclamé par toutes les églises et par toutes les écoles sans distinction. Aux libres penseurs qui le présentent comme issu du progrès des sciences et qui veulent le faire pratiquer aux jeunes générations sans l'appuyer autrement que de la libre adhésion de l'intelligence et de la volonté, écoutez comme répond un croyant, M. Charles Recolin, dans son beau livre *Solidaires,* un livre de critique autant que de foi.

Il ne faudrait pas, s'écrie-t-il, que la science moderne s'enorgueillît de la découverte de l'idée de solidarité comme d'une conquête, elle est tout entière, principe et application, dans l'Évangile. Elle n'est pas nouvelle, elle s'était seulement perdue. On ne l'a pas inventée, on l'a reprise. La solidarité, c'est la charité chrétienne; non pas l'aumône, dont on a trop souvent raison de médire, mais

la charité au sens étymologique et profond de ce mot, l'amour du prochain, que le christianisme a placé à la base de sa doctrine, l'amour inspirant le sacrifice et le don de quelque chose de soi.

Nous la devons plus particulièrement à saint Paul. C'est de lui, en effet, que nous tenons cette affirmation précise et brève comme une formule : « Nous sommes les membres les uns des autres. » Il y revient sans cesse : « Les membres les plus faibles sont les plus nécessaires. » — « Si un membre souffre, tout le corps souffre avec lui. » — « L'œil ne peut pas dire à la main : Je n'ai pas besoin de toi. » Et telle est la place qu'elle occupe dans ses épîtres, qu'il serait facile en rapprochant les passages où il l'expose « de composer tout un traité sur la solidarité que ne désavouerait pas un sociologue moderne ».

Le moment est donc venu pour les chrétiens, conclut M. Recolin, de revendiquer

leur bien. Les philosophes disent qu'à l'ancienne morale, individualiste et solitaire, il faut substituer désormais une morale *sociale* qui ne sépare pas les devoirs envers soi-même des devoirs envers le prochain et donne ceux-ci pour mobiles à ceux-là.[1] Les philosophes ont raison, mais qu'ils ne fassent pas les ignorants et qu'ils aient la bonne foi de rattacher leur enseignement à celui de saint Paul, qui a dit : « Nous sommes membres les uns des autres, » sous l'inspiration de la prière du Christ : « Qu'ils soient uns, ô mon Père, comme nous sommes un. » Ils ajoutent : l'équilibre de la société n'est pas stable et son état présent ne saurait durer ; il faut ou qu'elle s'écroule dans l'incendie allumé par la haine qui couve partout, ou qu'elle se transforme en prenant son point d'appui et son levier dans la solidarité. D'accord, mais qu'ils nous renvoient tout simplement au christianisme, dont l'article fondamental est celui-ci : « Aimez-vous les uns les autres. »

La solidarité n'est pas autre chose que la charité chrétienne laïcisée.

Je ne crois pas qu'on puisse accepter sans réserves cette conclusion. Pratiquement, solidarité et charité aboutissent au même résultat ; théoriquement, elles correspondent à deux doctrines profondément divergentes. Il y a entre elles la même différence qui existe entre une constatation scientifique et un sentiment. Tandis que la charité, pour nous solliciter à secourir nos semblables, s'adresse à notre cœur, l'autre fait appel surtout à notre raison et à la notion du devoir ; elle a la prétention de transformer la fraternité chrétienne, fondée librement sur un acte de foi, en une obligation déduite de lois scientifiques et susceptible de passer dans la loi civile.

Je ne me dissimule d'ailleurs les points faibles ni de l'une ni de l'autre. Si la charité, aux yeux du libre penseur, est entachée de mysticisme, la science ne me parait pas avoir jusqu'ici suffisamment établi la raison pour

laquelle l'individu est tenu à se sacrifier à ses semblables, en d'autres termes, pourquoi l'homme doit se croire toujours obligé de faire le bien et d'éviter le mal.

Mais qu'importe en ce moment? Loin d'avoir voulu rappeler ce qui, trop évidemment, hélas! sépare solidaristes et croyants, mon intention, au contraire, a été de montrer ce qui les rapproche. Qu'ils tirent leur idéal du progrès des sciences ou qu'ils lui attribuent une origine divine, l'idéal est le même pour tous. Ils s'accordent à reconnaître notre intime dépendance les uns des autres et l'obligation pour chacun de payer la dette qui lui incombe vis-à-vis de tous. C'est pourquoi, je le répète, il est naturel et légitime que l'Université pose la notion de la solidarité humaine à la base de son enseignement moral, puisque c'est un principe généralement admis comme vrai, et puisqu'il sera possible à chacun de l'ajuster, au moyen d'interprétations particulières dont il sera seul juge, à n'importe quelle doc-

trine religieuse ou philosophique. C'est plus que son droit, c'est son devoir ; car cette notion est le correctif et le complément indispensables de la méthode individualiste dont j'ai parlé précédemment et qui sans cela deviendrait, suivant les individus, anarchique et subversive.

Que le maître commence donc par se pénétrer lui-même de ce sentiment profondément humain et vrai d'une vérité éternelle. Il s'attachera ensuite à l'inculquer, par des exemples concrets non moins que par la démonstration, à son jeune auditoire. Il habituera ses élèves à se rendre compte de la gravité de tout ce qu'ils disent et de tout ce qu'ils font par le retentissement bon ou mauvais que leurs paroles ou leurs actes ont sur la société. Il leur inspirera le noble désir de n'exercer que des influences utiles et de travailler de toutes leurs forces, dans la sphère d'action, si humble soit-elle, où ils seront placés, à ne faire lever autour d'eux que des germes de justice et de bonté.

Et plus tard, parvenus à l'âge mûr, ils retireront de cet enseignement commun un autre avantage très considérable. Ils auront appris que, tout au moins sur ce terrain spécial de la solidarité humaine, libres penseurs et croyants, au lieu de s'excommunier réciproquement et de s'affaiblir dans une guerre sans merci, ils peuvent, ouvriers d'une même tâche, se traiter en alliés et unir leurs efforts dans une action commune. Si réellement, dans le triomphe de leurs idées, c'est le bien public qu'ils poursuivent de préférence à un intérêt particulier, ils seront conduits à travailler de concert et, sans préjudice de leurs opinions individuelles, à accueillir, de quelque parti ou religion qu'elles viennent, toutes les bonnes volontés.

IV

L'ÉDUCATION NATIONALE.

I. — La patrie.

En prêchant à un jeune homme la solidarité humaine, il ne faudrait pas se dissimuler que cette notion est encore trop vaste pour que son esprit, qui s'essaye à peine aux généralisations, puisse l'embrasser dans toute son ampleur. Celle de la solidarité entre citoyens d'une même patrie le frappera davantage par ses proportions plus réduites, et il sera plus facile de lui en faire saisir les avantages et admettre l'obligation. Car nous rangeons l'amour de la patrie au nombre de ces principes supérieurs que nous appelons les fondements de l'éducation universitaire. Il s'impose au même degré que les précédents par

son caractère de nécessité, d'utilité et d'universalité.

La patrie n'est ni une fiction mythologique ni l'œuvre de la fantaisie humaine. Beaucoup d'éléments entrent dans sa définition : le territoire, la race, la langue, la religion, un passé commun et des intérêts identiques; aucun ne lui est adéquat. La patrie est plus et mieux que cela, c'est une personnalité morale, indépendante du caprice ou de la violence des politiques, faite d'une certaine communauté de penser et de sentir, d'une certaine harmonie des sympathies et des antipathies, de la conception et de la poursuite par plusieurs hommes associés d'un même idéal (1). La patrie consiste dans le caractère national, lequel peut subsister en dépit de beaucoup de diversités et même de dissentiments politiques et religieux. Lui-même se transforme suivant l'évolution historique,

(1) Lire le beau livre de M. Louis Legrand sur *l'Idée de Patrie.* (Hachette édit.)

mais sans que le fond en soit jamais altéré.

On ne parviendra jamais, même par la réalisation de la fraternité universelle, à détruire l'idée de patrie. Y réussirait-on qu'on n'aurait pas à s'en féliciter. Car à la patrie nous devons, contre très peu d'abus, un nombre considérable de services. C'est elle qui nous garantit l'indépendance et, par suite, la dignité du caractère ; qui inspire le courage de tenter de grandes entreprises, qui abrite l'originalité de chaque peuple et profite par là aux intérêts généraux de l'humanité. Au dedans, elle protège la famille, l'éducation, la propriété, le travail, la sécurité, la bienfaisance, la liberté, autant de bienfaits auxquels l'habitude d'en user nous rend insensibles, mais de la privation desquels nous souffririons cruellement. Enfin, elle imprime au caractère une orientation, à l'intelligence un stimulant ; elle suscite au cœur un mouvement d'affections désintéressées qui nous relèvent au-dessus de notre égoïsme habituel.

Sauf quelques rares exceptions, la patrie est aussi ce qui divise le moins, c'est peu dire, ce qui rapproche le plus. Elle retient également tous les cœurs, elle les fait vibrer à l'unisson. On le voit surtout dans les moments de crise, quand son honneur ou sa sécurité sont exposés. On oublie alors tous les désaccords et toutes les querelles pour se confondre dans un même sentiment d'angoisse et d'affection.

Pour toutes ces raisons, il importe de faire de la patrie le fondement de la pédagogie nationale. Seulement, pour elle comme pour la loi morale et la solidarité, nous nous y attacherons surtout à titre de principe d'union et d'harmonie. M. Maurice Barrès a nié qu'il en fût ainsi. Son universitaire confond en effet la patrie avec un parti, le sien, celui qui doit lui procurer fortune et pouvoir : « Qu'est-ce que la France? dit-il. Une collection d'individus? un territoire ? Non pas, mais un ensemble d'idées. La France, c'est l'ensemble

des notions... qui composent la tradition de notre parti. On est Français autant qu'on les possède dans l'âme. » Ainsi donc, au sens de Bouteiller, on ne naît pas Français, on le devient si on a sucé le lait de la doctrine de son parti, et on ne le devient qu'à cette condition. En vain vous lui répliqueriez que votre famille habite le sol français depuis des siècles, que vos aïeux l'ont fécondé de leur sueur, ou arrosé de leur sang, ou illustré de leurs travaux ou de leurs exploits, il ne reconnaît comme compatriotes que ceux qui pensent comme lui. Par contre, les idées de son parti auraient la vertu de donner la réalité de Français à des étrangers, arrivés d'hier, et dont la race, les instincts et les traditions seraient radicalement et de temps immémorial hostiles aux nôtres.

A mon tour de détromper M. Maurice Barrès. Ce patriotisme-là, s'il est celui de quelques universitaires, ce que je veux ignorer, ne l'est pas de l'Université en général. Sur

la patrie pas plus que sur la loi morale, nous n'avons de ces subtilités et de ces exclusivismes. Nous sommes plus simples et plus traditionnistes qu'il ne se le figure. Sans préjudice de nos opinions individuelles, qui, je le reconnais, sont presque unanimement libérales, la patrie n'est pas pour nous un système politique particulier, matière à querelles et à divisions mortelles à la sérénité de l'école. En politique comme en religion, nous professons que ce serait faire acte de sectaire et d'usurpateur si nous tâchions d'imposer aux jeunes gens qu'on nous confie une doctrine particulière en opposition directe avec celle de leurs parents.

Qu'est-ce donc, selon nous, que la patrie ? Je viens de le dire, c'est cette personnalité morale, indépendante des théories politiques ou autres, formée d'un amalgame séculaire d'éléments particuliers : race, territoire, langue, histoire, faite surtout d'un caractère national déterminé, personnalité neutre, ou

plutôt incontestée, qui représente au milieu des autres nations de l'Europe la perpétuité de la nation française. Voilà la notion, ni contingente ni passagère, mais nécessaire et stable, dont nous entendons faire aussi la substance et le but de l'éducation universitaire. Qui pourrait s'en scandaliser ?

Il y a un point cependant qu'il convient d'éclaircir. J'ai dit moi-même que le caractère national, indestructible dans son essence, se transformait pourtant suivant l'évolution historique, et j'ajoute qu'avec lui se transforme également l'idée de patrie dont il constitue le fond principal. Personne ne le contestera. On ne se faisait pas chez nous la même idée de la patrie avant la guerre de Cent ans qu'après Jeanne d'Arc, après la royauté absolue que pendant la féodalité, sous Louis XIV qu'après 89. La Révolution française surtout, par le renouvellement général des conditions politiques et sociales, a marqué d'un trait nouveau sa physionomie, et ce trait, conservé

par Napoléon, accepté par la Charte, consacré à nouveau par des révolutions successives, demeure à jamais ineffaçable : c'est le libéralisme en matière civile et religieuse. La patrie française ne se conçoit plus sans ces deux droits primordiaux, la liberté civile et la liberté de conscience. Ceux-là même qui boudent le plus le progrès s'en réclament comme les autres, et il ne serait plus possible au pouvoir personnel, s'il était restauré, de les confisquer. Par conséquent, il va de soi que l'idée de patrie que nous voulons mettre à la base de l'éducation nationale, nous n'irons pas la chercher par delà les temps écoulés jusque sous l'ancien régime; nous adopterons celle qui est en honneur aujourd'hui dans les partis politiques les plus différents, sous peine de condamner nos élèves à vivre plus tard en étrangers au milieu de leurs concitoyens.

Les *Instructions* font mention d'un autre trait de notre sentiment national sur lequel on appelle l'attention du professeur pour qu'il

le maintienne et le développe avec soin, je veux parler de ce qu'il a d' « international » et d' « humain » :

« La culture du sentiment national est délicate. Il faut avant tout fortifier le naturel amour du pays natal, raisonner cet instinct et l'éclairer ; mais, en France, sous peine d'une déchéance de notre esprit, nous ne devons ni oublier l'homme dans le citoyen, ni rétrécir, au profit apparent de notre pays, la place de l'humanité...

« La méthode qui prescrit de mettre partout notre pays au premier plan et le monde en prolongement expose l'écolier à des préjugés trop forts. Elle va directement contre le but qu'elle se propose... Nous n'avons jamais été, nous ne serons jamais des particularistes. Il fait partie de notre profession de Français d'aimer l'humanité et de la servir. »

Oserai-je exprimer le regret que les *Instructions* aient passé si rapidement sur le problème de psychologie le plus délicat qui se puisse

imaginer et dont la solution comporte les conséquences les plus graves? Il fait partie de notre profession de Français d'aimer l'humanité et de la servir, j'en suis fier, et je reconnais qu'il faut entretenir dans notre jeunesse une si éminente vocation. J'observerai seulement que le sentiment national et le sentiment international sont contradictoires l'un à l'autre. On nous demande de conserver jalousement ces deux tendances et, par conséquent, de les concilier dans la bonne mesure, de nous tenir dans un juste milieu. Est-on bien sûr qu'on ne soit pas ici en pleine abstraction? Le juste milieu est bon en théorie : dans la pratique les hommes, et à plus forte raison les enfants, ne savent guère s'arrêter à la limite précise où un principe vrai se fausse en s'exagérant.

Dans l'espèce, le doute n'est pas permis, surtout aujourd'hui où la patrie, en outre des ennemis du dehors, doit compter avec les ennemis du dedans, je veux parler de ceux

qui cherchent à la ruiner dans l'esprit de la jeunesse par leurs théories prétendues humanitaires. Le patriotisme est susceptible de défauts, nous le savons; il voisine avec l'étroitesse d'esprit, la vanité, l'égoïsme, la haine et l'injustice. Mais les dangers de ces défauts sont moins funestes que ceux de leurs contraires. Chacun d'eux est l'envers d'une qualité. Ce n'est qu'à la condition d'être fier de son pays qu'on veut sa grandeur. L'égoïsme collectif est l'aiguillon du travail collectif. La haine est impie, mais le ressentiment est parfois un devoir. Et surtout le point de vue exclusivement national n'est-il pas le point de départ de tous les grands sentiments civiques? Un peu limité sans doute : mais à trop embrasser on étreint mal. Craignons qu'à tant cultiver l'homme dans le citoyen, nous ne méritions le reproche de former des citoyens du monde beaucoup plus que d'un pays déterminé. Craignons qu'à ne pas mettre notre patrie au premier plan et à pla-

cer l'élève systématiquement au point de vue de l'humanité, il ne se glisse dans son esprit, par quelque fissure secrète, à l'endroit du sentiment national, un rayon de scepticisme et d'indifférence. Sans parler des anarchistes, il n'y a que trop de Français, actuellement, qui, sous prétexte d'une superbe impartialité, ne cessent, je ne dis pas d'éclairer, mais de dénigrer notre patrie en la comparant avec les pays voisins. L'orgueil national aurait moins d'inconvénients que cette disposition d'esprit décorée du nom de scientifique, et, excès pour excès, s'il faut opter, j'opte pour l'orgueil (1).

L'éducation universitaire sera donc avant tout nationale. Nous ferons de notre patrie l'idée maîtresse et dominante de notre pédagogie, quelque chose comme l'amour du prince pour les écoles de l'ancien régime. Nous enseignerons à nos élèves l'état de la

(1) M. Louis Legrand (*ouv. cit.*) dans une discussion analogue aboutit bravement à la même conclusion.

France, son passé, le plus glorieux du reste de la terre, ses grandeurs et ses misères présentes, l'action qu'elle a exercée et qu'elle peut exercer encore sur le monde. Nous les mettrons en garde contre certaines utopies contemporaines. La nation française n'est pas une vision d'idéologue, mais une réalité située à tel endroit du globe terrestre. Elle n'est pas un lieu quelconque, un terrain vague, rendez-vous de toute une population flottante, mais une patrie, unie et homogène, avec un tempérament déterminé. Nous nous appliquerons à la rendre à nos élèves aussi claire, aussi concrète, aussi vivante que possible en les aidant à se bien pénétrer du sens de leur race, de ses conquêtes et de ses traditions, de son idéal et de l'avenir qu'elle contient en germes. Le rêve splendide d'une entente entre tous les peuples même civilisés ne semble qu'un rêve. A le trop caresser, à s'en faire l'apôtre et l'initiateur, on risque d'énerver le sentiment national et d'aller, non à l'alliance,

mais à l'absorption. La meilleure garantie, pour chaque peuple, de durée et de prospérité est de rester lui-même. Nous serons dès lors traditionnistes : par tous les caractères de la personnalité française qu'il nous faut cultiver, par ses tendances cosmopolites qu'il nous faut modérer, par sa pureté qu'il nous faut défendre contre l'intrusion des concepts inassimilables (1). Et j'ajoute que, pour la France comme pour l'individu, d'être elle-même, cela ne l'empêchera pas, au contraire, d'aimer les autres peuples et, au besoin, de les servir.

Gardons-nous aussi de douter de l'efficacité de nos efforts. Le patriotisme a beau être un sentiment naturel, un besoin inné de sociabilité : dans tout ce qu'il contient de traditions et d'histoire, il peut être cultivé et développé par l'éducation. Abandonné à lui-même, il risquerait de dépérir et de se stériliser. Cela est

(1) Je reviendrai plus loin (conclusion, II) sur ce point capital de l'éducation nationale.

si vrai qu'il s'est trouvé des sociologues pour attribuer son origine exclusivement à l'éducation. N'avons-nous pas sous les yeux l'exemple de l'Allemagne pour nous démontrer au besoin tout ce que l'école peut apporter de flamme et d'intensité au sentiment national?

Seulement cette éducation ne doit pas rester purement scientifique ni s'adresser exclusivement aux intelligences. Pour l'inculquer profondément, il faut savoir lui faire prendre le chemin des cœurs, et ce n'est qu'après qu'elle sera parvenue à les conquérir et à les échauffer que nous pourrons nous vanter d'avoir formé de bons patriotes. Rien n'est moins difficile d'ailleurs. Dans tous les pays, mais surtout en France, on est toujours sûr d'être bien accueilli quand on parle de la patrie.

II. — Le pays natal.

Mais la patrie n'est pas une unité indivisible, telle que certains despotismes idéologiques ont pu la rêver. Dans les limites de la nationalité française, comme dans celles d'un cercle excentrique, se meuvent d'autres agrégats indépendants. Entre la grande association de l'État et l'individu s'interposent des groupements intermédiaires qu'on appelle les régions ou les provinces, chacune avec ses ressources et son originalité particulières. Il est bon, il est nécessaire à l'État comme à l'individu que ces groupements soient bien vivants. Sinon l'individu languit isolé et l'État s'appauvrit de cette force perdue. C'est donc d'une bonne pédagogie que d'enseigner aux jeunes gens le culte du pays natal. Ils trouveront le secret de la santé morale et de la force d'expansion dans cet attachement aux souvenirs de leur race et

dans cette familiarité avec la terre maternelle.

Cette pédagogie-là est-elle la nôtre ? M. Barrès a écrit son roman des *Déracinés* pour démontrer que non. Les *déracinés*, ce mot expressif s'applique à nos élèves, victimes d'une éducation trop abstraite, trop universelle, trop indépendante du temps et du milieu, qui, au lieu de les attacher à leur pays natal, leur en inspire le dégoût et l'éloignement. Voici comment l'explique l'auteur.

C'est dans la classe de philosophie du lycée de Nancy qu'il a placé les héros de sa thèse. Ils sont là sept jeunes gens, de caractères divers, mais dont le trait commun est d'avoir l'âme lorraine. Ils ont dans les veines le sang, les idées, les traditions de cette province dans laquelle ils ont reçu le jour et des fortunes diverses. Leur professeur, un esprit très distingué, mais dogmatique et autoritaire, est un grand-prêtre de la raison pure, un Kantien déterminé. Sa règle unique consiste dans le fameux précepte : « Agis toujours de telle

sorte que ton action puisse servir de règle universelle. » Il prêche à ses élèves la vérité d'après son maître : pour leur conscience privée l'individualisme absolu, et pour leur raison l'universel. Insoucieux de tout ce qui, traditions et préjugés, les rattache au sol natal, il en déracine ces jeunes gens pour les transporter dans une humanité abstraite. Il les félicite chaque fois qu'ils se sont « affranchis d'une particularité lorraine ».

Première conséquence : il les affaiblit. Une éducation uniforme, qui, sans tenir aucun compte des idées, des habitudes, de la manière locale de sentir de chaque région de la France, leur substitue des principes généraux et détache de nous une partie de nous-mêmes, faite précisément de ces idées et de ces habitudes, diminue d'autant notre individualité et par suite notre force de résistance dans la vie. Nous devenons des isolés, des citoyens du monde, poussière d'énergies en disponibilité. Quand on est Napoléon, on n'y

perd rien parce qu'on s'annexe le reste du monde. Un fonctionnaire encore se tire d'affaire, car plus sa culture aura été générale, plus facile sera sa faculté de prendre le ton et l'allure de chaque milieu. Mais si l'on appartient à la moyenne de l'humanité et que notre destinée soit de continuer un effort particulariste sur la terre des ancêtres, une pareille culture affaiblit de ce qu'elle ôte à notre caractère de national et même de local (1).

Autre conséquence : elle déprovincialise, domiciliairement ou non. Le professeur, en effet, du moment qu'il ne cultive pas dans ses élèves les aptitudes spéciales de la race, ne songe pas à leur apprendre à découvrir dans leur propre pays un emploi utile pour leur activité. Bouteiller aurait pu inspirer à deux des siens qui sont du Barrois l'idée de relever Bar qui décline ; à celui qui est du pays de la

(1) On lira avec intérêt sur cette question dans *Catholicisme et Démocratie* de M. George Fonsegrive le chap. *l'Éducation verbale*.

Seille, d'essayer de refaire aux salines leur prospérité ; à celui de Longwy, de se créer une situation dans le bassin minier de la région. Mais non. Traitant les intelligences et les caractères qui lui ont été confiés comme des unités purement formelles, en doctrinaire de l'État qui ne comprend pas que la santé générale de la grande patrie française est faite de celle de chacune des petites qui la composent, par les horoscopes qu'il tire d'eux il les lance à la conquête de Paris, « la patrie de leurs âmes, le lieu marqué pour qu'ils accomplissent leur destinée. » Leurs classes finies, ils partent en effet pour la capitale. L'auteur nous les montre vaquant à différentes choses : la médecine, le droit, la littérature, le reportage, la politique. Mais on s'aperçoit qu'ils n'ont plus aucune originalité : « Chacun d'eux porte en son âme un Lorrain mort jeune et désormais n'est plus qu'un individu. »

Mais il n'y avait pas que ces sept élèves dans la classe de Bouteiller. Que sont deve-

nus les autres ? Il serait intéressant de savoir quel effet a produit sur eux aussi l'enseignement *déracineur*. M. Barrès ne le dit pas, sans doute parce qu'il a pensé qu'il serait facile au lecteur de suppléer à son silence. Tous sans exception se sont déprovincialisés, les uns en embrassant la carrière ambulante du fonctionnarisme, et ceux-là même qui sont restés dans leur province en prenant l'air banal de Paris. Ceux-là se sont considérés comme très malheureux ; pour se venger du sort, ils ont pris le genre de sourire de leur province ou d'en rougir. Ils croient se grandir en vivant les yeux fixés sur la capitale pour en adopter avec une docilité moutonnière et une promptitude vaniteuse les modes, les engouements, les snobismes, les opinions politiques et littéraires, et jusqu'à cette *Bêtise parisienne* dont M. Paul Hervieu, un Parisien, a buriné d'un crayon incisif quelques échantillons.

Telle a été l'œuvre néfaste de Bouteiller. Mais Bouteiller n'est pas, dans l'esprit de

M. Barrès, un cas isolé, une exception. Cet universitaire est l'universitaire en général, et c'est tout le système d'éducation universitaire que l'auteur, très nettement, incrimine dans la personne de Bouteiller. C'est l'Université en général qu'il rend responsable du déracinement des jeunes Français et, par voie de conséquence, de la crise actuelle des volontés.

Ai-je besoin de déclarer que je n'accepte pas tant de pessimisme? Et d'abord, pourquoi mettre seule en cause l'Université? Si c'est le système de l'éducation classique qui a tort, il a tort partout où il est donné, dans les maisons libres aussi bien que dans celles de l'État. Puis ce système n'est pas seul coupable : le déracinement est dû à des causes sociales plus générales, à la centralisation excessive, à l'attraction de Paris, tous maux dont l'Université ne peut mais, et dont même elle est la première à souffrir.

Mais ces réserves faites, je suis pleinement

d'accord ici pour déplorer la tendance universelle qui pousse le Français à quitter sa province, ou tout au moins à se dépouiller de toute particularité du pays natal pour ressembler à un Parisien. Tout le monde y perd : Paris, qui est encombré de provinciaux inutiles ; la province, dont l'originalité s'en va ; et la France elle-même, car la vie provinciale s'éteignant, un appauvrissement général doit fatalement s'ensuivre. Je ne souhaite pas assurément que tout le monde sans exception soit rivé inéluctablement à sa province, ni qu'on en garde précieusement tous les travers, l'accent inclus, s'il est vicieux. Je dis seulement qu'il est déplorable que les provinciaux n'aient d'yeux que pour Paris, qu'ils n'hésitent pas, toutes les fois qu'ils le peuvent, à y élire domicile, et qu'ils croient devoir se dédommager d'en être empêchés en prenant d'un Parisien la tournure d'esprit et jusqu'aux plus sots préjugés. En thèse générale, on ne devrait émigrer qu'aux colonies.

De cette situation, sans admettre avec M. Barrès que tout le tort en soit à l'Université, je veux bien croire que celle-ci aurait pu s'en émouvoir davantage et qu'elle se devrait autant qu'au pays d'y porter remède dans la mesure de ses moyens. Car, autant et plus peut-être que l'État pour décentraliser administrativement, — politiquement, ce n'est ni possible ni désirable, — l'Université en a pour décentraliser intellectuellement. Je vais les dire, en ce qui regarde l'enseignement secondaire.

A lui seul, le lycée ne suffirait pas pour faire aimer à un jeune homme son pays natal. Mais le jeune homme n'en a pas besoin. Il l'aime tout naturellement, parce qu'il y est né, qu'il y a joué tout petit et qu'il existe entre ses premières impressions et le paysage environnant : plaine, mer ou montagne, une association tellement intime que le ressouvenir des unes n'est plus possible sans que l'image de l'autre se lève immédiatement

dans son esprit. Il l'aime parce que sa famille y a « duré » (Paul Bourget), et que de cette alliance quelquefois séculaire il a des témoins sous les yeux, des souvenirs de famille, des arrière-parents, des morts au cimetière. Il l'aime enfin pour une raison toute physique, parce qu'il y a eu de bonne heure entre son corps et ce climat une pénétration si profonde qu'il souffre d'en être arraché.

Mais cet amour du pays natal qu'il ne crée pas, le lycée pourrait l'enfoncer plus profondément dans les moelles de la jeunesse, en même temps que le raisonner et l'éclairer.

Si on écoutait Mistral et les félibres, ce serait bien simple : il n'y aurait qu'à donner dans les écoles une place aux dialectes provinciaux à côté du français. Chimérique, ce moyen, et dangereux. On ne ressuscite pas artificiellement une langue. Ou si on y réussit, elle ne servira qu'à un cénacle de lettrés. Le peuple ne parlera jamais que la langue qu'il se sera faite lui-même. S'il y a eu un

homme capable de rendre la vie à un parler provincial, c'est bien le génial auteur de *Mireille*. Patiemment, avec une érudition immense et un éclectisme réfléchi, il a reforgé, après Aubanel et Roumanille, le vocabulaire et la syntaxe du dialecte provençal. Mais le résultat de ce grand effort n'a été qu'un langage composite et conventionnel, en usage chez les félibres, mais étranger en partie aux habitants même du Comtat et du pays d'Arles. Si on déférait à son vœu, Mistral serait le premier déçu ; car la nation provençale n'existant plus et les Provençaux étant devenus des Français, ses compatriotes feraient sans cesse des infidélités à la langue provençale pour retourner spontanément à la langue française, la seule vivante, parce qu'en France, actuellement, le seul peuple français vit.

Quel danger, au reste, si pareil rêve était réalisable ! Si la nation fait la langue, n'est-ce pas la langue aussi qui fait la nation ? La

France, qui, il y a déjà sept siècles, a voulu être une, doit le rester de plus en plus, sous peine de disparaître. Sa langue, voilà, autant et plus que sa centralisation politique, l'outil nécessaire et la réelle garantie de cette unité. Y toucher, serait admettre d'avance sa dissolution prochaine. Que l'Autriche actuelle nous serve d'exemple. C'est la pluralité des langues qui est l'agent principal de ses dissensions intestines, et il n'est pas difficile de prévoir ce qu'elle deviendra le jour où les trois ou quatre nationalités dont elle est la somme beaucoup plus que la fusion n'auront plus entre elles le lien d'une commune vénération pour leur vieil empereur. Laissons donc de côté ce moyen, qui ne réussirait pas ou réussirait trop.

Mais parmi ceux à la fois possibles et souhaitables, le premier serait que le recrutement des maîtres fût le plus possible local ou tout au moins régional. Comment voulez-vous qu'un Breton qui vient aujourd'hui enseigner

à Marseille avec la perspective d'en repartir demain pour Nancy ne soit pas partout où il passe un dépaysé, incapable d'inspirer à ses élèves un patriotisme local qu'il ne saurait ni comprendre ni partager? Cela est si vrai que, le plus souvent, ces oiseaux de passage sont hostiles aux pays où ils se sont pour un instant posés, et, loin d'en prêcher l'amour, ils seraient plutôt tentés de donner le fâcheux exemple du dénigrement. Des professeurs indigènes ou tout au moins de la région verraient leur province avec les mêmes yeux que leurs élèves, ils en aimeraient pour les mêmes raisons l'aspect, le climat, les mœurs, les traditions et jusqu'aux préjugés. Au lieu d'avoir à s'efforcer pour s'engrener les uns aux autres, ils formeraient comme une sorte de grande famille où on se comprendrait à demimots et par de simples allusions. Souvent même ils se découvriraient entre eux des connaissances, des amis, des parents communs, et de là naitrait tout un amalgame d'intérêts

et de sympathies dont l'amour du pays serait le premier à profiter.

On pourrait aussi assigner, dans l'enseignement de chaque lycée, une place à part à l'histoire et à la géographie de la région. On a fondé dans quelques facultés des chaires de ce genre : pourquoi n'en entendrait-on pas quelques échos au lycée? Voudrait-on me faire croire que le lycéen de Brest, de Nancy ou de Marseille serait moins intéressé par le détail, parfois héroïque, de l'histoire de sa province que par celui, souvent insignifiant, de l'histoire de la Pologne ou de la république de Venise? Où serait le mal qu'il apprît tout ce qu'il y a de sites curieux et de beautés naturelles dans son pays, de préférence à tel affluent de l'Ohio ou même du Dnieper? Surtout si, par une leçon de choses, celle-là vraiment digne de ce nom, on le menait sur les lieux, si un guide compétent lui faisait parcourir dans des promenades souvent répétées les endroits historiques fameux et les

points d'excursion les plus renommés? Songez à ce que dix années de ce régime accumuleraient dans l'esprit avide et dans le cœur chaud de la jeunesse d'amour ardent et raisonné pour la petite patrie.

Mais de tous les moyens capables de rattacher — domiciliairement cette fois — les jeunes gens au pays natal et à leur province, celui-ci serait à mon sens le plus rapide et le plus sûr, le rappel de la jeunesse des lycées à l'agriculture, à l'industrie et au commerce.

L'enseignement classique actuel est et demeure intangible : pour la formation d'une élite, il n'a pas son pareil. Mais, comme presque tout le monde veut en user, il se trouve que, par ses méthodes de préparation générale et de culture désintéressée, il est aussi un merveilleux fabricant de fonctionnaires, de critiques littéraires et de politiciens. A dix-huit ans, le bachelier ès sciences ou ès lettres se découvre en général la vocation du droit, de la médecine, de la littérature ou de

l'armée. Seuls, les blackboulés se dirigent piteusement et comme des chiens qu'on fouette vers l'agriculture, l'industrie ou le commerce : médiocres recrues, sans apprentissage aucun, sans même la tournure d'esprit qu'il faut, condamnés à végéter dans des situations subalternes, s'ils n'ont pas eu le bon esprit de naitre de pères ayant déjà réussi.

Or quel intérêt veut-on que des fonctionnaires, des critiques littéraires ou des politiciens aient à rester dans leur pays d'origine ? Pour un fonctionnaire, la marge de l'avancement est plus étendue dans toute la France que dans le Quercy ou dans le Roussillon. On ne voit pas très bien un critique littéraire se fixant dans sa province. Paris lui vaudra toujours mieux que Lyon, à plus forte raison que Carpentras. Enfin tout politicien se croit ministrable, et il n'y a de ministères qu'à Paris.

Il y a plus de chances assurément pour voir un médecin ou un avocat s'installer dans sa

ville natale. Mais que de villes, grandes ou petites, où il n'y a plus, Dieu merci, assez de malades ou de plaignants pour suffire au grand nombre de ceux qui brûlent de leur prodiguer leurs secours ! Que faire ? On va chercher fortune ailleurs.

Ce qui est l'exception dans les carrières libérales est au contraire la règle dans les autres, auxquelles je ne sais pourquoi on a refusé jusqu'ici ce beau nom. Il est rare qu'un jeune homme qui se destine à l'agriculture, à l'industrie ou au commerce se dépayse. Ou il succède à son père, ou il prend la suite d'un patron, ou il fonde un établissement au centre d'une clientèle dont il est déjà connu : dans tous les cas il reste sur place. En vue de ne pas s'en séparer, ses parents avaient choisi pour son apprentissage une des branches de ces carrières plus spécialement prospères dans le pays. Maintenant qu'il travaille pour son compte, il n'a pas de raisons d'en adopter une autre.

Or, pour rappeler la jeunesse à l'agriculture, à l'industrie et au commerce, il existe au lycée un excellent instrument, l'enseignement moderne. Non pas tel, par exemple, qu'il est donné actuellement. Conçu sur le modèle du classique, il n'est, à vrai dire, la différence des langues mise à part, que sa doublure et son rival. Il est animé du même esprit général et désintéressé ; il conduit au même but, les carrières libérales et les fonctions de l'État. Création bâtarde dont on ne voit pas bien le résultat, sinon qu'il nuit plus ou moins sournoisement à son aîné. Je ne lui suis point hostile, et la preuve, c'est qu'il ne dépendrait pas de moi qu'étant tel qu'on nous l'a fait les seules portes qui lui restent illogiquement fermées du droit et de la médecine lui fussent ouvertes à deux battants. C'est sa conception que je critique, c'est à son orientation que je m'en prends.

L'ancien enseignement *spécial* avait plus sa raison d'être, précisément pour ce qu'il y

avait en lui de spécial. Il s'était discrédité par le recrutement inférieur de ses maitres et de ses élèves. Mais aujourd'hui tout cela est bien changé. Les deux personnels de maitres se valent, et il n'est pas rare de rencontrer dans l'enseignement moderne des professeurs dont les grades sont ceux de l'enseignement classique. Le niveau des élèves s'est également relevé. Des examinateurs au baccalauréat ont publiquement reconnu qu'il y a dans le moderne plus de non-valeurs choquantes que dans l'autre, mais que ses meilleurs élèves sont tout à fait égaux aux bons du classique, et qu'entre ces deux extrêmes flotte une masse de médiocres qui, tout pesé, ne valent pas moins que la masse correspondante dans l'enseignement rival.

Dans ces conditions, quelle utile réforme si on revenait bravement à l'ancien régime, si on réinstallait l'enseignement spécial sur les mêmes principes qu'autrefois, plus larges encore, si possible, et mieux compris ; si on

tirait de lui tout ce qu'il peut donner et rien que cela, une vaillante population d'agriculteurs, d'industriels et de commerçants instruits, laborieux, entreprenants !

Parbleu, je sais bien l'objection. L'Université offre ce qu'on lui demande. Si la majorité des parents, au lieu de rêver pour leurs fils des carrières administratives et libérales, revenait à une estime plus intelligente des autres, à celles-là aussi l'Université réserverait dans ses lycées une préparation directe et irréprochable. — Cela est vrai. L'esprit public est le premier coupable, c'est par lui qu'il faut commencer la réforme. On s'y est déjà employé. Des livres comme ceux, par exemple, de M. Demolins sont faits pour créer un mouvement dans ce sens. Le chef de l'État, des personnages officiels, des écrivains écoutés du public (1) ont émis dans des circonstances récentes de précieux encouragements. Enfin

(1) MM. Jules Lemaitre et Alfred Fouillée principalement.

j'attends beaucoup de l'expérience. Témoins de l'encombrement formidable des carrières favorites et de la faillite des licenciés, les parents finiront bien par sacrifier leur vanité à l'intérêt de leurs enfants.

Ce jour-là l'enseignement moderne, retrouvant sa raison d'être et répondant à des besoins précis, recevrait un élan qu'il n'a pas encore connu. Dès les premières classes on s'y pénétrerait de cette vérité salutaire que pour n'être pas entré à Saint-Cyr ou à Polytechnique on n'est pas forcément un imbécile, qu'il est aussi beau d'avoir créé ou relevé une branche de l'industrie, du commerce ou de l'agriculture que d'être notaire ou autre officier ministériel, que cela procurera peut-être autant d'honneurs, probablement plus d'argent et à coup sûr plus de liberté. Sans renoncer à une culture esthétique qui permette de goûter Schiller ou Shakespeare dans le texte, on orienterait l'enseignement des langues vivantes dans une voie de plus en plus pratique,

de manière que l'élève les parlât et les lût couramment, qu'il pût lire aussi les ouvrages spéciaux qui traitent de sa partie. On en prendrait plus à son aise avec l'histoire grecque et romaine, et le temps qu'on gagnerait sur elles, on le consacrerait avec plus de profit à l'étude approfondie de la géographie, de la géographie économique surtout, avec laquelle un futur agriculteur, industriel ou commerçant devrait être complètement familiarisé. Je donnerais, bien entendu, à la géographie économique de la région une place prépondérante. Les excursions et les visites d'établissements en éclaireraient les leçons.

Et voilà par où je dis que cet enseignement, sous le même toit ou non que l'enseignement classique, pourrait être, si on y tenait, le moyen le plus rapide et le plus efficace d'attacher le jeune homme au sol natal, et de l'y attacher non pas pour qu'il y pèse d'un poids inutile d'oisif, mais pour

qu'il le travaille et lui fasse porter des fruits.

Le mal signalé plus haut, quoique trop exclusivement attribué à l'Université, est assez réel pour que l'Université prenne tous les moyens en son pouvoir de l'enrayer.

V

SYNTHÈSE.

On m'objectera peut-être que, s'il est très méritoire d'avoir trouvé à l'éducation morale dans nos lycées les quatre fondements que je viens de passer en revue, cela n'explique pas de quel droit je pose leur nécessité, au nom de qui ou de quoi leur obligation, sur quelle raison supérieure je fonde ces fondements. On voit les quatre pierres angulaires de l'édifice : où est la clef de voûte ?

La synthèse de ces éléments d'éducation peut être tentée, elle l'a été, et définitivement aux yeux de bien des gens, mais je répète qu'actuellement elle n'est pas, selon moi, matière d'enseignement au lycée. A une

extrémité, le christianisme intégral, je veux dire le surnaturel; à l'autre, le positivisme athée, et, entre les deux, toute la gamme des déismes, rationalismes, idéalismes, que l'habileté conseille ou que la timidité subit : on a le choix. Mais, écartant, comme je le fais, par la question préalable le positivisme athée, quelle autre doctrine l'Université prendrait-elle sur elle d'imposer aux jeunes gens ? Le catholicisme ? Elle a une clientèle protestante et israélite. Le protestantisme n'est professé chez nous que par un très petit nombre. Le judaïsme n'est pas dans nos traditions. Reste une variété de philosophies où l'on essaye tant mal que bien le sauvetage de l'idéalisme, sortes de déismes sentimentaux qui résistent difficilement à l'expérience, parce que de la négation du surnaturel, c'est-à-dire de la libre intervention de la Providence, à la confession de l'inutilité de Dieu et de cette confession à l'athéisme la pente est rapide.

Toutefois je ne suis pas de ceux qui supprimeraient la classe de philosophie de l'enseignement secondaire. A défaut de certitudes, l'esprit peut en retirer une autre sorte de profit(1). Je crois bon que les jeunes gens, à la fin de leurs études, après avoir jusque-là vécu, agi, pensé en quelque sorte inconsciemment, soient appelés à se regarder vivre, agir et penser ; qu'on tourne leur attention du côté des choses de l'âme et de ses relations avec le monde extérieur ; qu'on fasse passer sous leurs yeux les grands problèmes que cette étude a soulevés avec les principales solutions auxquelles ils ont abouti. En d'autres termes, je crois bon qu'ils apprennent les éléments de la psychologie, de la logique, de la morale et un peu de l'histoire de la philosophie. D'autant plus qu'il y en a parmi nos élèves, qui, appartenant à des familles étran-

(1) M. Alfred Fouillée, dans son livre récent : *les Études classiques et la Démocratie*, ch. IV, a présenté là-dessus quelques utiles observations.

gères ou indifférentes à toute éducation, soit morale, soit religieuse, ne sauront jamais de ces matières que ce que nous leur en aurons appris. Sans la classe de philosophie, ils seraient condamnés à ignorer tout un champ d'études, le plus relevé sans doute, et, faute d'ouvertures sur l'idéal, ils verseraient immanquablement dans un utilitarisme épais.

La philosophie aura donc sa place dans tous les lycées, mais elle restera dans tous à sa place, c'est-à-dire élémentaire, sans prétentions ni témérités, plus soucieuse de bâtir et de consolider que d'ébranler et de détruire, aiguisant le sens critique en vue d'apprendre à distinguer et non à démolir, ramenée aux points essentiels et réduite aux données de l'observation et du bon sens.

Mais à quelle doctrine se rallier? On le devine de reste, à celle qui est conservatrice des croyances morales et religieuses sans lesquelles la vie privée et la vie publique sont également sans boussole et sans support, con-

servatrice de notre dignité, de notre liberté et de nos destinées immortelles. Nous nous rallierons au spiritualisme. Je ne particularise pas, je prends cette dénomination dans son sens le plus large, comprenant à la fois le dynamisme de M. Fouillée, le kantisme de M. Boutroux, l'idéalisme de M. Lachelier, d'autres encore. Est pour moi du spiritualisme toute philosophie qui, sans même tendre expressément à la soutenir, laisse sauve la croyance à l'existence de Dieu, à la liberté humaine et à la vie future.

Ce n'est pas que je considère les démonstrations spiritualistes comme péremptoires. Les vérités de l'ordre moral ne reposent pas sur des preuves offrant le même genre de certitude que les preuves scientifiques. Vérités d'intuition, c'est l'âme qui les saisit directement, et elle s'y tient attachée comme à un indispensable appui. Mais si le spiritualisme ne les prouve pas absolument, il ne les nie pas non plus, bien au contraire il les re-

joint, il s'y accorde, il leur fournit un degré de crédibilité très appréciable à la raison.

Il y en a qui ne manqueront pas de protester contre l'obligation d'enseigner un système uniforme et auquel peut-être leur conscience n'adhère pas. Je les renverrai, pour qu'ils déploient leur enseigne, à la chaire de faculté, au livre, à la revue. Mais ils conviendront eux-mêmes qu'au lycée ce n'est pas pour soi qu'on professe, c'est pour les autres, pour la société.

Or les autres, ce sont des catholiques, des protestants, des israélites, qui ne sont pas venus chez nous pour y entendre la réfutation plus ou moins indirecte des croyances que leurs pères leur ont transmises. Il faut qu'au sortir de la classe ils soient disposés à prendre sans plus d'inquiétude qu'avant le chemin de l'église, du temple ou de la synagogue. L'enseignement qu'ils recevront, sans chercher son point de départ dans les dogmes d'aucun culte particulier, devra donc les ser-

vir tous également en imprimant profondément dans le cœur et dans l'esprit de la jeunesse les grandes vérités primordiales qui sont la base commune de toutes les religions.

Et quant à la société, elle exerce, tout comme l'individu, un droit sur l'enseignement du professeur. Ce n'est pas de rêveurs ou de dilettanti qu'elle a le plus besoin, mais d'hommes à conscience claire, à bon sens robuste, à volonté bien trempée, capables de dévouement et d'élan. Et c'est encore le spiritualisme, par les assises qu'il jette dans les jeunes âmes, qui est la plus efficace préparation de ces serviteurs utiles que le pays attend.

Je n'oublie pas d'autre part que, dans un camp opposé, le spiritualisme universitaire paraît insuffisant à certains esprits absolus. Réfractaires aux demi-mesures, et de plus triomphant de notre propre aveu sur l'incertitude des philosophies, ceux-là ne se déclareraient satisfaits que si nous consentions à conduire cette sagesse naturelle, par elle-

même incomplète, à son terme final, à son couronnement, qui est un principe supérieur, une foi. Très sincèrement je le regrette, mais je ne puis que constater que l'Université, en l'état actuel des esprits, ni ne peut ni ne doit aller aussi loin. Parmi les principes connus, l'évidente fragilité des uns, la violente opposition faite aux autres, lui interdisent d'en adopter aucun officiellement. Par ses origines et par sa fin, par les besoins auxquels elle répond, l'Université est synonyme de libéralisme, de tolérance et d'union : c'est pour cela qu'elle se trace au lycée une limite, qui n'est pas une lacune préméditée, mais la rançon indispensable du noble but de concorde qu'elle poursuit.

En sera-t-il toujours ainsi ? Est-il défendu d'entrevoir un temps où il sera permis de reconstituer une morale d'État, librement acceptée de tous ? où tous les jeunes Français sans exception, quel que soit leur mode d'éducation, communieront dans l'unité d'une

même croyance? Ce temps ne viendra pas avant que le conflit d'opinions qui nous divise aujourd'hui si profondément soit apaisé et que les principes fondamentaux de la vie individuelle et de la vie sociale aient cessé d'être discutés ; pas avant que l'équilibre soit rétabli entre les idées et les mœurs. Alors, mais alors seulement, l'identité entre l'éducation et la vie pourra être réalisée.

Au profit de quelle doctrine? C'est le secret de l'avenir. Il semble bien pourtant que de toutes celles qui se partagent l'élite contemporaine, le christianisme et le positivisme, deux pôles opposés, par leur franchise et par leur consistance, réunissent le plus de suffrages. Les intermédiaires, véritables manteaux d'arlequin, sans unité ni liaison, ont de la peine à sortir des sanctuaires étroits où quelques esprits subtils s'en nourrissent. En réalité, la lutte est entre le naturalisme et la foi.

Le positivisme scientifique se flatte d'être

la morale prédestinée, future légatrice universelle de toutes les autres. A son aise, mais pour le moment sa victoire reste encore trop douteuse, trop contestables ses résultats, pour qu'on lui reconnaisse le droit de s'imposer, par l'intermédiaire de l'enseignement public, à la masse de la nation.

Pour nous, nous espérons au contraire et nous croyons dans le triomphe final, définitif, des principes chrétiens. Les illusions qu'on se forme sur l'avenir du rationalisme naturaliste viennent de ce qu'on n'en connaît pas encore suffisamment les effets, individuels et surtout sociaux. Il a des adeptes, mais qui cessent généralement de l'être dans leur foyer. La femme lui échappe presque complètement : c'est elle, fille, sœur, épouse ou mère, qui par son apport chrétien couvre les erreurs et répare les défaillances de son entourage. Nous mourons de ce qui nous manque de christianisme, elle nous fait vivre de ce qui lui en reste. Et les progrès de l'adversaire ne

semblent si assurés que parce que le monde n'en aperçoit que les résultats partiels (1).

Mais cela ne durera pas, et il faudra bien que la morale scientifique décrive tout son cycle. C'est alors, c'est quand l'homme osera vivre conformément à ses idées, c'est surtout quand la femme, gagnée, elle aussi, aux nouveautés, rivalisera de mœurs, si je puis dire, avec l'homme, autrement dit quand la morale positiviste aura fait ses preuves complètes, qu'elle sera jugée comme elle mérite de l'être et définitivement condamnée. Ce jour-là, le christianisme réapparaîtra aux générations désabusées comme l'arche de salut. A ce moment il aura, lui aussi, bénéficié d'une évolution que ses meilleurs adhérents escomptent avec confiance : il aura donné, autant que possible, la préférence à la vie morale sur la soumission matérielle, à la charité du cœur

(1) Lire là-dessus un remarquable article de Mme la vicomtesse d'Adhémar dans *la Quinzaine* du 16 septembre 1898.

sur l'abandon absolu de l'intelligence, à la rénovation morale et sociale sur le rêve d'une puissance temporelle ; il aura éliminé tout ce qui dans son organisation est incompatible avec l'esprit de notre temps ; il aura accepté toute la science et toute la démocratie ; en un mot, il se sera mis en correspondance parfaite avec le progrès social et le développement des idées. Ce sera l'heure providentielle où, loin de représenter, comme on le pense injustement, un élément de régression, il se révélera à l'immense majorité des hommes comme l'unique soutien spirituel, l'unique fondement de la culture morale la plus étendue.

Dès lors tout conflit aura cessé, et l'accord, aujourd'hui rompu, entre les croyances et les mœurs sera restauré. Il se passera en France ce qui se passe aujourd'hui en Angleterre, en Belgique, en Allemagne, en Russie, en Amérique, où, la religion marchant au pas de la civilisation et la civilisation au pas de la religion, l'État peut sans tyrannie patronner

une morale religieuse. La maîtrise des esprits appartenant sans opposition appréciable au christianisme, l'État français ou, ce qui est tout un, l'Université redeviendra alors officiellement chrétienne. Mais il faut, au préalable, que l'époque de transition où nous vivons soit écoulée. A moins qu'on n'aime mieux espérer que, d'eux-mêmes et spontanément, l'ensemble de nos concitoyens retourneront à l'Évangile. Mais je crains bien qu'au point où nous en sommes, nous ne puissions déjà plus être éclairés par le raisonnement, mais seulement par l'expérience

LES ÉDUCATEURS

I

LE PROFESSEUR.

Que le professeur soit, au point de vue de l'instruction des élèves, la pierre angulaire du lycée universitaire, ceci n'a pas besoin de démonstration. Mais je soutiens qu'il l'est aussi, et qu'il doit l'être, à ses propres yeux comme à ceux de ses chefs, au point de vue de l'éducation.

En effet, il parle, et les autres, administrateurs ou maîtres d'études, surveillent. Parler, ici, c'est agir, c'est déposer dans de jeunes esprits la semence de ce qui doit y lever un jour de beau et de bien. Et cette parole n'est pas quelconque, elle s'auréole de tout le savoir et de toutes les qualités que lui attribue

généreusement son naïf auditoire. Elle n'est pas passagère, elle revient tous les jours, et pendant plusieurs heures par jour. Elle ne se perd pas en l'air, elle s'appuie de sanctions effectives, récompenses ou châtiments.

Et pourtant le rôle éducateur du professeur est celui peut-être qui est le plus contesté. On dit en substance : « Le professeur enseigne, mais, même quand il enseigne bien, il n'est qu'un agent de transmission de certaines connaissances élémentaires ; il fait réciter des leçons, il dicte et corrige des devoirs, il explique des textes. Est-ce là exercer une influence? Le terme est bien ambitieux. Un bon professeur est un livre bien fait et qui parle. »

Tel n'était pas l'avis de Descartes, de Racine et de Voltaire, pour ne parler que des modernes. Ces grands hommes ont témoigné en des termes souvent cités quelle heureuse et durable influence avaient eue sur eux les maîtres qui les avaient formés.

Est-il possible, en effet, qu'un professeur

passe, ne fût-ce qu'une année, avec des élèves sans agir sur eux autrement que par la transmission de ce qu'il enseigne, sans laisser sur leur personnalité naissante une trace de sa propre personnalité, sans déposer en eux ces premières semences dont parle Descartes à son ancien régent de philosophie, en lui envoyant un de ses ouvrages : « Je suis bien aise de vous l'offrir comme un fruit qui vous appartient et duquel vous avez jeté les premières semences dans mon esprit ? » (1).

Historien, il raconte la France, ses efforts, ses sacrifices pour arriver d'abord à constituer sa nationalité, son unité, puis à acquérir une somme toujours plus grande de lumières et de justice ; il passe en revue ses victoires et ses défaites ; il salue de grands caractères, de magnanimes dévouements, des génies illustres. Et vous voulez qu'un pareil enseignement, le professeur le donne en narrateur froid

(1) Paul Albert, *Discours des prix*, 1866.

et indifférent? Vous admettez qu'il puisse se tenir en dehors de son œuvre et dérouler les annales de son pays comme il ferait celles du globe terrestre? Soyez sûr qu'il s'y mêlera intimement au contraire, et c'est par là que son enseignement sera vivant et fécond. Dans l'enfant il préparera le citoyen, il allumera la flamme de ce patriotisme qui un jour peut-être lui coûtera la vie.

La preuve que l'influence du philosophe n'est pas niable, c'est qu'on l'a plus d'une fois jugée mauvaise. Et il est bien évident que, s'il est un maître chez lequel on s'attende à rencontrer une conviction émue et pénétrante, c'est chez celui qui est chargé d'enseigner ces grands principes et ces vérités fondamentales sur lesquelles reposent la nature humaine et la société, nos devoirs envers nous-mêmes, envers nos parents, envers la patrie, l'humanité et Dieu.

Le professeur de lettres n'est pas plus mal partagé que ses collègues d'histoire et de

philosophie. Car son rôle n'est pas, comme se le figurent les ignorants, d'enseigner l'art de parler pour ne rien dire. A cet âge, où les facultés du jeune homme s'éveillent, il les met à la meilleure école qui puisse être, celle des chefs-d'œuvre de l'éloquence et de la poésie. Appuyé sur l'érudition, il s'élève à l'enthousiasme, il sait rendre l'admiration contagieuse. Voilà pourquoi ses paroles éveillent de l'écho dans ces jeunes esprits si avides de nouveauté, et bientôt il retrouve quelque chose de lui-même dans les pages inexpérimentées encore que l'on soumet à son jugement.

Le professeur de sciences est celui dont l'enseignement parait être le plus sec et le plus impersonnel. Mais cela n'est vrai tout au plus que du professeur de mathématiques, les sciences physiques et naturelles étant susceptibles de provoquer chez celui qui les enseigne une sorte d'émotion morale. L'ordre et l'harmonie de l'univers. la stabilité de ses lois, les

merveilles de l'infiniment grand et de l'infiniment petit, la chaîne continue des êtres créés, tout cela contient des sources d'admiration et de poésie auxquelles ni maîtres ni élèves ne sauraient rester froids. Pour ma part, je me rappelle avoir eu un professeur de sciences physiques et naturelles — un peu excessif, je l'avoue — qui entrait dans son cabinet comme dans un sanctuaire et faisait ses expériences comme un prêtre accomplit des rites sacrés.

L'enseignement universitaire n'a donc pas seulement pour but de charger la mémoire, il agit sur les âmes par ce qui est enseigné d'abord, puis le maître féconde ces impressions premières par l'accent, l'accent qui communique aux paroles une vibration plus énergique que n'en pourrait avoir le livre le mieux composé. Le maître universitaire, en même temps qu'il ouvre les esprits, forme donc les cœurs, façonne les sentiments, inspire des goûts, et c'est tout cela, ou je ne com-

prends pas le sens de ce mot, qui s'appelle faire une éducation.

Ces sentiments et ces goûts, quels sont-ils? C'est d'abord et avant tout l'amour désintéressé du vrai. La recherche de la vérité, voilà ce qu'enseignent tous les professeurs, sans distinction de chaire : les scientifiques, dans les méandres de la géométrie et du calcul le plus abstrait aussi bien que dans l'observation des phénomènes de la nature; l'historien, dans les événements heureux ou malheureux qui forment la trame de la vie des nations; le philosophe, dans les lois de la pensée et les affirmations de la conscience; le maitre de rhétorique, dans l'art d'exprimer avec propriété des idées justes et avec naturel des sentiments droits.

On ne saurait croire combien cette disposition d'esprit, centre et clef de voûte de l'éducation universitaire, est féconde en bienfaits moraux de toutes sortes. L'amour de la vérité pour elle-même, l'habitude ac-

quise de la chercher sans parti pris, de se soumettre docilement à elle, communique à la conscience et au cœur du jeune homme le goût invincible de tout ce qui est naturel et droit, une horreur insurmontable de la tromperie et de la dissimulation : et quel meilleur terrain de culture que celui-là pour toutes les autres vertus ? L'esprit qui s'est façonné à cette méthode apprend la modestie par le juste sentiment de ses propres forces et par la méfiance de tant de causes d'erreur qui nous assiègent ; il apprend la solidarité par le besoin qu'il ressent de la collaboration des autres, par l'estime et la sympathie qu'il éprouve à l'égard de tous les hommes qui ont peiné et souffert à travers les siècles pour la recherche de la vérité.

A l'amour du vrai le professeur associera celui du bien. L'histoire, la philosophie et la rhétorique lui fournissent à chaque instant l'occasion de faire admirer de grandes pensées et de belles actions. Il en inspire le res-

pect et l'imitation ; il maintient ainsi les âmes à une certaine hauteur, dans la région des sentiments nobles, où tout est sain et fortifiant. Il leur fait une habitude et un besoin de penser, de sentir et d'agir d'une façon relevée. Plus tard, quand la vie réelle aura commencé pour eux, les adolescents, pour la plupart, succomberont sans doute à l'attrait des séductions grossières et des vulgarités. N'empêche qu'il y aura toujours un moment où, leur pensée se reportant vers le collège, ils compareront malgré eux le présent avec le passé, ils en feront la différence, et il leur viendra comme une vague nostalgie de cette pure atmosphère dans laquelle on les faisait vivre alors, et cela n'ira pas sans quelque attendrissement, parfois ironique, et sans quelque remords, toujours salutaire.

Un autre effet de l'éducation universitaire est la tolérance. Déjà les élèves apprennent à l'aimer par leur vie en commun. Sans distinction d'origine ou de culte, ils reçoivent tous

les mêmes leçons, ils sont soumis à la même discipline, ils prennent part aux mêmes concours et aux mêmes jeux, ils apprennent à s'estimer, à oublier les discordes de leurs pères, à ne former qu'une nation homogène, unie dans les mêmes sentiments. Mais le rôle du professeur n'est pas inutile à cette tâche. A parler avec respect de l'antiquité comme du moyen âge, à se faire l'homme des époques qu'il étudie, à se garder de faire le procès au passé au nom du présent, encore moins de condamner chacun des changements qu'il observe, mais à les expliquer en montrant leur utilité et leur légitimité relatives et, au fond, leurs rapports latents, à rendre justice à tous les services rendus, à louer tous les talents et toutes les gloires, à commenter avec admiration toutes les belles pensées, sans considération de siècle, de nom, d'origine et de religion, il déblaye peu à peu ses jeunes auditeurs de tout germe de préjugés ou de haines, il attache leur attention plus sur ce qui unit

que sur ce qui divise, sur ce qui apaise plus que sur ce qui irrite. De là leur vient une sorte de modération, de générosité, de libéralisme de l'esprit qui rend les relations plus aimables et les discussions plus courtoises entre enfants de la même patrie, destinés à obéir aux mêmes lois, à jouir des mêmes droits, à combattre sous le même drapeau (1).

Le professeur universitaire prend encore contact avec l'âme même de ses élèves par deux autres sentiments qu'il leur inspire, l'estime et le respect. C'est la conséquence inévitable de l'exemple qu'il leur donne quotidiennement, je n'irai pas jusqu'à dire de l'abnégation et du sacrifice, mais simplement du labeur, du dévouement et de la justice. Que des adolescents disent de leur maître, régulier à sa tâche, appliqué et vigilant : « Voilà un travailleur ; » et quand ils le voient pesant dans d'exactes balances le mérite et la faute,

(1) D. Blanchet, *Discours des prix*, 1878.

sans parti pris et sans faveur : « Voilà un juste, » c'est excellent, et cela donne à leur caractère un pli salutaire au plus haut degré (Em. Faguet). Ils en contractent, pour le présent, une plus grande inclination à recevoir les conseils d'un tel maître; pour plus tard, le germe de cette invincible répulsion que leur inspirera l'exemple de la fainéantise, de l'intrigue et de l'iniquité.

Au reste, apprendre à estimer, à respecter quelque chose, peu importe quoi, est déjà en soi une excellente disposition, l'apprentissage du sérieux et de la gravité de l'esprit, qui n'ont jamais été plus nécessaires qu'à une époque, comme la nôtre, de « blague » à outrance. On se plaint que notre jeunesse soit impropre à l'action : c'est qu'elle rit de tout. « Croire que c'est arrivé, » fi donc! quelle vulgarité! Contre ce penchant à l'ironie universelle, le respect est le meilleur préservatif. Il engendre la foi, qui engendre l'action.

L'action, voilà le dernier effet que je veux

relever de l'influence du professeur. On se plaint avec raison que, ni au foyer domestique ni dans la société, le jeune homme ne trouve la leçon et l'exemple d'un labeur incessant, de l'initiative hardie, de l'énergie virile. Où qu'il aille, des voix caressantes lui conseillent une vie tranquille, bien ouatée et sans aléas. Les conséquences, on les connaît, depuis surtout que M. Demolins les a mises en pleine lumière. Eh bien! le professeur est seul, ou presque, dans la plupart des cas, à faire entendre des conseils opposés, suivis d'une sanction effective. Devant lui, on ne saurait se prévaloir ni de sa caste ni de sa fortune; l'égalité parfaite règne, et on ne vaut que le prix de son intelligence et de son travail. Si l'élève veut obtenir une place honorable dans les compositions, ou seulement, ce qui vaut mieux, un éloge, un simple témoignage de satisfaction, il ne peut l'attendre que de sa bonne volonté et de ses efforts. Au reste, le professeur est là pour l'encoura-

ger, l'exciter, piquer au besoin son amour-propre, relever ses défaillances, secouer ses torpeurs, l'entretenir en un mot dans une tension perpétuelle, dans un désir du mieux, d'où sortent les grands progrès. Aveugle qui nierait cette partie de son influence. Elle est si réelle qu'il s'est trouvé des moralistes pour la dénoncer comme un fléau, sous prétexte qu'elle dressait le jeune homme au culte du Moi et à la lutte impitoyable pour la vie !

On répond : « Tout cela est insuffisant. Voilà une noble éducation, mais donnée de si haut et de si loin qu'elle ne porte pas. Élever un enfant, c'est sans doute ne l'entretenir que de belles pensées et de grands sentiments, mais c'est aussi, après avoir pénétré dans son intimité, combattre ses défauts et cultiver ses qualités, qui ne sont pas toujours les qualités et les défauts de son voisin. Or, est-il possible qu'un professeur qui a vingt, quarante, soixante élèves, qui ne dispose pour eux tous que de deux à quatre heures par jour, pendant les-

quelles son devoir est de s'occuper des exercices de la classe, s'attarde à scruter chaque âme pour en déraciner les mauvaises inclinations et en faire fructifier les bonnes ? »

L'argument n'est pas sans poids, je l'avoue. Si je ne veux pas qu'on amoindrisse le rôle éducateur du professeur, ce n'est pas pour, moi, le surfaire. Il est ce qu'il est, ni plus ni moins, et j'ajoute qu'en l'état actuel il est moins que ce qu'il devrait être. Mais voici quelques moyens de le fortifier et de l'élargir.

N'hésitons pas d'abord à scinder les classes trop nombreuses. Il y en a de cinquante, soixante et même quatre-vingts élèves ! Parions que dans ce dernier cas le professeur, au bout de l'année, ne les reconnaîtrait pas tous dans la rue. Comment exiger qu'il ait une prise sérieuse sur leurs caractères ?

Quatre-vingts élèves, c'est rare ; mais la trentaine, c'est fréquent. C'est encore beaucoup trop pour qu'on trouve le temps de se faire leur éducateur. On se perd dans leurs

cas individuels, on use à tâtonner, à expérimenter, les trois quarts de l'année scolaire. Sans avoir la superstition de tel ou tel nombre, j'estime que vingt élèves par classe est un chiffre qu'il ne faudrait en aucun cas dépasser. Un de mes collègues s'était avisé, une année où il n'avait pas eu sous sa direction plus de quinze élèves, de les étudier de près, individuellement, en classe et hors la classe. Il fut en état, au bout des dix mois, de me montrer sur chacun d'entre eux une monographie admirablement documentée, et qui me prouva qu'il avait évidemment exercé sur leur moral, pour peu qu'il l'ait voulu, une action prépondérante.

Autre vœu corrélatif. Dix mois passés avec quatre-vingts élèves, ce n'est rien ; avec quinze, c'est peu. Je voudrais qu'on revînt à un projet dont on a parlé dans le temps, suivant lequel chaque professeur, à tour de rôle, suivrait ses élèves pendant trois années consécutives. Un professeur élémentaire, par

exemple, ferait à la même génération la classe de neuvième, de huitième et de septième. Un professeur de grammaire la recevrait de ses mains à partir de la sixième et la garderait jusqu'en troisième pour la transmettre alors à un professeur de lettres qui la conduirait à son tour jusqu'à la philosophie. De cette manière les professeurs, renseignés les uns par les autres, et disposant chacun pour leur part de trois années d'observations, auraient le loisir d'étudier à fond la complexion morale de chaque élève et le goût d'en diriger le développement.

Je verrais à cette réforme, pour le dire en passant, d'autres avantages. Le professeur, tenu à changer trois fois de programme et d'exercices, se renouvellerait davantage et affermirait ses connaissances sur une plus vaste étendue. Puis, quelques-unes au moins de tant de distinctions byzantines qui séparent les uns des autres les maîtres d'un même lycée tomberaient. Il n'y aurait plus, dans

l'ordre littéraire, par exemple, que des professeurs élémentaires, des grammairiens et des professeurs d'humanités au lieu de ces neuf échelons, de la neuvième à la rhétorique, où chacun risque de regarder celui qui est sous lui comme étant au-dessous. Enfin la préparation au baccalauréat gagnerait en solidité : car tous les professeurs d'humanités auraient intérêt à s'assurer que leurs élèves ont réellement avancé chaque année du chemin qu'ils avaient à parcourir. Tandis que, dans le système actuel, les professeurs de troisième et de seconde ont la tentation (à laquelle ils succombent rarement, qui en doute ?) de s'en remettre à leur collègue de rhétorique, qui n'en peut mais, du soin de réparer les lacunes.

Un maître qui aurait donc de quinze à vingt élèves à diriger, et cela pendant trois années consécutives, serait matériellement en mesure de s'occuper avec fruit de leur éducation morale. Resterait qu'il le voulût bien.

Or, je pars du principe que tout professeur a le goût de l'éducation et qu'il aime la jeunesse. On n'est pas obligé d'embrasser la carrière du professorat. Celui qui s'y résout, c'est qu'il en a ou qu'il espère en avoir la vocation. Combien je le plaindrais sans cela! Le moyen âge, qui s'y connaissait, n'a inventé aucune torture qui égalât celle de passer trois ou quatre heures par jour en tête à tête avec des élèves, si on ne les aime pas. Sans compter que les maudits vous poursuivent encore hors du lycée et jusque dans votre *home* sous la forme odieuse de devoirs à corriger.

Mais de quelque bonne volonté que soit animé le professeur, il serait imprudent qu'elle n'eût pas été au préalable convenablement dirigée. Or dans les nombreux examens qui gardent jalousement l'entrée de la carrière, quelle part a été laissée à la pédagogie? Par quoi l'attention du candidat a-t-elle été attirée sur ce côté si délicat de sa tâche? Où sont les présomptions qu'on cher-

che à tirer de sa compétence? Je n'hésite pas à reconnaitre qu'il n'y a pas bien longtemps encore on ne se souciait pas plus en lui du futur éducateur que s'il avait brigué une place de bibliothécaire.

L'éducation est surtout affaire de tact et de coup d'œil. Toutefois il serait bon que les candidats connussent le fort et le faible des divers systèmes qui ont été proposés. Puis, s'il n'y a pas à proprement parler de science de l'éducation, il y a des principes généraux sur lesquels il serait utile qu'ils eussent réfléchi. Je ne souhaite pas qu'on allonge d'une nouvelle agrégation la liste déjà longue de celles qui existent. Mais pourquoi, à chaque examen ou concours de la carrière, une place ne serait-elle pas réservée officiellement à une interrogation sur la pédagogie ?

Ce n'est pas tout. Parmi les titres à l'avancement, il faudrait que la valeur morale et éducative du professeur obtînt un peu de l'importance vraiment abusive qu'on accorde

trop exclusivement aux grades et aux diplômes. Évitons qu'un maître qui ne s'occupe pas seulement d'enseigner et de « chauffer » ses élèves en vue d'un concours, mais qui les suit de près dans leur vie morale, ait l'air de se mêler de ce qui ne le regarde pas. Laisser ses efforts passer inaperçus, ou même l'en railler doucement, c'est, à ses dépens, une injustice, c'est aussi porter atteinte dans l'opinion des élèves à la valeur et à la dignité du caractère, qui pourtant dans la destinée d'une nation comme dans le sort de l'individu « pèse d'un bien autre poids que l'esprit ». (*Instructions.*) Tout aux diplômes ! mauvaise maxime, laquelle conduit plus tard, dans la vie, à tout pardonner au talent.

J'estime qu'on a raison aussi d'exiger les qualités extérieures sans lesquelles un maître manquera toujours d'autorité : je veux parler d'une tenue convenable, de bonnes manières, d'un langage correct, de tout ce qui en un mot constitue l'homme bien élevé. Ces qualités-là

sont la règle dans l'Université : elle devrait être sans exceptions. On s'en inquiète pour un receveur de l'enregistrement ou pour un officier, et on traiterait tout cela de choses négligeables quand il s'agit d'un maître de la jeunesse, d'un directeur d'âmes, de l'homme qui sera l'exemple sur lequel se modèleront plusieurs générations d'enfants ? J'entends les objections : plus d'un criera à l'inquisition. Non, pas d'inquisition. Il suffit de ce qu'on voit sans qu'on y regarde. Mais soyons bien convaincus que ce sont toutes ces exigences qui relèvent une carrière aux yeux de l'opinion, au moins autant, sinon plus, que le chiffre des traitements.

II

LE PROVISEUR.

Sur le point de tracer le portrait du proviseur tel que je me le figure, je demeure confondu à la pensée de tant de qualités, si nombreuses, si variées, si rares, si complexes, qu'on demande à ce fonctionnaire de réunir. En contact permanent avec trois catégories de personnes très différentes : ses collaborateurs, — professeurs et surveillants, — les élèves et les parents, il faut qu'il se place, tous les jours, successivement, et même quelquefois, quand il s'agit d'une affaire où elles sont impliquées toutes les trois, simultanément, au point de vue particulier de chacune, de ses droits et de ses devoirs, et qu'il lui

parle dans le ton qui lui convient. Ajoutez que l'extrême diversité des affaires susceptibles de lui être soumises exige de lui une souplesse d'esprit et une fertilité de ressources peu communes.

Les responsabilités ne lui manquent pas non plus. Il répond de l'instruction, de l'éducation, de la moralité, de la discipline, de l'alimentation des élèves et des dépenses de l'économat. Il répond du bon renom de son lycée et de sa bonne figure en face des établissements rivaux. De quoi ne répond-il pas? Et cela, avec une autorité plus limitée et des moyens d'action plus restreints qu'autrefois.

Quelle faute énorme serait-ce donc de choisir à la légère, et à plus forte raison de prendre au hasard un fonctionnaire si important pour la bonne marche intérieure du lycée et pour sa réputation à l'extérieur ! Quelle erreur, de s'en fier pour le nommer à l'automatisme d'un avancement hiérarchique, décidant par exemple que tout bon censeur fera inévitablement

un non moins bon proviseur ! Ou encore de réserver à des professeurs fatigués, pour soulager leur fin de carrière, le poste le plus lourd et le plus écrasant de la maison ! L'infériorité d'un professeur compromet une classe : c'est tout un lycée que désorganise celle d'un proviseur.

Je voudrais donc qu'il ne fût pas de règle qu'avant d'être nommé proviseur on dût avoir passé par telles ou telles fonctions. Le professorat devrait y conduire aussi bien que le censorat, et même plus généralement, étant donnée l'idée que je me fais du censeur et que je dirai tout à l'heure. Il en viendrait même de l'administration académique et de l'administration centrale, pourvu que ce fût pour raison de compétence spéciale et non de convenance personnelle. Car c'est surtout du proviseur, à mon sens, qu'on peut répéter ce mot de l'Écriture : L'esprit souffle où il veut.

L'essentiel est que, d'où qu'il vienne, il

possède les qualités nécessaires à ses difficiles fonctions.

L'âge importe d'abord. Qu'on soit improvisé le chef responsable d'une maison d'éducation à vingt-cinq ans, je ne le comprends guère : à soixante, pas davantage. Le point de perfection est environ la quarantaine, âge de force à la fois et de maturité. J'admets volontiers qu'un fonctionnaire qui a été un proviseur modèle depuis l'âge de quarante ans continue de l'être à soixante : moins, qu'il le devienne subitement. A cet âge, il y prend ses invalides. Je plains l'établissement qu'il dirige ainsi, la main lasse et les rênes flottantes. Sur la discipline intérieure et sur la propagande extérieure, deux parties essentielles de sa tâche, il est inévitable qu'il fléchisse. Un proviseur de quarante ans a deux stimulants énergiques : le besoin d'activité et le souci de l'avancement.

Des grades, je n'en ferais pas une obligation absolue. C'est-à-dire que, toutes les

autres qualités étant réunies, une licence me suffirait. A quoi bon davantage? Le rôle du proviseur, en matière d'enseignement, est terminé quand il s'est assuré que chaque professeur remplit exactement le programme de sa classe. L'inspection générale et les résultats des examens, voilà le véritable contrôle de la valeur des études.

L'agrégation ne prouve rien pour ou contre les aptitudes du futur proviseur. Tant mieux, s'il l'a ; s'il ne l'a pas, que ce ne soit pas un cas rédhibitoire. Sa tenue, son élocution, ses manières, sa situation sociale, lui serviront plus dans l'opinion publique que son diplôme d'agrégé.

Mais rien de tout cela ne saurait le dispenser de certaines qualités morales. Il lui faut d'abord de l'intelligence, au sens de Thiers, s'entend. On sait que par ce mot le grand historien désignait la faculté qui démêle le vrai du faux, saisit le caractère des hommes et du temps, donne à chaque chose sa véri-

table proportion et entre dans les affaires les plus diverses et les plus délicates. Un homme peut avoir l'intelligence de la grammaire ou celle de l'algèbre sans avoir celle-là; on en rencontre qui ont les deux. Tant il y a que c'est celle-là surtout qu'il est indispensable à un proviseur de posséder. Elle l'empêchera de voir dans tous les élèves l'élève, dans tous les parents le parent, dans tous les professeurs le professeur, autant d'abstractions vides de réalité. Chez les élèves le caractère, chez les parents les opinions et le rang social, chez les maîtres la bonne volonté et les services rendus créent des différences sensibles qu'un proviseur intelligent, au sens de Thiers, ne manquera pas d'apercevoir. Le « gaffeur » ne les saisit pas.

L'intelligence, qui sert à tout, sans le caractère ne suffit à rien. Un proviseur ne doit décider ni à la légère ni trop fréquemment. Il réservera son intervention le plus longtemps possible, il n'interviendra qu'après réflexion,

mais le moment venu, il le fera nettement et sans retour. Rien n'est plus nuisible à l'autorité que le tatillonnage ou la faiblesse. Il faut laisser à chacun la part d'initiative qui lui revient dans la sphère de son action. Il ne faut pas moins être ferme sur les décisions qu'on a cru devoir prendre. Élèves, parents et maîtres, on déteste le tatillon, on méprise la « girouette ».

Mais la fermeté ne produit de bons effets que jointe à l'égalité d'humeur : dans un chef lunatique, elle risque de tourner à l'inhumanité. L'égalité d'humeur garantit la clairvoyance, déconcerte l'intrigue, assure l'obéissance et le respect. Le supérieur fantasque entasse maladresses sur maladresses, il donne barre sur lui à ses subordonnés par ses sautes d'exagération, et le moins qu'on fasse à ses dépens, c'est de « se payer sa tête ». Adieu le prestige et l'autorité. Du despotisme il passera à la familiarité : autre excès redoutable qui abaisse le supérieur au niveau de l'inférieur

et enlève d'avance à ses conseils et à ses ordres leur légitime portée.

Si le professeur a besoin d'aimer la jeunesse, que dire d'un proviseur, dont l'éducation des élèves est presque tout l'emploi ? A la fermeté il alliera donc une grande bonté. Il le prouvera par ses manières quasi paternelles, par sa vigilance à se tenir au courant de la santé et des progrès de chaque enfant, par l'attention qu'il portera à le suivre de près sans lui être à charge.

J'entends une objection. La moyenne de la population des lycées est de cinq cents élèves ; il y en a qui en comptent mille, d'autres quinze cents et même deux mille. Est-il possible que le proviseur se montre le père d'une famille si nombreuse ? Assurément non. Le proviseur d'un lycée de mille élèves suffira tout juste à recevoir les familles et à fournir des signatures. Un lycée ne devrait en aucun cas dépasser deux cents internes. Avec le temps, le proviseur trouverait ainsi le moyen de con-

naître chacun d'entre eux et d'agir efficacement sur lui. On pourrait, en déplaçant les boursiers, diminuer l'encombrement de certains lycées au profit d'autres moins peuplés.

Il est indispensable que l'influence du proviseur s'exerce sur chaque élève individuellement. Éclairé par sa propre expérience, aidé des rapports des professeurs et des surveillants, il profitera de ses tournées régulières dans les classes et dans les études pour dire à chacun le mot qui lui convient, le mot juste, le mot en situation, capable, étant donné le caractère particulier de l'élève, de le déterminer, suivant les cas, à se corriger, à persévérer ou à reprendre courage. Il évitera ces formules banales que personne ne prend pour soi parce qu'elles s'appliquent à tout le monde indifféremment.

Il ne se contentera pas de ces observations faites publiquement. Au besoin, sans en abuser, il mandera l'élève dans son cabinet; il lui accordera une ou plusieurs consultations

particulières. Surpris, souvent flatté d'être ainsi distingué, celui-ci se sentira connu à fond par son proviseur, et il lui en gardera, en même temps qu'une crainte salutaire, une sorte de gratitude. Un mot, un regard, suffiront dorénavant pour produire sur lui l'effet qu'on aura voulu.

Après, mais après seulement, les conférences morales recommandées par les *Instructions* ont chance d'être efficaces. On sait de quoi il s'agit. De temps à autre, le chef d'établissement réunirait les élèves par groupes homogènes, et là, familièrement, avec à-propos et discrétion, d'un ton tantôt grave, tantôt enjoué, il parlerait morale et sagesse, il traiterait du bon ordre de la maison et des devoirs de chacun dans la petite communauté.

L'innovation me paraît si excellente que je serais assez disposé à en prescrire l'usage, sans me borner à le recommander (1). Mais

(1) On peut voir dans ses *Derniers Souvenirs* le parti qu'a su en tirer M. Legouvé à l'École normale de Sèvres.

qui ne voit pas que cette épreuve sera la pierre d'achoppement du proviseur inférieur à sa mission ? Un savoir attesté par des grades assure au professeur l'autorité de son enseignement. Il faudra au proviseur la reconnaissance préalable par tous ses subordonnés de son talent d'éducateur pour lui assurer celle de ses leçons morales. Il devra s'être imposé collectivement d'abord, par l'ensemble des qualités pédagogiques que nous venons d'énumérer, et en second lieu individuellement à chaque élève par la sollicitude bien informée qu'il lui aura témoignée. Sinon sa conférence sera une classe de plus, banale, et bientôt sans plus d'importance que les autres, un sermon sans portée comme presque tous les sermons, où personne ne se fait sa part. Qui plus est, le disparate entre la leçon et celui qui la donne ne pourra manquer de provoquer bientôt des sourires moqueurs.

Car de craindre qu'en principe les élèves accueillent par des railleries ces sortes de ser-

mons laïques, c'est un préjugé, auquel il me semble que les *Instructions* se soient trop arrêtées. Toutes les fois qu'un professeur traite de l'honneur, du courage, de la franchise, du patriotisme et de ces lieux communs de morale que l'on rencontre à chaque pas dans la pratique de la vie comme dans nos classiques, il est rare, j'en appelle au témoignage de mes collègues, qu'il ne sente pas son jeune auditoire, si léger, si mêlé soit-il, redevenir subitement sérieux et redoubler d'attention. Pourquoi serait-il interdit au proviseur d'espérer obtenir un semblable résultat? Qui sait? Parce qu'il est le chef suprême de la maison et parce que son intervention est moins fréquente que celle du professeur, il obtiendrait peut-être davantage.

Je ne limiterais pas ces conférences aux devoirs qui attendent les élèves dans le lycée, je leur proposerais un but plus relevé et plus varié. Ces grands principes, ces points fondamentaux de l'éducation univer-

sitaire que nous avons analysés au début de cet ouvrage : le devoir, le patriotisme, l'énergie virile, la solidarité, l'amour du vrai et du bien, la tolérance, sur lesquels les professeurs reviennent sans cesse, mais par un détour et brièvement, j'assignerais pour tâche au proviseur d'en faire l'objet propre de ses prédications, de les reprendre avec tous les développements désirables, de montrer leur raison d'être, leur noblesse et leur utilité. Ainsi serait assurée et manifestée aux yeux de tous l'unité morale de la maison, et par celui qui a le plus qualité pour l'exprimer, par le maître et par le chef. Il se garderait seulement de tomber dans le pédantisme de l'austérité auquel se croient obligés de s'astreindre certains professionnels de vertu et qui leur prête un vague air de puritanisme exotique. A cet air-là, le Français, né moqueur, ne s'habituera jamais.

Je voudrais enfin que le proviseur fût autorisé à emprunter, pour sa tâche d'éduca-

teur, le secours et les lumières d'un conseil composé de personnalités de la ville, étrangères à l'Université. Il existe ce qu'on appelle le « Conseil d'administration ». Mais en fait, sinon en droit, ce conseil ne connaît que de la gestion matérielle du lycée, et encore ne lui soumet-on les affaires que pour la forme. Celui auquel je pense rappellerait un peu par sa composition l'ancien conseil supérieur de l'instruction publique. Ce conseil, en effet, aujourd'hui exclusivement composé de professeurs, comprenait autrefois des magistrats, des militaires, des conseillers d'État, des évêques, des pasteurs, des administrateurs en même temps que des membres de l'enseignement. Beaucoup de bons esprits regrettent ce mode de recrutement. Et s'il est vrai, comme je le crois avec M. Brunetière, que la question de l'instruction publique est une question sociale plus encore qu'une question professionnelle et qu'il ne s'agit pas tant dans nos lycées de former des professeurs que des Français,

il faut reconnaitre que l'ancien conseil gagnait singulièrement en largeur et en hauteur de vues à être composé de plusieurs sortes d'hommes très différents.

Pareillement, j'admettrais au conseil du lycée un certain nombre de personnalités marquantes de la ville, prises un peu partout : dans l'armée, dans la magistrature, dans le commerce et dans l'industrie. Il se réunirait, je suppose, deux fois par an, sur l'invitation et sous la présidence du proviseur, à l'indépendance duquel il ne porterait aucun ombrage, n'ayant que voix consultative. Il donnerait son avis sur la marche générale de la maison, sur l'éducation des élèves ; il apporterait l'écho impartial des éloges et des critiques de l'extérieur, si importants à connaître quand on vit de l'opinion. Avec lui entreraient dans le lycée des préoccupations autres que celles de la préparation exclusive aux examens, et des vues plus conformes aux conditions véritables de la vie moderne. Par son

entremise enfin, la ville s'intéresserait plus directement à son lycée, à sa bonne tenue, à sa prospérité ; elle lui communiquerait son esprit, ses traditions ; elle empêcherait dans la mesure souhaitable ce déracinement dont nous parlions plus haut pour nous en plaindre et pour le blâmer.

Avais-je tort de soutenir en commençant que les fonctions de proviseur supposent et appellent des hommes d'élite, d'esprit et de cœur, instruits et de bonne société, en pleine possession de leur vigueur physique et intellectuelle ? Où serait le danger, dans ces conditions, qu'on écoutât le vœu si sage de M. Pierre de Coubertin, auquel je me range volontiers, de laisser à chaque proviseur plus d'autonomie dans l'administration de son lycée, la faculté d'appliquer, sous sa responsabilité, les moyens qu'il jugerait les plus propres à le rendre prospère et estimé? (1).

(1) *Revue bleue,* 25 juin, 2 et 9 juillet 1898.

Où serait le mal aussi que, pour faciliter leur mission, on relevât leur traitement et qu'on leur attribuât des frais de représentation qui leur permissent de faire meilleure figure à la tête du lycée et dans la ville dont ils devraient être en somme un des personnages les plus écoutés?

III

LA DISCIPLINE. — CENSEURS ET MAITRES D'ÉTUDES.

Napoléon Ier avait voulu que le lycée fût une image de la caserne. La discipline, de monacale qu'elle avait été jusque-là, devint militaire. La cloche fut remplacée par le tambour. Les punitions sévères étaient le principal moyen d'action. On ne fouettait plus de verges jusqu'au sang, comme du temps de Montaigne, mais arrêts, séquestre, privation d'air et de mouvement, pensums, tout cela pleuvait dru sur les enfants, et cela ne valait pas mieux, car ils en souffraient sans aucun bénéfice moral.

On est revenu chez nous depuis quelque

temps de cette pitoyable pédagogie. Ce n'est pas pour le plaisir qu'on punit les enfants, c'est en vue de les corriger. Une punition ne vaut donc que dans la mesure où elle amende, et elle n'y réussit pas toujours en raison de sa fréquence et de sa sévérité.

Les *Instructions* là-dessus ne laissent plus rien à dire. Tout y est, et on ne sait vraiment ce qu'il en faut admirer le plus, de la pénétrante lucidité de l'analyse ou du rare bonheur de l'expression.

La base naturelle, la première garantie d'une bonne éducation morale, c'est « une saine et virile éducation physique ». Sans vouloir faire de nos enfants des athlètes ou des boxeurs, je pense en effet qu'on ne saurait assez insister sur le profond retentissement qu'une bonne hygiène générale a sur les bonnes mœurs. Encore au Congrès olympique tenu récemment au Havre, cette vérité pédagogique a été proclamée avec beaucoup de force par des hommes compétents. Un or-

ganisme bien équilibré et des muscles assouplis sont plus faciles à moraliser qu'une machine détraquée. En ce sens la « vertu physique » (le P. Didon) est une excellente préparation à la vertu morale. Mais il y a plus. Les exercices physiques intelligemment conduits contribuent directement à l'éducation des caractères par la large place qu'y tiennent, à côté de la force corporelle, le sang-froid, la sûreté du coup d'œil et la promptitude de l'exécution. On ne pense pas autrement en Angleterre, et il est à remarquer que les progrès prodigieux accomplis sous le règne de la reine Victoria par cette puissance coïncident avec la réforme pédagogique qui s'est opérée chez elle vers 1840.

Vient ensuite ou plutôt concurremment la régénération morale. Les *Instructions* sont catégoriques sur ce point : il y faut tendre avant tout par « la mise en œuvre patiente, obstinée, systématique, de la raison et des sentiments moraux ». Ce n'est pas, après tout, pour ob-

tenir un ordre de fait et de surface que nous travaillons, mais pour inculquer le plus tôt possible à nos jeunes gens le sentiment de leur responsabilité et l'habitude de se conduire par eux-mêmes. Par conséquent, on abandonnera les occasions inutiles de punitions, telles que la règle du silence dans les mouvements et durant les repas, et on comptera principalement sur l'effet que peuvent et doivent produire sur des consciences vierges encore des moyens exclusivement moraux, comme la lecture publique des notes, les bulletins mensuels et trimestriels, les avertissements du conseil de discipline.

Mais les *Instructions* ajoutent, immédiatement après, que ce régime préventif ne sera pas sans doute suffisant à faire régner au lycée l'ordre désirable. Évidemment le meilleur système de punitions serait de n'en point avoir. Il en faut pourtant, et il en faudra toujours, parce que toujours, à côté des élèves raisonnables, il y aura des rebelles, et qu'il

viendra un moment où les bons eux-mêmes auront besoin d'être retenus sur une pente fâcheuse. Tout au moins, on les réduira au strict nécessaire et on n'admettra aucune sanction qui n'ait un caractère moral.

Ainsi, plus de pénalités physiques, plus d'arrêts, de séquestre, de privation d'air et de mouvement, plus de pensums où l'esprit n'a point de part. En revanche on privera l'élève de sortie, partiellement ou totalement, on lui fera réparer la leçon non sue, refaire le devoir négligé, on l'exclura de la classe ou de l'étude et, à la rigueur, de l'établissement.

En vérité, voilà une organisation disciplinaire parfaite, comme la république de Salente. Il est regrettable seulement que la réalisation en soit gênée par l'imperfection naturelle de ceux qui l'appliquent comme de ceux auxquels elle est appliquée.

Administrateurs, professeurs et surveillants sont des hommes comme les autres, et il serait téméraire de compter que parmi les six mille

qu'ils sont il n'y ait que des modèles d'éducateurs. Évidemment, il doit y en avoir dont l'ascendant personnel laisse à désirer, et qui auraient besoin d'être soutenus dans l'opinion des élèves par l'appréhension de mesures plus énergiques. De deux choses l'une : découragés par l'idéal trop élevé qu'on leur propose, ils retourneront sans bruit aux sévérités d'antan, ou ils seront désarmés et nous aurons un peu plus de maîtres « coulés ».

Supposé même qu'ils y atteignent, seront-ils libres de s'y maintenir? Ne seront-ils pas à chaque instant ramenés avec prudence au sentiment des réalités? Par exemple, il est bien certain que la condition indispensable de la réalisation du nouveau système disciplinaire est le droit absolu d'exclure du lycée tout élève que son naturel ou son éducation rend rebelle à ce système et l'empêche de porter ses fruits chez les autres. Les *Instructions* sont les premières à l'admettre formellement :

« On ne saurait trop le rappeler, « le lycée

n'est pas une maison de correction. » Comme nul n'est tenu d'y venir ni d'y rester, le lycée n'est pas non plus tenu de garder les élèves qui ne sont point d'un tempérament à permettre l'emploi d'une discipline raisonnable et délicate. La qualité, non le nombre des élèves, fait la valeur d'une maison. Il appartient à l'État de donner l'exemple à cet égard, en se plaçant toujours uniquement à ce point de vue dans le jugement de ses écoles et de ses maîtres. A ceux qui ont l'honneur de le représenter auprès des familles et de la jeunesse, nous voudrions qu'il donnât pour unique mot d'ordre cette parole célèbre d'un éducateur anglais . « Il n'est pas nécessaire que cette maison ait trois cents élèves plutôt que deux cents, mais il est nécessaire qu'elle n'ait que des gentlemen, » disons en français : « des jeunes gens honorables. sensibles aux bons moyens d'éducation et susceptibles de faire des hommes bien élevés. » Il faut que toute famille sache que

c'est un honneur d'avoir ses enfants dans nos lycées. »

Eh bien! je le demande, en va-t-il ainsi dans la réalité? Les maîtres ne sont-ils pas détournés par des considérations indépendantes de leur bonne volonté et de celle de leurs supérieurs d'arracher comme ils le voudraient les mauvaises herbes? Le chiffre d'élèves, l'effectif, comme on dit, n'en a-t-on pas fait trop souvent, au grand détriment de la réforme disciplinaire, une question de vie ou de mort? Ne pèse-t-il pas d'un poids trop lourd dans la balance où l'on juge des destinées d'un proviseur? La crainte enfin de M. Bouge n'est-elle pas devenue le commencement de la sagesse?

Si du moins la perfection des élèves et des familles suppléait à nos imperfections naturelles ou forcées pour nous permettre de leur appliquer, en dépit de tant de conditions défavorables, le régime presque exclusivement moral qui nous est prescrit? Hélas! il en faut

rabattre. Qu'on me dispense de réfuter une fois de plus J.-J. Rousseau. Je rappellerai seulement que la vérité démontrée par M. Tarde pour les foules d'adultes s'applique avec non moins d'exactitude aux agglomérations d'enfants : par le contact ils changent d'âmes. Individuellement bien élevés, je ne sais quelle contagion et quel sot amour-propre trop souvent leur insinue en commun des instincts de polissons. A plus forte raison, quand l'éducation antérieure a fait défaut. Or les élèves bien élevés, surtout en province, ne sont pas la majorité, et il y a des chances pour qu'ils le soient de moins en moins du fait de l'accession à l'enseignement secondaire de couches de plus en plus inférieures de la population. C'est l'inconvénient inévitable d'un progrès louable entre tous.

Les parents, pour la plupart, ne sont pas plus raisonnables que les enfants. Théoriquement, ils n'estiment jamais la discipline trop sévère : personnellement, ils sont toujours

disposés à y faire des accrocs. Les parents vigilants et fermes, décidés à toujours donner raison, du moins devant l'enfant, à ses maitres contre lui sont l'exception.

Conclusion ? Revenir au type du lycée militaire conçu par Napoléon? Nullement ; mais il faut avoir le courage de faire un peu machine en arrière et de restaurer dans nos établissements un air de la sévérité d'autrefois. Posons en principe, si vous le voulez, que le système disciplinaire exposé dans les *Instructions* doit rester notre idéal à tous et qu'on doit tendre à le réaliser de plus en plus dans la pratique. Le plus bel éloge qu'on pourra faire plus tard de l'Université, ce sera qu'il y soit le seul employé. Mais, par une réaction naturelle contre l'ancien régime, on est allé trop vite et trop loin dans l'application du nouveau. C'est ce qui saute aux yeux.

Il faut prendre les hommes et surtout les enfants comme ils sont. Compter tant que cela sur leur raison et sur leur conscience,

c'est illusion et chimère. Qu'il se rencontre çà et là quelques enfants si heureusement doués qu'il suffise pour les conduire de faire appel à leurs sentiments, je ne le nierai point. Mais il en est d'eux comme des saints et des héros, ils sont l'exception. La règle est la légèreté et la paresse.

Ces défauts naturels s'aggravent encore à l'heure actuelle du relâchement général qu'on observe dans la vie domestique et dans la vie publique. Ce n'est plus, jusqu'à nouvel ordre, au foyer familial ni dans la rue que l'enfant peut apprendre le sérieux et la retenue. La liberté règne partout en maîtresse, et la tentation est trop forte pour la nature humaine de la laisser dégénérer en licence. Le moment serait donc bien mal choisi pour en introduire le dangereux attrait dans l'enceinte même de l'école. Une contrainte provisoire est aujourd'hui plus que jamais nécessaire à la jeunesse pour lui servir d'apprentissage à la liberté.

Car enfin qu'est-ce que cette volonté dont

on nous dit qu'il faut laisser maître l'enfant pour qu'il apprenne à la conduire? Si par ce mot on entend l'inclination du côté où tendent le plaisir et les passions, c'est-à-dire toutes les forces par lesquelles, d'elle-même, « la nature entraîne les âmes vers le bas, » (*Instructions*) on ne présume pas trop de l'enfant en espérant qu'il saura s'en servir sans leçon ni encouragement préalables. Mais il y a longtemps que les moralistes païens eux-mêmes ont appelé cette sorte de volonté de son vrai nom, *impotentia*, faiblesse de la volonté (1).

La vraie, celle dont on a besoin dans la vie, n'est pas précisément celle-là. Elle ne s'exerce guère qu'à contresens du plaisir et des passions. Elle implique « un effort, une

(1) Mais c'est surtout le christianisme qui a fait sienne cette théorie de la contrainte de la volonté et de la défiance de la nature. Aussi je n'étonnerai personne en disant qu'on la trouvera très fortement présentée dans le livre du P. Burnichon (*l'État et ses rivaux dans l'Enseignement secondaire*, IIe partie, Poussielgue édit.), auquel j'emprunte quelques heureuses expressions.

lutte, une victoire sur soi-même », et c'est dans ce sens que nous en saluons les héros dans le théâtre de Corneille. Or pour devenir capable de vouloir de cette façon, il faut y avoir été dressé dès le jeune âge. Il faut qu'on ait affaibli de bonne heure chez l'enfant les inclinations désordonnées en contrariant ses caprices, en brisant ses résistances, et qu'au contraire on ait affermi les bonnes en le contraignant, s'il le faut, à les préférer aux suggestions de l'instinct. C'est dans cette vue que l'éducation est une œuvre d'autorité et que son principal moyen est l'obéissance. « Il faut rompre la volonté, non certes pour la détruire, mais, comme on dit : rompre le corps à la fatigue, pour l'assouplir et le fortifier. » Une sévère discipline n'a pas d'autre objectif : elle est éducative précisément dans cette contrainte qu'elle impose et dont notre mollesse moderne a tant d'horreur. C'est elle « qui retient et qui maintient; c'est elle qui fixe ces mobiles natures, qui les accoutume à l'effort, qui

les oblige à s'observer, à se vaincre ; qui leur donne de l'ordre, de la suite, de la contenance, de l'aplomb, du sérieux ». (Dupanloup.) L'enfant vainqueur de lui-même dans ces petites luttes quotidiennes de la vie scolaire sera aguerri pour d'autres combats, d'autres résistances et d'autres victoires. En obéissant, il aura appris à commander à soi-même d'abord, puis aux autres, s'il le faut.

Ce n'est pas que je dénie au sentiment toute part dans l'éducation. J'apprécie comme il convient l'utilité de son influence. En parlant au cœur et à la raison, en persuadant que les ordres donnés sont justes et sages, au lieu d'une machine qui fonctionne sous une pression étrangère, on a une intelligence qui comprend, une raison qui adhère, une volonté qui exécute librement. L'obéissance devient un acte moral, bien différent de la soumission ou de la passivité inspirée par la crainte, qui ne permet, elle, ni raisonnement ni choix judicieux. Elle laisse s'épanouir librement les

tendresses natives, la grâce et la délicatesse, qui constituent le charmant apanage de l'âme enfantine. Je ne suis donc pas l'ennemi du sentiment, je dis seulement que, loin qu'il puisse suppléer l'autorité, il ne doit venir qu'après, pour la compléter, pour lui enlever toute fâcheuse ressemblance avec l'autoritarisme et pour lui imprimer un caractère moral. Donner le pas au sentiment en attendant, comme on dit, que la raison vienne, c'est d'abord vouloir commencer à discipliner quand ce résultat devrait être pleinement et définitivement obtenu. C'est placer l'enfant sur un pied d'égalité avec nous en lui permettant de nous contredire, peut-être de nous réfuter, éventualité à prévoir, et qui serait désastreuse pour notre prestige. C'est enfin espérer qu'à l'âge même où il sera enivré d'indépendance et assoiffé de désirs, je ne sais quelle vague sentimentalité ou des considérations philosophiques auront raison de son fougueux tempérament. S'il en était ainsi, ce

serait à nous, parents et maîtres, à demander conseil à ce petit prodige (1).

Combiner dans la juste proportion l'autorité et la liberté, voilà la difficulté de l'éducation. Le dosage respectif de l'une et de l'autre variera suivant l'âge, le caractère et le nombre des enfants. Mais en principe et d'une manière générale, l'éducation nous parait être une œuvre d'autorité.

Revenons au lycée. Je ne remettrais en vigueur aucune des punitions aujourd'hui supprimées ; mais dans l'application des mesures répressives désormais établies, je restaurerais dans nos maisons un peu de l'antique sévérité, au lieu de l'indulgence qui actuellement tend à y présider. Et je ne m'en cacherais pas, je le proclamerais hautement aux enfants et aux parents, pour que nul n'en ignore et que chacun s'en inspire dans ses actes. Il ne s'agit pas tant de prendre telle ou telle mesure de

(1) Lire là-dessus *Les Enfants mal élevés,* liv. III, de M. Fernand Nicolay. (Perrin édit.)

détail, innovant ici, abolissant ailleurs, que de modifier l'air qu'on voudrait introduire dans les lycées. On y croit trop, tout le monde y croit trop, qu'une douceur, d'ailleurs mal définie, est la qualité à l'ordre du jour. Les maitres, parce que le juste milieu est humainement impossible à tenir, versent plutôt de ce côté afin d'être en conformité avec l'opinion qu'ils se figurent régner en haut lieu. Les élèves, les élèves surtout, sont trop au courant de ces dispositions paternelles, et ils les escomptent avec une malice que j'excuse à leur âge et qui fait honneur à leur perspicacité. Le relâchement des liens de la famille et la licence des rues s'ajoutent pour leur persuader faussement que c'est là un état de choses normal et satisfaisant.

Voilà le mal; c'est contre cet esprit qui circule partout d'indulgence et de faiblesse qu'il faut commencer par réagir. Au lycée plus que partout ailleurs. Car le lycée ne passera jamais pour un endroit où l'on s'amuse. On

aura beau multiplier les jeux et les fêtes, on ne changera pas le vrai caractère d'une maison d'éducation qui est un lieu de travail et de moralisation. Or ce sont là choses pénibles à la nature humaine, dont la pente est au laisser-aller plutôt qu'à l'effort. Pour les obtenir d'elle, le plus habile est encore de les lui demander telles qu'elles sont, comme un devoir, comme une vertu, comme une belle victoire à remporter sur elle-même. Les adoucir, les enjoliver, les entourer de miel et de sucre, c'est en altérer gravement la physionomie, c'est appeler l'attention surtout sur leurs désagréments, c'est provoquer une grimace de dégoût, c'est aller contre le but qu'on se propose, en énervant l'effort au lieu de le stimuler.

Au contraire, l'air ambiant du lycée une fois transformé, tout ira mieux, et les réformes disciplinaires elles-mêmes n'en seront rendues que plus efficaces. Si c'est l'indulgence qui est le trait dominant de la disci-

pline, soyez sûr que l'élève, qui après tout a la raison de son âge, en abusera pour glisser à la licence. Si c'est la sévérité, des adoucissements éventuels et gradués n'en seront que plus certainement les bienvenus ; ils frapperont par le contraste, et l'élève, sensible à leur caractère exceptionnel, en gardera vis-à-vis du maître une reconnaissance étonnée.

Nous avons donné notre avis sur la façon dont les professeurs et le proviseur doivent entendre leur métier d'éducateurs. Mais ils ne sont au lycée ni les seuls appelés à diriger l'éducation morale des élèves ni ceux qui ont à vivre le plus intimement avec eux. C'est sur les maîtres d'études et sur le censeur que repose pour la plus grande part dans nos maisons l'application de la discipline (1).

Or quelle place tient dans leur recrutement la préoccupation de leur valeur pédagogique? Exactement la même que dans celui des pro-

(1) Sur la question des maîtres d'études, lire Ferd. Brunetière, *Éducation et Instruction*, III.

fesseurs. Encore, pour les professeurs, court-on la chance qu'une haute culture supplée à leur ignorance des conditions de leurs futures fonctions. Pour les maîtres répétiteurs, on aurait tort d'y compter. Quelque importance qu'il faille attribuer aux qualités naturelles dans l'art d'élever la jeunesse, il est certain qu'il y a des principes généraux de pédagogie qu'on ferait sagement d'inculquer aux élèves maîtres, une série de moyens à employer, de fautes à éviter, sur lesquels ils gagneraient à être avertis avant d'entrer au service. Cela pourrait faire l'objet d'un certificat qu'on serait en droit d'exiger d'eux avant leur nomination. Et après, au lycée même, ces éléments de leur profession leur seraient rendus plus raisonnés et plus familiers par des conférences dont on chargerait le proviseur ou le censeur.

Surtout l'intérêt bien entendu de nos maisons et l'avenir du recrutement des maîtres répétiteurs commandent impérieusement

qu'on organise ces fonctions, encore plus utiles que modestes, en une carrière définitive. En dépit de la cruelle expérience, des universitaires bien intentionnés persistent à croire que le répétitorat doit demeurer une position inférieure, un gagne-pain transitoire, chemin incommode mais nécessaire vers le professorat pour ceux qui n'ont pas eu les ressources suffisantes pour se présenter à l'École normale supérieure ou suivre les cours d'une faculté. C'est une erreur, qui coûte cher au bon renom de l'éducation donnée dans nos lycées en faisant de ces emplois presque le monopole d'hommes trop jeunes pour être à la hauteur d'une si délicate mission. Il faudrait qu'ils pussent envisager leur fonction comme une carrière indépendante, qui leur assurât un traitement suffisant et une considération égale à celle qu'on accorde aux professeurs.

Aujourd'hui encore, il n'en est pas tout à fait ainsi. On a beaucoup fait pour eux depuis

quelque temps, mais leur situation reste toujours précaire et ils n'ont guère de fin honorable en perspective. Il faudrait qu'il fût entendu une bonne fois que la surveillance générale et puis le censorat seront les échelons naturels de leur carrière. Car enfin qu'est-ce réellement que le censeur, sinon le chef des maîtres répétiteurs, avec, entre eux et lui, les surveillants généraux pour lieutenants et intermédiaires? Entre les fonctions de proviseur et celles de censeur il n'y a pas de relations bien étroites, d'incontestables analogies. Tel professeur, aujourd'hui proviseur excellent, eût fait un censeur pitoyable ; et un bon censeur, ferme et avisé, peut parfaitement échouer dans le provisorat. Le censorat donc devrait appartenir de droit aux maîtres d'études ; il faudrait qu'il devînt le couronnement normal de leur carrière et qu'il n'y en eût aucun parmi eux qui ne pût se flatter par ses mérites d'y parvenir. Le provisorat leur resterait ouvert, à titre ex-

ceptionnel, tandis que le censorat demeurerait leur bien inaliénable.

A ces conditions on aurait le droit de traiter sans rire le répétitorat de carrière. Et du coup il serait relevé aux yeux de ceux qui y sont entrés, aux yeux de l'Université comme à ceux du public. L'intérêt s'ajoutant à la vocation, les répétiteurs rivaliseraient de zèle à prendre les qualités et les sentiments de leur profession, qui est de surveiller les travaux et les jeux des élèves avec une fermeté douce et intelligente, l'œil ouvert sur leur propreté, leur politesse et leurs bonnes mœurs; en rapports constants avec le proviseur et les professeurs afin d'assurer dans le détail de la vie scolaire l'application et la pratique de ces principes d'éducation que ceux-ci sont chargés d'enseigner.

IV

LE CONCOURS DES FAMILLES.

En fait comme en droit, l'éducation morale de l'enfant appartient tout d'abord à la famille, puisqu'elle commence au berceau. L'enfant naît avec des tendances dominantes, bonnes ou mauvaises. Aux personnes qui vivent auprès de lui, aux parents et plus particulièrement à la mère revient la charge de les épier pour favoriser les unes, celles qui sont reconnues utiles par la sagesse humaine, pour contrarier les autres et, sinon les supprimer, du moins autant que possible les dériver au bien. Par quel moyen ? En leur accordant ou en leur refusant l'aliment qui les fortifie, l'exercice habituel. Ce sont encore les parents qui dirigent les premières mani-

festations de la volonté de l'enfant et qui appliquent à des objets utiles ses premiers instincts de curiosité, d'imitation et de crédulité. Ce sont eux qui s'attaquent à ses premiers défauts : l'égoïsme, la colère, la peur et la jalousie.

Cette influence de la famille, déjà peu négligeable par son antériorité même, constitue à la longue durant les six ou sept premières années de l'enfant un fond malgré tout inaltérable et indestructible par sa continuité et par sa durée. Ajoutez en sa faveur qu'elle s'adresse à la sensibilité autant qu'à l'intelligence, qu'elle s'appuie de la force des exemples, en comparaison de laquelle celle des leçons n'est rien, et que cette force se double ici de celle de l'affection. Les parents qui, par leur faute, ne profiteraient pas de cette influence que leur assurent la nature et la loi en vue d'une bonne formation des mœurs et du caractère de leurs enfants manqueraient au premier de leurs devoirs ; ils se prépareraient

pour l'avenir, avec de gros ennuis, des remords cruels.

Arrive pourtant un âge où il faut bien appeler des maîtres au partage de cette influence. Les parents se divisent dès lors en deux catégories : ceux qui n'envoient leurs enfants au lycée que pour les classes, se réservant exclusivement la charge de leur éducation, et ceux qui confient aux maîtres leur éducation en même temps que leur instruction. Des premiers l'Université n'a pas à se mettre en peine : ils gardent toute la responsabilité. Elle n'a, quant à elle, à s'occuper que de bien élever les internes et les demi-pensionnaires, et nous avons dit comment elle s'y prendra pour y réussir.

Mais quelle erreur ce serait aux parents de s'imaginer qu'après s'être ainsi débarrassés de leur fils pour le jour et la nuit, ou seulement pour le jour tout entier, ils n'ont plus qu'à se croiser les bras et à attendre tranquillement des résultats de l'éducation publique!

Et cette erreur, hélas ! est celle d'un trop grand nombre.

Et d'abord, si c'est l'indifférence ou la paresse qui les a fait s'affranchir de l'éducation de leurs enfants, ils sont très coupables. Car, sans que cela soit la faute des maîtres, mais seulement par la force des choses, la meilleure éducation que puisse promettre le lycée ne vaudra jamais celle qu'on est en droit d'attendre d'une honnête famille qui veut s'en donner la peine. Jamais on ne pourra faire qu'il y ait autant de maîtres que d'élèves, et pourtant il le faudrait, les enfants étant entre eux très dissemblables et chacun ayant besoin d'un traitement approprié. Jamais non plus on n'empêchera qu'il y ait dans une agglomération d'élèves quelques voisinages plutôt fâcheux. L'internat étant, suivant le mot consacré, un mal nécessaire, il ne devrait en bonne règle se recruter que parmi les familles qui n'habitent pas la ville, ou qui ont des raisons d'ordre privé pour ne pas laisser

séjourner leurs enfants à la maison. Auquel cas leur mission n'est pas terminée dès l'entrée de leurs enfants au lycée : elle devient autre, voilà tout.

Ce n'est plus aujourd'hui comme jadis, où, leurs fils enfermés au lycée, les parents ne les voyaient plus guère qu'une ou deux fois pendant toute l'année scolaire. Sans parler des demi-pensionnaires qui rentrent chez eux tous les soirs, les internes, par les petits congés et par les deux sorties réglementaires de chaque mois s'y retrouvent assez fréquemment. Même, avec de bonnes notes, ils ont le droit d'aller s'y retremper tous les dimanches. Enfin, leurs parents ou leurs représentants ont la faculté de venir les visiter tous les jours au parloir. En réalité, la famille de l'interne garde avec lui tout le contact qu'elle veut. Son influence a donc libre jeu.

L'Université n'a jamais eu l'intention de la négliger. Elle y compte même, sur cette influence, comme sur le concours le plus pré-

cieux. Elle y compte à cause de son efficacité indéniable, et aussi parce que l'autorité paternelle est sans conteste la plus majestueuse et qu'elle a pour elle l'opinion et les lois. De même qu'il serait injuste de la contrecarrer sur les points où elle a le droit d'être seule à s'exercer, par exemple dans la transmission des croyances, de même nous avons intérêt à ce qu'elle ne contre-batte pas la nôtre sur le reste : car c'est la nôtre qui aurait peut-être le dessous.

Voilà pourquoi l'Université s'est mise à la recherche de tous les moyens susceptibles de tourner à son service l'influence légitime des familles : petits congés plus fréquents, sorties multipliées, visites au parloir facultatives, communication répétée de notes détaillées sur le progrès moral des enfants autant que sur leur santé et sur leur travail. C'est aux parents désormais à user de tous ces moyens et dans un sens utile aux vrais intérêts de leurs enfants.

Mais les parents indifférents sont plus nombreux qu'on ne le suppose. Combien y en a-t-il qui ne voient leurs enfants que très rarement et sans enthousiasme ! Combien qui ne se renseignent sérieusement auprès d'eux que de leur santé et de leur travail et ne risquent qu'un mot en passant sur leur avancement moral ! Combien qui ne lisent que du bout des cils les bulletins trimestriels, réservant toute leur attention inquiète à la note de l'économat ! Qu'y faire ? Ces parents-là sont incorrigibles. L'Université ne peut que les plaindre, plaindre leurs enfants et suppléer dans la mesure possible à une si coupable incurie.

Tout n'est pas admirable non plus dans la conduite des parents soucieux de leurs devoirs. Ils aiment leurs enfants, et ils ont raison. Ils se crèvent agréablement les yeux sur leurs défauts et leurs incapacités, je l'admets, puisque l'aveuglement est la condition même de l'amour. Ils sont portés irrésistiblement à

l'indulgence : qui les en blâmerait ? Néanmoins, il faut avouer que l'immense majorité dépasse, je ne dis pas la mesure (elle n'est pas faite pour eux), mais l'excès permis. Et par là ils désorganisent et détruisent l'action de l'Université.

A l'intérieur du lycée, tandis que nous nous efforçons de viriliser les caractères par un traitement énergique et par des exigences graduées, elles ne sont que trop nombreuses, les familles qui nous font échec par de sottes excuses, par des sollicitations regrettables, quand elles ne vont pas jusqu'à nous désapprouver ouvertement. On juge tel exercice inutile, telle méthode maladroite. C'est d'une leçon qu'on demande d'abord à être dispensé, ensuite d'un devoir. On abandonne les classes plusieurs semaines avant la fin de l'année, on rentre l'année suivante en retard. Si l'autorité académique par mesure spéciale accorde tel privilège aux grands, aussitôt voilà les parents des moyens qui en réclament autant.

On ne se gène pas pour sourire au récit de malices d'écolier, plus méchantes pourtant que spirituelles, et dont on devrait plutôt ressentir de la confusion (1).

Hors du lycée, non seulement on ne seconde pas l'action du maître, mais on la ruine par des faiblesses contradictoires. Alors qu'on se garde de mettre les enfants au courant des affaires sérieuses de la maison, on les laisse trop tôt courir le boulevard, fréquenter cafés et théâtres. Supposé même qu'on s'en tienne à les conduire dans des réunions honnêtes, on ne se fait aucun scrupule de compromettre leurs travaux du lendemain par des nuits entières passées à se divertir.

Il faut que les parents en soient bien persuadés : si leurs droits sur leurs enfants sont grands et sacrés, leurs devoirs et leurs responsabilités sont en proportion. Et la plupart ont vraiment mauvaise grâce, quand ils consta-

(1) Lire les justes plaintes formulées à ce sujet par M. Gréard, *Éducation et Instruction*, II, in fine.

tent, un peu tard, que l'éducation de leur fils a été manquée, à venir s'en prendre au lycée, au lieu de se frapper la poitrine avec repentir.

Donnons d'abord le bon exemple. Soyons vigilants à ne nous montrer à nos enfants que par les beaux côtés, car chacun en a de laids, et l'enfant, pour les saisir, est doué d'une redoutable perspicacité. Ne leur prêchons pas le travail, étant nous-mêmes paresseux ; la modération, ayant des appétits de luxe ; la correction du langage avec des jurons, la probité si nous pratiquons personnellement les petits larcins. Ils ne tarderaient pas à nous démasquer, et, au lieu de se corriger de leurs défauts, ils les conserveraient plus soigneusement avec, par surcroît, l'hypocrisie.

Il faut aller plus loin, il faut soutenir par une intervention personnelle et fréquente l'action des maitres. D'ordinaire, les enfants sont intarissables devant leurs parents sur les choses du lycée. Les incidents de la semaine,

les habitudes du maître d'étude et du professeur, les punitions et les récompenses des camarades, telle parole du proviseur, fournissent à leur jeune faconde des thèmes à n'en plus finir. « Pour des parents clairvoyants, quelle prise dans ces confidences exubérantes! quelle occasion de saisir les transformations qui s'annoncent dans le caractère de l'enfant, de connaitre le milieu où il se développe, de le garantir contre les entraînements, de lui donner les raisons des sévérités ou des indulgences qu'il n'a pas comprises, de fortifier dans son cœur le sentiment de la confiance et du respect, de le faire rentrer en lui-même surtout, de façon qu'il tire de ses propres discours la leçon qu'elle contient! Tout cela sans moraliser, d'ailleurs, et comme l'enfant le fait lui-même, naturellement et simplement. » (Gréard.)

L'éducation au lycée ne peut réussir qu'à la condition que la famille la prépare, la soutienne et la complète.

CONCLUSION

I

LA FORMATION D'UNE ÉLITE MORALE.

Notre société démocratique est en mal d'aristocratie. J'ai une trop haute opinion de la vanité humaine pour croire que le mot *égalité* ait jamais été pris très au sérieux. Au moins faisait-on semblant. Au lieu que, depuis quelque temps, on poursuit publiquement une enquête brutale sur son compte, on le le convainc de sonner creux, on le relègue au musée de la Révolution entre l'habit bleu de Robespierre et l'écharpe de Camille Desmoulins. La responsabilité de ce déchet remonte surtout à Taine. Mais Taine a fait école. Car dans ces deux ou trois dernières années je ne compte pas moins d'une douzaine d'écrivains

qui ont achevé ce malheureux principe quoique immortel. Et cette douzaine d'écrivains ne sont pas des écrivains à la douzaine, ce sont des penseurs solides et distingués, tels que MM. Gustave Le Bon, Gabriel Tarde, Henry Bérenger, Jean Izoulet, etc. Je passe M. le comte d'Haussonville, pour ne citer que des roturiers : leur témoignage contre l'égalité est plus piquant.

La cause de ces écrivains est gagnée dans la majorité des lecteurs, sinon des électeurs. Non, si les hommes sont égaux devant la loi, ils ne le sont pas entre eux. L'inégalité est la loi des corps : il y a les formes concrètes de la vie, et il y a les indiscernables, et de ces indiscernables même on discernerait qu'ils sont inégaux, s'ils n'étaient indiscernables. Il n'est même pas absolument exact de dire que les espaces géométriques et les cristaux de matière soient égaux les uns aux autres. Et la cellule initiale, d'où tout descend, aura toujours cette supériorité sur les autres cellules

qu'elle leur aura été antérieure. Et vous voulez que les hommes, qui sont des formes supérieures de la vie, aient entre eux cette égalité que les particules minérales n'ont probablement pas? C'est le contraire qui arrive : plus on monte dans l'échelle des êtres, plus s'accuse avec évidence leur inégalité.

Et, de fait, où a-t-on vu deux hommes égaux entre eux? Il y a des grands et des petits, des riches et des pauvres, des imbéciles et des gens d'esprit, et parmi les grands, les riches et les gens d'esprit il y a des degrés à l'infini, comme parmi les petits, les pauvres et les imbéciles. Et, à intelligence ou à sottise égale, chacun n'a pas celle du voisin. Il y a l'intelligence de l'inventeur et celle du prêtre, celle du professeur et celle du banquier, celle de l'officier et celle du notaire. Il y a la sottise de Georges Dandin et celle de Thomas Diafoirus. Et chacun, pour avoir sa part, n'a pas eu à s'évertuer, il l'a trouvée dans son berceau.

Que faire? Il faut en prendre son parti, et puisque l'égalité est la plus vaine des chimères, puisqu'il y aura toujours une foule et une élite, que de cette élite la démocratie ne peut pas plus se passer qu'elle ne peut rendre inutiles le génie, la science et la vertu, et que c'est à l'élite qu'incombera malgré tout la mission de diriger la foule, puisque notre société parait destinée à voir se constituer une aristocratie nouvelle, cherchons quelle serait la meilleure aristocratie (1).

L'aristocratie nobiliaire a fait son temps. Elle avait eu sa raison d'être. Après l'invasion des barbares, quand on était sans cesse en alerte pour la sécurité de sa vie et pour la possession de son champ, le seigneur montait la garde, il payait de sa personne pour défendre, avec ses biens, ceux de ses vassaux groupés autour de son donjon protecteur. La paix revenue, il rendait la justice, ce qui

(1) Avec le concours de M. Henry Bérenger, dans son beau livre *l'Aristocratie intellectuelle*. (A. Colin édit.)

n'était pas la moins bonne manière de justifier les droits qu'il s'était arrogés. Mais quand l'unité du royaume fut réalisée et que tout le monde plia de gré ou de force sous un seul roi, le rôle de la noblesse changea. D'actif il devint décoratif. Elle forma la Cour. Toutefois, tant qu'elle eut à sa tête un des siens et que les hauts grades militaires lui appartinrent à peu près exclusivement, elle conserva un reste d'influence et de pouvoir. Mais depuis que le roi a disparu et qu'un vilain à la tête de nos armées n'est plus une exception, mais la règle, la noblesse n'est plus que l'ombre d'elle-même. Elle a des titres, mais sans la réalité des charges ou des honneurs dont ces titres n'étaient autrefois que la marque extérieure. Elle a les signes, non plus les choses signifiées.

D'ailleurs, la noblesse, prise dans son ensemble, n'a rien fait pour se relever. C'est une mode aujourd'hui, parmi de nombreux plébéiens, de s'acharner sur elle. Je ne sacrifierai

pas à la mode. On ne piétine pas des morts, sous peine de sacrilège, surtout quand ils s'appellent Montmorency, La Tremoille ou La Rochefoucauld, et qu'ils ont légué à la France moderne un si beau patrimoine d'honneur et de gloire. Et quant aux vivants, il y a de l'ingratitude à cogner sur des gens qui ont si bien fait nos affaires. Car si la noblesse n'était pas rentrée de l'émigration sans avoir rien appris, si à la fortune, aux situations acquises, au prestige de la naissance alors intact elle eût su joindre un discernement plus habile des nouvelles conditions sociales, ainsi que les avantages du travail et du mérite personnel; si, au lieu de bouder les institutions modernes, elle les eût tournées à son profit, elle eût été en avance de toute la distance qui la séparait encore des nouveaux venus, elle eût été invincible. Mais elle s'est entêtée dans ses habitudes séculaires de frivolité et de paresse, et voilà pourquoi elle meurt d'une atmosphère à laquelle elle n'a pas voulu s'adapter. Il y a et

il y aura toujours des nobles. Il y en a même de plus en plus depuis qu'il n'y a plus de noblesse. Ils jouiront longtemps encore de certains privilèges, comme de trouver plus aisément que les plébéiens un créancier bénévole, ou pour beau-père un Américain cousu d'or. Mais, en tant que caste exerçant une influence réelle sur les affaires publiques, la noblesse est bien finie. Toute résurrection, si tant est que l'avenir nous en réserve une, serait factice et passagère. Elle durerait ce que dure une cavalcade historique, l'espace d'une demi-journée. Ce n'est donc pas sur cette aristocratie d'hier, si sympathique soit-elle, que la France peut compter.

Ce n'est pas davantage sur l'aristocratie d'aujourd'hui, sur celle de l'argent. On a tout dit contre elle. Le fameux *Enrichissez-vous* n'a rencontré parmi nous que trop d'écho. Je ne prétends pas que tous les Français se soient enrichis. En général, ce sont des étrangers qui l'ont fait pour eux. Mais ils ont tous con-

tracté la fièvre de la richesse, ils lui ont donné le pas sur tout, sur le savoir et sur l'honneur : l'Union Générale, le Panama et les Mines d'or en sont les symptômes alarmants. Ils jugent tout à sa mesure, et l'éclat de l'or n'a pas de peine à leur masquer les hontes ou même les crimes qui ont servi à l'accumuler. Des financiers ont surgi, formidables potentats qui, appuyés de capitaux extravagants, font la loi aux particuliers et à l'État, renversent les ministères, changent les gouvernements, ruinent un pays pour en enrichir un autre, décident de la guerre et de la paix, et cela sans bruit ni déploiement de forces, par un simple coup de bourse, au fond d'un cabinet mystérieux. Leur règne ne durera pas, ils périront par l'excès même de leur puissance. Non pas que les financiers ne soient à leur place dans un État. Ils aident à son crédit et à sa prospérité. On en citerait même qui sont généreux. Mais ils ne peuvent pas être l'aristocratie que nous cherchons ;

la nature de leurs services ne le permet pas.

Quels titres en effet ferait-on valoir à la conduite d'une nation, si l'on n'a d'autre mérite que d'entasser de l'argent ? L'argent, considéré comme moyen, est une chose précieuse : c'est lui qui bâtit les maisons d'école et les hospices, qui perce les tunnels et construit les voies ferrées, qui défriche les terrains incultes et lance d'excellentes entreprises. Mais, considéré comme but, l'argent est une chose tout au moins stérile et sans idéal. Il n'implique chez son possesseur ni rectitude de jugement, ni noblesse des sentiments, ni vigueur de la volonté. Au contraire, il a des chances d'apporter avec lui des préjugés, et, par la paresse autant que par la satiété qui le suivent d'habitude, il tend à affaiblir la sensibilité et l'énergie. Or l'argent, pour les financiers, est considéré comme but. C'est à qui en aura davantage en caisse, à qui brassera le plus de millions, à qui sera le maître absolu des marchés. Et pour y parvenir tout est bon,

mais la tactique la plus commune et celle qui réussit, hélas! le plus sûrement consiste à escamoter par des vols gigantesques, qu'on appelle des affaires, l'épargne des petites gens. Aussi les petites gens se révoltent à la fin, et il faudrait être bien sourd pour ne pas entendre depuis quelques années courir dans les foules déshéritées des bruits sinistres d'appel aux armes pour de brutales revendications. Il y aura toujours des riches, c'est certain, et les riches seront toujours une force avec laquelle il faudra compter, mais je constate que la richesse, qui n'a jamais imposé à l'élite, est en passe de devenir odieuse aux multitudes. L'aristocratie de l'avenir ne sera pas la ploutocratie d'aujourd'hui.

Une nouvelle aristocratie s'est levée, l'aristocratie intellectuelle, avec des ambitions encore plus vastes que celles de ses devancières. La noblesse abaissée, la ploutocratie détestée, elle s'est trouvée seule émergeant au-dessus de la cohue démocratique. Après avoir

pris conscience d'elle-même et de sa supériorité, elle affiche la prétention d'être seule désormais capable de gouverner la foule. Elle appelle communément la société « un corps dont elle est le cerveau directeur et régulateur ». Forte des progrès des sciences, elle fait passer sous les yeux ébahis du vulgaire les merveilleux résultats auxquels elle est parvenue en moins d'un siècle. Elle a vaincu la distance et le temps, elle a terrassé et elle terrasse tous les jours les plus terribles maladies par des remèdes qui tiennent du prodige. Elle jette aux quatre vents du ciel avec un accent d'orgueil les noms triomphateurs des Taine et des Renan, des Hugo et des Pasteur.

Son programme est magnifique. L'aristocratie intellectuelle se subordonne délibérément les aristocraties nobiliaire, militaire, théocratique et pécuniaire désormais épuisées et dont elle, « la noocratie, est comme le suprême aboutissement. » Elle ne détruira

pas ces forces, elle les confisquera à son profit, ou plutôt au profit de la société, dont elle se considère comme une sorte de fondé de pouvoirs. « Elle dirigera leur emploi en limitant leurs excès. » D'elle naîtront par la pensée, par les découvertes scientifiques, par les arts ou par la parole, les puissantes idées directrices de l'humanité, les progrès des lumières, les nobles méditations et les rêves gros de l'avenir. C'est elle qui sera chargée de pétrir à la nation une âme commune, qui abolira les antiques germes de défiance et d'antipathie. A elle reviendra la tâche de souder le futur au passé et d'adapter à chaque génération une morale toujours plus haute, mais appropriée. Elle fondera définitivement la liberté et la solidarité parmi les hommes.

Jamais aristocratie n'avait parlé un langage aussi grand ni aussi persuasif. Il semble au premier abord qu'elle ait pour elle tout ce qu'il faut pour plaire à la société moderne et se faire octroyer par elle la direction de ses

destinées. Par son origine même elle satisfait, chose importante, ce que notre passion égalitaire a de juste et de fondé, puisqu'elle est une élite incessamment renouvelée dans les couches mêmes de la démocratie et qu'elle ne reconnaît pas d'autre hérédité que celle de l'intelligence, d'autres privilèges que ceux de l'esprit. Elle n'est pas fondée, comme la ploutocratie, sur l'exploitation de l'homme par l'homme. Au contraire, elle ne se donne pour mission que de travailler à son bonheur par la diminution de la souffrance et de l'ignorance, prenant pour elle seule la peine et l'effort.

Malgré tout, ce n'est pas encore à cette aristocratie purement intellectuelle que les nouvelles générations feront sagement de confier leurs destinées. L'expérience ne lui a pas été assez favorable. L'intelligence éclairée, tout comme l'argent, quand on la considère comme une fin en soi, comme un idéal à réaliser pour lui-même, ne produit les trois quarts du temps

que de fâcheux résultats. Si l'homme était bon de nature, une intelligence éclairée n'aurait d'autre effet que de rendre cette bonté naturelle plus active et plus ingénieuse. Mais il y a longtemps que les récits des voyageurs et les études des naturalistes ont fait justice de cette utopie. L'homme est par nature aussi mauvais que bon, et ceux qui ne voient en lui que de mauvais instincts ne manquent pas d'arguments. Sur ce point du moins, l'accord s'est fait entre la science et la religion, entre le dogme du péché originel et la théorie évolutionniste. Il n'est donc pas étonnant que, parmi les hommes appelés au bienfait d'une intelligence éclairée, nous n'ayons vu surgir jusqu'ici aucun type plus perfectionné de l'espèce humaine. Presque tous l'ont mise au service de leurs instincts égoïstes et intéressés. Le nombre des habiles, des rusés et des audacieux, des hommes de proie, a centuplé, voilà tout. La statistique accuse même, depuis la diffusion à outrance de l'instruction,

une recrudescence marquée de la criminalité, et parmi les criminels, la proportion des lettrés (au sens le plus modeste du mot), au lieu de diminuer, a augmenté sensiblement.

L'élite, c'est-à-dire l'aristocratie intellectuelle elle-même, n'a pas donné d'exemples plus rassurants. Si elle n'est pas immorale, elle est le plus souvent amorale. Elle feint de croire à la distinction essentielle du bien et du mal, mais cette distinction est à l'usage du peuple, comme la tragédie. L'élite la relègue dans le domaine du relatif. Il n'y a pas de science, il n'y a que des opinions. Il n'y a pas de vrai, il n'y a que du vraisemblable. Le bien étant relatif comme le vrai, la morale n'est que l'art de réussir, et le train dont va le monde est une comédie amusante dont il est bon de s'offrir le spectacle, sans vouloir y rien changer. Des sceptiques et des dilettantes, voilà de quoi surtout se compose cette élite si vantée.

Vis-à-vis du peuple, le péché mignon de la

noocratie est le mépris. Des « mufles » et des « philistins », elle n'y voit guère autre chose. Tout ce qu'elle s'offre à faire pour lui, c'est de reprendre le projet de sophocratie de Socrate et de constituer un petit comité de philosophes et de savants, détenteurs des plus terribles secrets chimiques et militaires, qui le tyranniseraient, vertueusement. C'était le rêve, avoué ou non, de Flaubert, de Taine et de Renan. Eh bien ! ayons le courage de le dire, toute aristocratie intellectuelle, qui ne serait qu'intellectuelle, irait infailliblement à une morgue et à un esprit d'oppression mille fois plus insupportable que tout ce qu'on a pu reprocher de ce genre à la noblesse de naissance.

Que sera donc l'aristocratie de l'avenir, l'élite que l'éducation universitaire se donnera pour mission de préparer au pays ? Il faudrait qu'elle fût avant tout une aristocratie morale. Entendons-nous d'abord sur ce mot.

Une aristocratie morale signifie une élite d'hommes « attachés de toute leur âme à des

croyances morales très pures auxquelles ils conforment toute leur vie ». (H. Bérenger.) Il y a eu un temps où l'on parlait des libertés nécessaires, un autre des destructions nécessaires; reconnaissons aujourd'hui qu'il y a aussi les croyances nécessaires. Ne mêlons ici aucune préoccupation de confession religieuse ni de secte philosophique. Gardons chacun dans notre for intérieur ce qui nous divise pour n'évoquer que ce qui nous unit. La civilisation est assez avancée pour qu'il existe un certain nombre de croyances solidement établies sur les progrès des sciences et sur un consentement quasi universel, sorte de patrimoine inviolable de l'humanité. Celles-ci par exemple, dégagées un jour par M. Brunetière (1) : qu'on ne peut pas raisonner de la vie morale de l'homme comme de la vie des animaux, l'homme ayant de beaucoup dépassé l'animal dans l'évolution universelle;

(1) Dans *la Science et la Religion* et dans *la Moralité de la doctrine évolutive*.

que si l'homme a de bons instincts, il en a encore trop qui rappellent son origine et que ceux-là peuvent certainement être corrigés par l'éducation ; qu'on ne vaut que le prix de son âme et que l'argent n'est qu'un instrument, bon ou mauvais, suivant l'usage qu'on en fait ; que la question sociale est une question de réformes politiques et économiques, mais qu'elle est aussi une question morale qui sera sinon résolue, du moins en voie de l'être, quand nous serons persuadés que nous sommes tous frères, redevables en conscience à nos cadets de ce que nos aînés ont fait pour nous ; qu'il n'y a pas de morale possible sans obligation ni sanction, et que nous devons admettre par conséquent que nous porterons un jour, peu importe de quelle manière et ne fût-ce que dans nos descendants, la peine de notre égoïsme et de nos défaillances. J'y ajouterai enfin tous ces grands principes de dignité individuelle, de tolérance réciproque et de patriotisme dont j'ai réclamé plus haut

qu'ils fussent les fondements de l'éducation universitaire.

Et l'aristocratie morale ne pensera pas seulement cet idéal, elle le « créera ». Elle le créera dans sa vie privée, en la conformant à ces hautes notions de morale qui doivent ordonner la vie des individus avant d'ordonner celle des sociétés. Elle le créera en dehors d'elle par la confession courageuse de ses croyances et en organisant une campagne persévérante par la parole et par la plume contre les doctrines dissolvantes des adversaires. Ceux qui professeront ces croyances et qui les mettront en pratique auront ce que j'appelle une vie morale, et la réunion de tels hommes formera l'élite que nous cherchons.

Ce n'est pas que je veuille mettre en opposition l'aristocratie morale et l'aristocratie intellectuelle. Comme le dit M. H. Bérenger, celle-ci est le principe et la source de celle-là. Ce sont les idées qui créent les mœurs beaucoup plus que les mœurs les idées. Les lois

morales déposées dans les consciences populaires sont faites en somme des spéculations intellectuelles des philosophes. Ajoutez qu'une aristocratie morale inaccessible au mouvement des idées dégénérerait vite en une « autocratie de préjugés », une « coalition de fanatismes », mortelles à la liberté.

Et d'ailleurs quel pouvoir fort, le seul qui convienne au peuple français, peut-on constituer avec une aristocratie purement morale? Elle serait sans défense contre le mal, contre les appétits et les pires instincts. Il lui faut l'appui d'intelligences capables de guider les foules et, au besoin, de les contraindre et de les dompter. Il ne s'agit donc pas de substituer l'aristocratie morale à l'aristocratie intellectuelle. Je dis seulement qu'il est indispensable que les deux n'en fassent qu'une parce qu'il n'est pas prouvé que l'intelligence soit plus nécessaire à la force d'un peuple et à son bonheur que le caractère; les chefs-d'œuvre de tel ou tel lettré, que la foi du charbonnier,

l'abnégation du soldat, le dévouement de la sœur de charité.

On voit donc quelle part considérable revient à l'éducation dans la formation d'une société, plus considérable même que celle de l'instruction. Quelle faute, quel crime si on la négligeait! Heureux les jeunes gens qui la reçoivent d'une famille en mesure de la donner! Mais le grand nombre de ceux qui ne sont pas dans ce cas ont besoin de la trouver dans nos écoles; je parle en ce moment de nos lycées, puisque c'est dans les établissements d'enseignement secondaire qu'est élevée l'immense majorité de ceux qui seront appelés plus tard à diriger l'opinion : poètes, savants, généraux, avocats et médecins, fonctionnaires et députés, chefs du commerce et de l'industrie. C'est à ceux-là surtout qu'il faut enseigner, à côté et au-dessus des lettres et des sciences, à dompter l'égoïsme, à vaincre la superstition de l'argent, à répudier cette affreuse théorie de la lutte pour la vie qui jus-

tifie l'oppression et la misère en les fondant sur une théorie scientifique mal comprise, et cette autre, non moins corruptrice, qui sollicite à la jouissance tout de suite et par tous les moyens. C'est encore à eux qu'il faut inculquer la passion du bien d'autrui et de la solidarité humaine, le désir d'une vie morale supérieure, le goût de la vie simple et irréprochable, l'esprit d'initiative et le respect du travail, la tolérance réciproque qui n'exclut pas le courage de ses opinions.

Alors, mais alors seulement, sera constituée l'aristocratie de l'avenir, cette élite morale nécessaire, véritable état-major de caractères servis par des intelligences, destinée à conduire la société à cette moyenne de bonheur honnête et élevé auquel les hommes peuvent atteindre. Dans la hiérarchie sociale et dans le gouvernement, chacun (ou presque) sera à sa place, et c'est pour cela que les amours-propres seront peut-être disposés à se courber sans envie sous une telle aristocratie.

II

UN IDÉAL PUBLIC COMMUN.

Que pensent, que veulent, à quoi rêvent les jeunes gens d'aujourd'hui? Se poser ces questions, c'est n'être plus très jeune soi-même, mais quelle preuve plus certaine qu'on s'intéresse à la jeunesse? On se demande si ce que nous croyions, nous, elle le croit; si ce que nous jugions être la vérité, elle continue à le regarder comme tel; si elle s'arme pour les mêmes ambitions et si elle caresse les mêmes chimères. Ou bien a-t-elle répudié tout ce que nous avons cru et aimé pour s'embarquer dans de nouvelles théories et dans d'autres espérances? A-t-elle vu luire des

cimes de nous inconnues? Quel est enfin son idéal?

A ces questions, vous vous rappelez peut-être que des hommes mûrs, interrogés il y a quelques années sur ce qu'était la jeune génération, avaient déjà répondu. Mais leurs réponses, d'ailleurs moroses, n'avaient certes pas la valeur documentaire que présentent celles qu'on vient de recueillir à la source même, de la bouche de la jeunesse contemporaine. Une revue de province (*l'Effort*, de Toulouse) a eu l'heureuse inspiration de faire tenir aux jeunes gens de toute opinion, âgés de vingt à vingt-six ans, et qui se sont manifestés d'une façon quelconque à la vie intellectuelle, un questionnaire sur la crise morale que nous traversons actuellement. Elle a jugé avec raison qu'on ne pouvait mieux faire, pour prévoir dans quel sens elle sera peut-être résolue, que de s'adresser à ceux-là mêmes qui seront appelés individuellement à la résoudre, et que c'était de ceux-là qu'il impor-

tait de réunir l'avis touchant « l'orientation de leur énergie et la base pratique qu'ils veulent lui donner » .

Très intéressante, très suggestive, la lecture des réponses que cette enquête a provoquées. Ces jeunes gens participent assurément aux défauts et aux lacunes de la jeunesse ; la plupart sont encore des étudiants, hésitants, ou trop assurés, mais ils sont intelligents, sérieux, honnêtes et sincères, quelques-uns même non sans quelque notoriété : c'est plus qu'il n'en faut pour mériter notre attention, sans que nous nous exagérions l'importance de leur témoignage.

Car, il faut bien le dire dès le début, on ne rencontre parmi ces nombreux témoins que des littérateurs. Il y a un ouvrier, mais comme il est typographe, et lui-même rédacteur à un journal, ma constatation reste entière, et j'en ai du regret, car elle restreint, à mon sens, la portée de la consultation. A qui fera-t-on croire que la jeunesse intelligente, et qui

pense, se réduit aux étudiants des facultés de lettres ou de droit et aux apprentis écrivains? On en trouve dans l'armée, dans la magistrature, dans le clergé, dans la finance, ailleurs encore. J'eusse été curieux d'apprendre quel sentiment celle-là, du point de vue particulier des devoirs précis qui lui incombent, eût émis sur ces graves questions. L'agriculture, le commerce, l'industrie, recèlent aussi dans leurs diverses et multiples branches une jeunesse vaillante et saine, mêlée de très près à la réalité, à laquelle il serait injuste de dénier la réflexion. Je suis certain que, présentées peut-être en de médiocre prose, il serait sorti de ces immenses ateliers d'énergies individuelles quelques bonnes et profitables idées. Les littérateurs ont une vue des choses si partielle ! Ils tournent si vite à l'idéologie !

La première impression qui se dégage de cette abondante enquête, c'est, en dépit de quelques notes discordantes, l'accord des intelligences et des volontés sur un point capi-

tal : la nécessité de sortir de soi pour travailler au bien de ses semblables, le désir de l'action *altruiste*. Il reste bien, par-ci par-là, des renanistes arriérés qui estiment que l'homme ne vaut pas qu'on s'occupe de lui, et qu'en dehors de la recherche du bonheur individuel, il n'y a que duperie ou jonglerie de mots ; mais l'immense majorité de nos jeunes gens renie le dilettantisme. Ils sont revenus des plaisirs de la pensée pure, de la rêverie solitaire et égoïste, de l'intellectualisme orgueilleux et sans frein. Ils ont vu de leurs yeux les excès de cette doctrine, aussi nuisible à l'individu par l'atrophie de la moitié de lui-même, de son sens social, qu'à la nation par les paradoxes malsains qu'elle engendre. Ils en ont assez du sonnet impeccable, du cas psychologique rare, du sourire ironique promené sur les hommes et sur les institutions. Ils veulent être utiles, ils veulent agir.

Agir, c'est retourner à la foule pour y retrouver un art plus humain ; c'est descendre

de la tour d'ivoire pour entrer dans les champs immenses de la démocratie afin d'y apporter ou la faux qui rase les plantes nuisibles, ou le rayon de soleil qui mûrit les blés. Action sociale, action morale : qu'on soit poète, prosateur, artiste, philosophe, voilà le double but qu'on poursuivra désormais. Ou bien, après avoir retranché ce qui pourrit de notre état social, propagateur d'idées nouvelles, on hâtera l'évolution vers ce qu'on croit un meilleur avenir, on travaillera à diminuer sur la terre l'injustice et la douleur. Ou bien, dans un sens moins matériel et en se faisant simplement le missionnaire de l'art, on se proposera de répandre de la beauté parmi la foule, de jeter du rayon d'idéal sur les mansardes, de la lumière dans les usines, de l'espérance dans les âmes désespérées. De toute façon, on ne se restreindra pas à soi-même, on se mêlera à la vie publique, on communiera avec les masses, non pour s'abaisser jusqu'à leur niveau, mais

pour les élever jusqu'à soi et les diriger vers un avenir de lumière, de bonté, d'amour et de joie; « telle, dans la nuit des vieux âges, l'étoile miraculeuse conduisit le troupeau humain vers l'immortelle vérité. »

Mais pour agir sur la foule, il faut pouvoir être compris d'elle. Ces jeunes gens s'en rendent si bien compte qu'ils déclarent renoncer au rare et à l'exceptionnel pour se replonger dans la nature, cette éternelle nourrice de l'art. Ils en ont assez des âmes de filles, de cabotins, et même d'artistes, ils veulent revenir au général, au normal, qui n'est pas tout cela, aux traditions classiques depuis si longtemps méconnues. Lassés de l'artifice et de l'analyse sèche, ils veulent vivre davantage de la vie instinctive et sentimentale. Il y en a qui entendent rester en contact avec la réalité par l'exercice d'une profession, l'agriculture, la médecine, le droit, la pharmacie et le répétitorat. Enfin il en est dont la nostalgie de la nature se traduit par des apologies enflam-

mées de la vie paysanne et par les effusions d'un panthéisme échevelé.

Tout cela est bien et tout cela est nouveau. Il y a eu un temps où la jeunesse française ne s'enivrait que de belles-lettres ; un autre où, folle de science, elle respirait le matérialisme à pleins poumons. Celle de 1870 ruminait tristement les humiliations de la défaite. Plus près de nous, nous avons vu monter une génération d'intellectuels dilettantes et pessimistes, type Bourget, à laquelle a succédé une génération d'intellectuels actifs et « arrivistes », type Barrès, dont le Rozel de M. Henry Bérenger a été la plus récente incarnation. Notre jeunesse contemporaine ne rêve qu'action, elle aussi, mais son esprit généreux et chevaleresque n'en conçoit pas d'autre que l'action altruiste, solidariste et fraternelle. Réjouissons-nous de si heureux indices et souhaitons qu'ils se réalisent bientôt dans les faits.

Mais ce n'est pas tout que la volonté d'être altruiste, il faut encore avoir une raison de

l'être ; il faut avoir un principe qui serve de base à l'action morale et sociale, qui organise cette action et la discipline, qui, en la dirigeant, en centuple les effets. Il faut avoir un idéal. Les hommes les plus opposés d'opinions et de croyances sont unanimes sur ce point. M. Léon Bourgeois, naguère, ne demandait pas pour une autre raison qu'on instituât tous les ans la commémoration d'un grand homme : « La pensée publique a besoin d'un réconfort, disait-il. Elle n'est pas assez tendue vers les buts élevés... Notre France marche péniblement, pas à pas, parce qu'on ne prend pas assez souci de lui ouvrir les ailes, de l'entraîner vers les sommets où luit la lumière... Or maintenir au cœur de tous la passion, donner à tous une raison de croire, d'agir, supérieure à l'intérêt particulier, amener nos concitoyens à faire une grande et belle action pour quelque grande idée, c'est là notre tâche réelle. » Et un moine d'avant-garde, le P. Didon, dans une allocution à la

jeunesse s'écriait : « L'idéal est quelque chose de supérieur, de transcendant à l'individu ; il le domine et l'enveloppe comme le ciel enveloppe et domine la terre ; c'est une cloche qu'il ne voit pas, mais dont il entend l'appel lointain ; c'est une lumière divine qui élargit les idées, un ressort, un stimulant qui donne à la volonté et à l'activité une force infinie. »

Eh bien ! la jeunesse contemporaine a-t-elle un idéal ?

A coup sûr, elle en sent le besoin, elle le cherche. Presque tous les jeunes gens reconnaissent que le mal dont ont souffert les générations précédentes a été précisément ce manque de principe d'action, l'absence de foi, l'impossibilité de se créer une certitude quelconque. L'un d'entre eux le déclare en propres termes : « Le dix-huitième siècle a commencé une œuvre de destruction qui se poursuit encore. On a appris à démolir en se les assimilant toutes les religions et toutes les philosophies. Le doute ronge les plus saines

consciences. » Dans l'élite le dilettantisme, dans la rue les bombes anarchistes ne sont que les signes extérieurs de cet état d'esprit. Et voilà pourquoi la crise morale existe, et on a beau vouloir espérer que ce n'est qu'une période de transition après laquelle surgira l'architecte-philosophe, le créateur de système qui nous refera une âme, on sent bien que si elle durait, ce serait la dissolution à brève échéance. Aussi voit-on ces jeunes gens en quête d'un idéal, d'une direction de vie.

Il y a, d'abord, les fidèles de l'Art et ceux de la Science. A ceux-là la réalisation de la beauté et la découverte de la vérité tiennent lieu de tout, et même de morale. Ils prétendent trouver là un but suffisant à leur vie, et un moyen de l'anoblir. Ils ont raison, mais qui ne voit que ce but n'est à la portée que d'un très petit nombre ? et que d'ailleurs, par un détour, il revient au même que l'individualisme, puisqu'il ne s'agit là que d'une jouissance à se procurer, très haute il est vrai,

mais égoïste? Ou bien on n'envisage dans l'art et dans la science que les services qu'en peut tirer l'humanité? Mais alors n'étant plus des buts, mais des moyens, l'incertitude demeure sur la fin à laquelle on les adaptera, sur la manière qu'on a de concevoir le bien social.

Que parlez-vous, s'écrient d'autres, de raisons de vivre? La vie se suffit à elle-même. Donnons-nous à la vie, afin de la sentir se répercuter en nous tout entière. Vibrons à tous les phénomènes et à toutes les impressions. « Mangeons tous les fruits de la vie, sans nous demander d'où ils viennent, puisque nous ne le saurons jamais. » Que la vie soit sa fin à elle-même, vivons pour vivre, vivons. — Cette profession de foi est de purs païens, il n'y faut pas chercher trace d'altruisme. Ou plutôt ce sont les hennissements de joie de jeunes poulains échappés, avides de conquérir l'air et la lumière, et se ruant au plaisir avec la fougue de la vingtième année.

Ils en rabattront; tôt ou tard ils s'ennuieront de cette vie sensuelle, ils se mettront eux aussi à la recherche d'un idéal, et ce n'est pas dans la vie, mais en dehors d'elle et au-dessus qu'ils le placeront.

Il y a aussi les champions de l'idée catholique. Le catholicisme exprime, disent-ils, la vérité absolue. Comme il propose un but suprême à la vie, qui est la gloire de Dieu et le salut, de même ses préceptes ordonnent tous les actes humains dans ce sens. Pour donner à la vie privée une orientation précise, il n'y a donc qu'à accepter son enseignement. Au point de vue social également. Le bonheur des peuples dépend de leur exactitude à observer les préceptes de l'Église. — Voilà un langage ferme et assuré. Et il est certain que par ce temps d'anarchie sentimentale et d'utopie individualiste, le catholicisme apparait par l'exemple de ses saints comme une merveilleuse école d'énergie. Comme le fait observer un de ces jeunes gens, la perfection morale

qu'on nous conseille dans d'autres petites chapelles laïques, à y regarder de près, c'est toujours la sienne, avec cette différence que la sienne exige plus de la nature humaine. Pour y atteindre, il propose des directions, des exemples connus, des méthodes de culture et des exercices de perfectionnement qui ont pour eux l'avantage d'avoir depuis dix-huit siècles fait leurs preuves. C'est bien quelque chose, cela. Mais il faut reconnaître d'autre part que la foi catholique rencontre, de nos jours, un grand obstacle à son action dans les sacrifices qu'elle exige de l'altière raison humaine, et dont tout le monde n'est pas capable.

Enfin, il y a les patriotes..... Mais j'y reviendrai tout à l'heure.

En les comptant, cela fait quatre grandes catégories d'idéal qui mènent la jeunesse contemporaine. Du premier coup on est frappé par l'extrême division qui s'y manifeste, et on en conclut que, sous ce rapport,

les choses n'ont pas changé d'une génération à l'autre. C'est toujours le même conflit, la même anarchie de croyances et d'opinions.

A qui la faute? Pas à la jeunesse sans doute, car à cet âge on n'a pas eu encore le temps de se faire soi-même une âme, on est toujours le disciple de quelqu'un, mais au milieu dans lequel elle vit et dont elle subit l'empreinte, dont elle partage l'agitation avec l'avide curiosité qui la caractérise. Elle ne voit partout, à l'école aussi bien qu'au foyer domestique, en politique, en morale, en religion, que problèmes soulevés, sans qu'aucune solution s'impose à la masse des intelligences. Livrée par sa vitalité même à toutes ces discordes, la jeunesse devait fatalement se heurter et se morceler.

Mais comment faire cette constatation sans tristesse? Le premier élément de la force d'un peuple, la première condition de sa prospérité au-dedans et de sa force d'expansion au dehors, n'est-elle pas l'union morale de

ses enfants? Si nous rêvons d'anarchie ou de ce qui la suit d'ordinaire, du despotisme, il n'y a plus qu'à se croiser les bras et à laisser faire le temps. Encore quelques générations, et la France n'aura plus d'unité morale, plus de cohésion ni d'homogénéité. A un prolétariat plus instruit de ses droits que de ses devoirs, et syndiqué, elle n'aura plus à opposer que des classes intelligentes et instruites, coalisées peut-être momentanément par les intérêts, mais qui ne seront réunies par aucun lien vraiment durable et fécond, par la communauté d'aucune foi, d'aucune vue supérieure, d'aucun idéal; poussière d'individus destinés à être submergés par le torrent débordé de la foule, ou tout au moins tyrannisés par une poignée de sectaires qui les auront domptés.

Notre pays souffre plus qu'aucun autre de cette dissociation parce qu'il est, par tempérament autant que par tradition, foncièrement voué à l'unité. « Un roi, une foi, une

loi » — « la République une et indivisible » — « la souveraineté nationale », ces trois formules diverses et successives de la politique française manifestent le même et identique besoin. En matière religieuse, c'est par le défaut d'unité que Bossuet a fait surtout la critique du protestantisme. Et quel pays plus centralisé que le nôtre? plus attaché à l'unité du langage et des mœurs? plus esclave de la mode? Sans l'unité de direction, sans une manière commune de penser et de sentir sur les questions essentielles, la France est comme désorientée, elle s'affole dans les extrêmes les plus opposés, avec, en perspective, l'inévitable affaiblissement et la décadence finale.

Si nous voulons que la France existe, qu'elle dure en dépit de ses ennemis du dehors et du dedans, et qu'elle soit habitable pour tout le monde, il faut, après avoir constitué l'élite intellectuelle et morale dont je parlais plus haut, lui créer des tendances communes par l'infusion, sur les points

essentiels de la vie sociale, d'une manière commune de penser et de sentir, il faut lui inculquer de bonne heure un idéal public commun. Cet idéal doit être, en même temps que positif et précis, assez large pour que le plus possible d'opinions particulières aient la faculté de s'y mouvoir à l'aise. Étant donnés le nombre et la diversité des pièces dont se complique la machine sociale, il faut que le principe d'action soit choisi assez près du centre et de l'âme même du mécanisme pour qu'il puisse communiquer le mouvement à tous les points et dans toutes les directions.

Or, ni l'Art, ni la Science, ni telle religion, ni telle philosophie, ni tel parti, ne sauraient à bon droit s'attribuer en France, actuellement, cette puissance et cette universalité. Seul l'idéal auquel j'ai fait allusion en dernier lieu, seul le patriotisme français a chance d'être celui de tout le monde; il est celui, dans tous les cas, qu'on a le droit d'imposer à tout le monde sans violation de la liberté.

De lui se réclament quelques-uns — en trop petit nombre — de ces jeunes gens. Je me figure qu'on pourrait résumer ainsi leur pensée.

« Nous nous sommes donné comme but la lutte pour la nation française, qui n'est ni une abstraction, ni une vue de l'esprit, mais, somme toute, la race latine avec tous les caractères dont elle est faite chez nous, la clarté, le bon sens, l'idéologie pratique, le goût, la sociabilité, la générosité, le libéralisme, avec un long passé commun de gloires et d'épreuves, avec des mœurs et des croyances traditionnelles.

« Notre patriotisme plonge ses racines dans le passé. Nous aimons à sentir notre solidarité avec les ancêtres. Nous voulons nous maintenir dans le courant continu de la tradition nationale, qui remonte plus haut qu'une centaine d'années, nous voulons puiser force et orgueil à méditer notre vieille histoire de France, la plus glorieuse de tout l'univers, et

à reconstituer notre parenté obscurcie avec les contemporains de Jeanne d'Arc, avec ceux d'Henri IV et de Louis XIV, dont nos pères de 89 n'ont été, sur bien des points, que les heureux héritiers. Loin de le renier, nous nous glorifions de ce passé, dont il serait si aisé de retrouver plus d'un filon dans notre présent.

« Mais nous regardons aussi l'avenir. Nous avons le culte du passé sans en avoir la superstition. Instruits que l'évolution est la loi des sociétés comme de toutes choses, nous entendons bien ne pas nous entêter à des états et à des formes usés; nous voulons conserver l'héritage de nos pères, mais avec la ferme intention de le renouveler et de l'enrichir par les procédés les plus modernes plutôt que de le voir dépérir dans des mains séniles ou passer à des mains étrangères.

« L'unité politique de notre pays est à nos yeux un bien inestimable, une conquête sacrée; elle est le palladium de notre nationa-

lité, la plus homogène qui soit connue. Mais persuadés comme nous le sommes que l'amour de la grande patrie n'a pas de fondement plus solide que l'amour de la petite, nous voulons travailler à rendre la vie aux éléments communaux et régionaux, nous voulons par une large décentralisation administrative, conforme autant que possible à la nature, ressusciter les *pays* d'autrefois, chacun avec son histoire propre, avec ses libertés et ses coutumes, ses hommes célèbres et ses poètes (1). Nous n'innoverons pas, nous reviendrons à nos origines, nous reprendrons l'humeur indépendante des Gaulois et des Francs nos ancêtres, nous nous rattacherons au régime de liberté fédérative qui avec la féodalité chrétienne et l'émancipation des

(1) Sur la manière dont on pourrait s'y prendre, voir l'étude de M. P. Foncin, *les Pays de France*, dans la *Revue de Paris* du 15 avril 1898. Personne ne conteste qu'il faille décentraliser seulement dans la mesure où la « synergie sociale », comme dit M. Henri Mazel, n'en sera pas distendue.

communes a duré cinq siècles, et dont il a fallu les efforts intéressés de la monarchie, de la Convention et de l'Empire pour nous dépouiller.

« En éducation, connaissant notre époque et les idées maîtresses de liberté, d'égalité et de solidarité qui président à son évolution, constatant d'autre part que le règne définitif de l'industrie, du commerce, de l'agriculture et de la colonisation est advenu, nous sommes prêts à adopter pour nos enfants un enseignement approprié, pourvu qu'il reste inébranlablement fondé sur le culte intransigeant de la patrie, je veux dire sur la fidélité à tout ce qui constitue proprement la nation française, à ses instincts, à ses goûts et à ses aspirations, sans oublier cette vieille morale chrétienne entrée dans nos moelles depuis plus de quatorze cents ans, et dont nous nous sommes constitués les protecteurs en Orient et en Chine par un droit trois fois séculaire, qui doit avoir son prix, si j'en juge par

l'acharnement avec lequel l'Italie et l'Allemagne en mendient une part à la Papauté.

« En littérature, nous ne craindrons pas d'admirer les écrivains scandinaves si l'on nous accorde que nous en avons eu dans ces dernières années une vingtaine qui les valaient, et dix ou douze qui leur étaient supérieurs. Surtout nous demanderons que dans les lettres comme dans les arts on nous traduise de préférence, dans leur multiplicité et leur variété infinies, les rêves anciens de la race, les vieilles légendes, le passé toujours vivant et l'âme profonde des petites patries. Nous donnerions beaucoup de Lebrun et de David pour un Corot ou un Courbet, beaucoup de J.-B. Rousseau et de Ponsard pour un Alphonse Daudet ou un Mistral.

« Enfin, le cosmopolitisme lui-même ne nous effraie pas, en ce sens que nous voulons bien ouvrir notre esprit aux souffles fécondants du dehors et vivre de la vie de l'humanité, mais sous la garantie expresse qu'à force

d'être européen, notre génie ne devienne pas moins français. Et pour ce qui est de cette entente universelle entre les peuples civilisés dont des déracinés supérieurs nous rebattent les oreilles, nous attendrons, pour nous y préparer, que les peuples civilisés aient fait mine de commencer. »

Reconnaissons-le, voilà une foi, un but d'existence, une raison d'agir, voilà un idéal. A supposer qu'il heurte quelques purs esprits, citoyens du monde beaucoup plus que de la patrie française, il a toutes les conditions requises de puissance intime et de largeur hospitalière pour ébranler et séduire la presque universalité de notre jeunesse intelligente et lettrée. Il a tout pour lui, puisqu'il satisfait la raison en même temps qu'il exalte la sensibilité. Il s'assimile tous les progrès légitimes, toutes les conquêtes définitives de la société moderne, en même temps qu'il s'accommode des survivances du passé qui sont demeurées des forces vives de la nation.

Cet idéal est digne des jeunes gens. A ceux qui sont encore sur les bancs de nos écoles, et à ceux qui, en étant sortis, n'ont pas trouvé dans l'art, dans la science ou dans le plaisir de quoi remplir leur vie, ou qui, ayant perdu l'appui des croyances religieuses, cherchent en vain un principe d'action désintéressée, je voudrais qu'on persuadât d'embrasser celui-là.

M. Jules Lemaître le leur a dit : l'humanité, c'est bien grand; la famille, c'est trop petit. Oh! qu'il serait à souhaiter que la patrie, qui est entre les deux, devînt leur passion et leur foi. Non pas une foi qui se dissipe en déclamations stériles, mais une foi efficace et qui agisse, peu importe dans quel domaine, dans la politique comme dans les affaires, dans la littérature et dans l'art aussi bien que dans l'enseignement. Immense est le champ d'action; tous les goûts, toutes les aptitudes peuvent y trouver un emploi. Mais pour distinguer ce patriotisme prati-

quant du patriotisme platonique, autant que pour lui tracer un programme net et précis, appelons-le un patriotisme français, autrement dit l'effort pacifique pour la prospérité et la grandeur de la patrie dans les données de sa propre tradition. Être soi-même reste toujours le meilleur moyen d'être quelqu'un

FIN.

TABLE

FONDEMENTS DE L'ÉDUCATION UNIVERSITAIRE.

LES ÉDUCATEURS.

CONCLUSION.

PARIS. TYP. DE E. PLON, NOURRIT ET Cie, 8, RUE GARANCIÈRE. — 4349.

PARIS. TYP. DE E. PLON, NOURRIT ET Cie, 8, RUE GARANCIÈRE. — 4349.